

LA CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE

Directeur: EDOUARD LOUCHET.

N° 229 - 24 MARS 1923

Prix 3F



G. P. C.

GEORGES MELCHIOR

H. MANUEL PHOT.

G. P. C.

AUTEURS _____
METTEURS EN SCÈNE _____
ÉDITEURS _____

vous avez
à la

MAISON DU CINÉMA

DEUX
SALLES DE PROJECTIONS
Modernes et Luxueuses

pour
Y PASSER VOS FILMS

La Cinématographie Française

REVUE HEBDOMADAIRE

Rédacteur en Chef :
PAUL DE LA BORIE

Directeur :
ÉDOUARD LOUCHET

Secrétaire-Général :
JEAN WEIDNER

ABONNEMENTS

FRANCE : Un An 50 fr.
ÉTRANGER : Un An 60 fr.
Le Numéro 3 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
BOULEVARD SAINT-MARTIN
50, rue de Bondy et 2, rue de Lancry
TÉLÉPHONE : Nord 40-39, 76-00, 19-86
Adresse Télégraphique : NALCIFRAN-PARIS

Pour la publicité
s'adresser aux bureaux du journal

PLUS HAUT ET PLUS LOIN

Nous renions, comme n'étant pas des nôtres, nous renions comme de véritables intrus dans notre corporation, ces hommes qui ne veulent rien voir ni rien savoir en dehors de leur intérêt immédiat le plus étroit et le plus borné, qui refusent obstinément de s'élever jusqu'aux conceptions de l'intérêt général, ces aveugles et ces sourds qui se sont fait, dans l'isolement volontaire de leur salle obscure, une mentalité de l'âge des cavernes, ces termites en leur trou, pour qui rien n'existe en dehors de l'infime champ d'action de leurs mandibules, ces accroupis, ces hypnotisés, ces médusés du tiroir-caisse dont toute l'intelligence s'applique à compter et recompter la recette sans jamais songer aux vues d'ensemble, aux efforts communs, aux innovations raisonnées et même aux sacrifices temporaires qui pourraient améliorer la situation de tous et donc de chacun.

Nous les renions, parce que, en vérité, ils renient eux-mêmes jusque dans ses principes essentiels, jusque dans sa raison d'être, l'industrie dont ils se réclament.

Qui dit cinéma, qui dit film, dit nécessairement et, par là même, large circulation d'idées, courant d'échanges, effort d'assimilation et d'expansion. L'industrie cinématographique est vouée infailli-

blement à la pire misère physiologique et intellectuelle si le malheur veut que ses artisans méconnaissent des caractéristiques si nettement affirmées. Et c'est les méconnaître que de s'enfermer dans l'égoïsme de ses préoccupations personnelles, lorsque la nature même de notre industrie et son objet commandent impérieusement les accords, les unions, les coopérations, non seulement dans le cadre national, mais dans l'ordre universel.

Oui, je dis bien : *Dans l'ordre universel*. Et ce n'est pas la première fois, au surplus, que je le dis. Ce caractère d'universalité du film est, sans cesse, proclamé ici comme une évidence primordiale qui interdit précisément que l'on prétende s'abstraire, s'isoler, se désintéresser du sort de l'industrie nationale. Car c'est l'industrie nationale qui, seule, est en état d'affronter l'âpre lutte des concurrences sur les marchés internationaux. Le plus sûr moyen de concourir à faciliter l'échange international du film est de fournir un élément d'échange. Quand nous demandons que l'on ait en France, des égards particuliers pour les réalisateurs de beaux films français, et que la croissance de notre production nationale soit protégée comme celle d'une fleur délicate, ce n'est nullement parce que nous rêvons de nous enfermer dans nos fron-

tières. Bien au contraire, nous voulons que le film français soit exporté, soit échangé, nous voulons qu'il soit en état, par sa qualité, par sa quantité de contribuer utilement, fructueusement à la marche normale des transactions internationales. Et ces transactions seraient anormales si le film Français n'y jouait son rôle et n'y tenait sa place, alors que la France joue un si grand rôle dans le monde et y tient une si grande place. Ces transactions, ne paraîtraient-elles pas, d'ailleurs, anormales du seul fait qu'en serait absent le pays où est née la cinématographie et qui, longtemps exerça dans cette industrie une suprématie incontestée?

Il faut donc que la production française soit préparée pour cette tâche et orientée vers ce but : l'échange international. Et, devant une telle tâche, devant un tel but, les intérêts particuliers doivent céder le pas. Tout cinégraphiste français qui s'y refuse trahit véritablement l'industrie dont il vit et dont la prospérité, le développement, la diffusion mondiale importent au plus haut point à notre pays.

Et c'est pourquoi on ne peut pas s'attacher — comme nous le faisons — à la cause du film français sans envisager également l'autre face du problème, qui est l'échange international du film. Et c'est pourquoi, on nous voit alterner l'étude de ces deux questions qui, bien loin de se contredire et de s'opposer comme le croient quelques pauvres esprits, se complètent au contraire et ne peuvent être dissociées.

Oui, il faut aider, favoriser, protéger le film français.

Et il faut, en même temps, rechercher les moyens de rendre pratique l'échange international du film.

*
**

A vrai dire, ce programme, je le crains, est un peu au-dessus de la faculté de compréhension de quelques artisans du cinéma français qui, d'ailleurs, se flattent eux-mêmes de n'avoir pas d'autre mentalité, ni d'autre idéal que celle du débitant à son comptoir. Pour eux, cette mentalité est si naturelle, que l'on ne saurait en avoir une autre. En sorte qu'ils ne peuvent considérer qu'avec inquiétude et méfiance quiconque leur parle un langage différent. C'est ainsi, par exemple, que pour les dirigeants du « Syndicat National », qui emplissent

de leur prose un certain *Bulletin*, largement trempé de fiel et de vinaigre, tout contradicteur, est nécessairement un stipendié de l'adversaire, un « vendu ». Il paraît qu'il existe une « caisse noire » où vont puiser leur conviction, « tous les aboyeurs rémunérés par les pourcentageurs! »

Vous voyez comme c'est simple. D'un côté, il y a les honnêtes gens du Syndicat « National » qui exigent qu'on les dégreve personnellement, mais qui n'admettent pas que les autres soient eux aussi dégrevés, et qui, par surcroît se désintéressent complètement de la production nationale. Et en face de ces hommes qui donnent un si bel exemple de désintéressement, de générosité, d'altruisme, et surtout de patriotisme, il y a une bande d'aigrefins disposant d'une « caisse noire » qui alimente des « aboyeurs ». Une telle conception juge le cerveau capable de l'émettre. Et elle donne tout aussi bien la portée du sens moral de celui qui la tient pour naturelle et logique. Est-il besoin de se retourner vers ces malheureux et de les souffleter de la protestation indignée de la probité outragée? Non. Ce serait vraiment leur faire trop d'honneur. Ils ne méritent même pas cela, ceux qui, jugeant les autres à leur aune, pensent que c'est uniquement par intérêt qu'on se fait une opinion et qu'on la soutient. Laissons Basile le calomniateur à ses tortueuses imaginations d'intrigues machiavéliques qu'il croit dissimulées sous le prétexte de la défense de la production nationale et à ses inventions grotesques de « caisse noire » pour l'achat de consciences et d'opinions vénales.

Laissons ces bassesses et ces misères, regardons plus haut et plus loin, au-delà de ces petits intérêts personnels, de ces petites chicanes, de ces petites vilénies où ne peuvent se complaire que des hommes qui n'ont rien compris à l'immense portée, à l'immense avenir du cinéma et que le cinéma renie.

Paul de la BORIE.

EXPOSITION PERMANENTE
D'APPAREILS D'EXPLOITATION & D'ENSEIGNEMENT
&
D'APPAREILS DE PRISE DE VUES
50, Rue de Bondy :: PARIS :: 2, Rue de Lancry

POUR LA CENSURE UNIQUE

NOTRE ENQUÊTE A TOULON

Sur la Situation créée dans le Var
par le Préfet Barnier

.....

La jurisprudence créée par la Cour de Cassation grâce à l'insistance du Préfet du Var, M. Barnier, fait peser sur l'industrie cinématographique tout entière une menace de la plus haute gravité. Il s'agit, en effet, de savoir si les films contrôlés et admis par la censure officielle du Ministère des Beaux-Arts seront, en dépit de cette autorisation régulière, soumis au bon plaisir et au caprice de tous les Préfets et de tous les Maires de France. Quelle industrie pourrait vivre dans de telles conditions? Il n'est pas possible que les choses restent en l'état et la presse corporative se doit de mener une vigoureuse campagne pour amener les pouvoirs publics à intervenir en faveur du cinéma. Aussi avons-nous envoyé à Toulon notre collaborateur Gaston Phélip qui s'est livré, sur place, à une enquête des plus intéressantes.

ENCORE UN JUGEMENT

Tout d'abord il nous rapporte le texte qui vient seulement d'être connu, d'un nouveau jugement provoqué par les arrêtés du Préfet du Var et rendu par le Tribunal de simple police d'Aix, devant lequel avaient été renvoyés, après Cassation, les Directeurs de cinéma de Toulon, acquittés par le Tribunal de simple police de cette ville.

Le jugement d'Aix, comme celui qui vient d'être rendu à Brignoles, ratifie la thèse du Préfet Barnier et de la Cour de Cassation.

Entre :

Monsieur Lescourret, Commissaire de Police d'Aix (B.-du-R.), remplissant les fonctions de Ministère public près de ce Tribunal
Demandeur comparant d'une part;

Et : Les nommés :

1^o Racht Lucien, vingt-cinq ans, né à Marseille, le neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, célibataire, Directeur du cinéma *Kursaal*, à Toulon (Var), y demeurant ;

2^o Binet (Charles), né à Lambesc (Bouches-du-Rhône), le vingt et un février mil huit cent soixante-dix-neuf, Directeur du cinéma *Gaumont*, à Toulon (Var), y demeurant ;

3^o Lucchini (Paul), né à Ajaccio (Corse), le premier janvier mil huit cent soixante-quatre, Directeur de *L'Eden Cinéma Pathé*, à Toulon (Var), y demeurant.

Défendeurs, d'autre part;

La cause appelée à l'audience publique du sept février mil neuf cent vingt-deux, le Ministère public présent, le greffier a donné lecture de quatre Procès Verbaux dressés les sept, dix-huit février mil neuf cent vingt-deux par M. Glabek Désiré Alfred, Commissaire de Police de Toulon (premier arrondissement) desquels il résulte que le sept février mil neuf cent vingt-deux à vingt heures quarante, le sieur Racht, directeur du cinéma « Kursaal » à Toulon, a reproduit dans un film intitulé *Deux Mains dans l'Ombre* une scène de vol avec violences et un assassinat par strangulation ;

Le dix-huit février à dix heures du soir, le sieur Binet (Charles), Directeur du cinéma « Gaumont » a reproduit dans un film intitulé *L'Ile Perdue* une scène de suicide.

Les dix-huit et vingt-quatre février mil neuf cent vingt-deux, le sieur Lucchini (Paul), directeur de « l'Eden Cinéma-Pathé » a reproduit dans deux films intitulés *L'Aviateur Masqué* et *le Porion*, une scène de vol et d'un suicide et le film *Le Crime du Bouif*, scènes de vol et de meurtre.

2^o D'un arrêt rendu par la Cour de Cassation le vingt-cinq novembre mil neuf cent vingt-deux cassant le Tribunal de simple Police de Toulon, en date du seize mars mil neuf cent vingt-deux qui a relaxé les prévenus, en les renvoyant devant le Tribunal de simple police de réans pour être statué à nouveau sur la poursuite.

Cette lecture terminée, les prévenus représentés par Me Miot, avocat du barreau de Toulon en leur nom, conteste :

En droit la légalité de l'arrêt de Monsieur le Préfet du Var, motifs pris, que les films incriminés avaient reçu le visa du contrôle ;

Et en fait soutient que le juge du fonds étant souverain appréciateur du fait, il conclut à leur relaxe pur et simple sans amende ni dépens.

Le Ministère Public a résumé l'affaire et requis condamnation en ce qui concerne les procès verbaux dressés le sept et dix-huit février mil neuf cent vingt-deux et a déclaré abandonner les poursuites en ce qui concerne le procès-verbal dressé le vingt-quatre février pour représentation du film dénommé *Le Crime du Bouif*.

Motifs pris que ce film n'était pas nominativement désigné dans l'arrêt du vingt-cinq novembre mil neuf cent vingt-deux.

L'affaire en cet état a été renvoyée à l'audience de simple Police du vingt-sept mars mil neuf cent vingt-trois pour le prononcer au jugement, les prévenus intimés à s'y trouver présents ou représentés.

Et advenu ce dit jour, sept mars mil neuf cent vingt-trois, l'audience publique ouverte, le Ministère public présent, il a été rendu le jugement dont la teneur suit :

Le Tribunal.

Vu les procès-verbaux en date des sept et dix-huit février mil neuf cent vingt-deux, dix-huit et vingt-quatre février mil neuf cent vingt-deux ;



Veuillez prendre note :

que le film **le plus sensationnel** de l'année

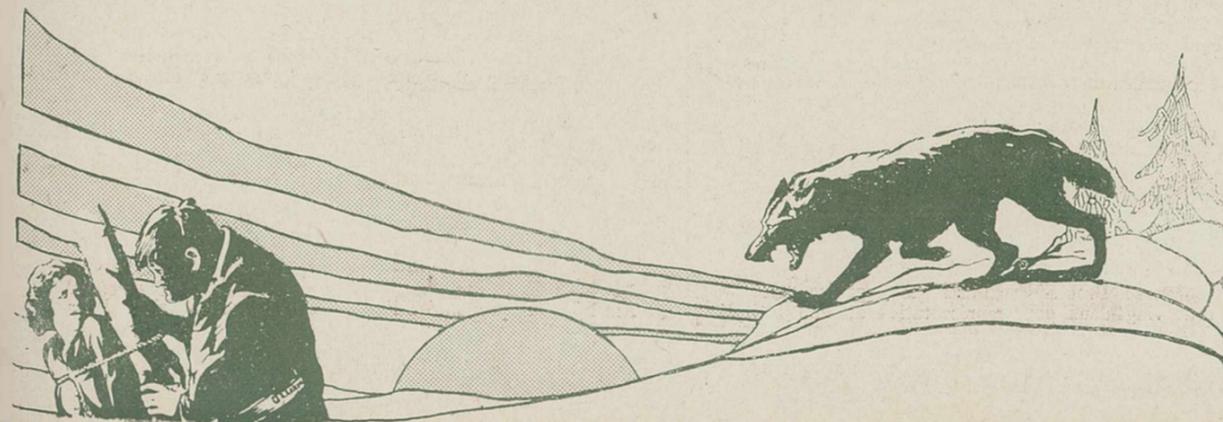
HURLE

A LA MORT

Sera présenté le **SAMEDI 31 MARS**, au
CINÉ MAX LINDER, à 10 heures précises du matin.

Droits exclusifs des

CINÉMATOGRAPHES HARRY



Vu l'arrêt de renvoi en date du vingt-cinq novembre mil neuf cent vingt-deux et l'article cent soixante-trois du Code d'Instruction Criminelle;

Où, les prévenus dans leur défense par M^e Miot, avocat du barreau de Toulon et le Ministère Public en ses réquisitions;

Attendu que ce jugement déféré à la censure de la Cour Suprême a été cassé et annulé par arrêt de cette Cour en date du vingt-cinq novembre mil neuf cent vingt-deux par les motifs que l'appréciation du premier juge est en contradiction avec les constatations de fait analysées au Jugement et pour être statué à nouveau, conformément à la loi, la Cour régulatrice a renvoyé la cause devant le Tribunal de Céans à ce désigné par délibération spéciale prise en Chambre du Conseil;

Attendu que les prévenus par leur avocat consistent : En droit la légalité de l'arrêt de Monsieur le Préfet du Var, motifs pris, que les films incriminés avaient reçu le visa du contrôle. Et en fait soutiennent que le juge du fonds étant souverain appréciateur du fait, ils concluent à leur relaxe pur et simple sans amende ni dépens.

Attendu que l'arrêté de Monsieur le Préfet du Var en date du vingt-cinq juin mil neuf cent vingt et un pris pour le maintien de l'ordre et de la tranquillité publique, porte : « Est interdite dans le département du Var la reproduction publique par cinématographes, vues, exhibitions, affiches, etc., de toutes scènes d'assassinat, meurtre, suicide, vol, sabotage et tous agissements criminels »;

Attendu que si les juges de Paix, présidant les Tribunaux de simple police ont le droit et le devoir avant d'appliquer les sanctions prévues par l'article quatre cent soixante et onze numéro quinze du Code Pénal de vérifier la légalité des arrêtés en vertu desquels ont été dressées les contraventions; ils n'ont cependant aucune qualité pour apprécier le mérite ou l'opportunité, ni les difficultés résultant de leur application ou pour en restreindre la portée (Cassation 3 octobre 1894) qu'il y a donc lieu d'examiner purement et simplement si cet arrêté a été pris par Monsieur le Préfet du Var en vertu des pouvoirs qu'il tient de la loi, sur la légalité; Attendu que par application de l'article quatre, titre onze de la loi des seize et vingt-quatre août mil sept cent quatre-vingt-dix; deux et six du décret du six janvier mil huit cent soixante-quatre; quatre-vingt dix-sept et quatre vingt dix-neuf de la loi du cinq avril mil huit cent quatre vingt-quatre, les Préfets peuvent, dans les lieux publics où il se fait de grands rassemblements d'hommes, tels que théâtres, salles de spectacle, dans le ressort du département dont ils ont l'administration, prendre toutes mesures qu'ils jugent utiles pour le maintien du bon ordre et de la tranquillité publique.

Attendu que le visa du contrôle des représentations cinématographiques, obtenu de Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, aux termes du décret du vingt-cinq juillet mil neuf cent dix-neuf, ne saurait faire échec aux pouvoirs que les préfets tiennent de la loi et expressément réservés par l'article cinq du dit décret;

Attendu que si par la loi des Finances du trente et un décembre mil neuf cent vingt-un, article quarante-neuf, le Parlement a imposé aux films cinématographiques, une redevance au profit du Trésor et édicté (article cinquante) des pénalités spéciales contre les infractions du dit décret du vingt cinq juillet mil neuf cent dix-neuf, c'est-à-dire pour défaut de visa, il n'a rien innové en ce qui concerne les pouvoirs de police réservés aux Maires et aux Préfets. Certains films pouvant ne présenter aucun inconvénient dans une région et être contraire à l'ordre et à la tranquillité publique dans d'autres;

Attendu qu'il y a lieu en conséquence de déclarer que l'arrêt de Monsieur le Préfet du Var a été pris dans les limites des pouvoirs qu'il tient de la loi;

Sur les réquisitions du Ministère Public;

Attendu que ce magistrat a requis condamnation en ce qui concerne les Procès-Verbaux dressés les sept et dix-huit février mil neuf cent vingt-deux et a déclaré abandonner les poursuites en ce qui concerne le Procès-Verbal dressé le vingt-quatre février mil neuf cent vingt-deux pour représentation du film intitulé

Le Crime du Bouif motifs que ce film n'était pas nominativement désigné dans l'arrêt du vingt-cinq novembre mil neuf cent vingt-deux.

Mais attendu que si la cour de Cassation dans son arrêt ne mentionne pas ce film par son titre, cet arrêt spécifie cependant le Procès-verbal du vingt-quatre février mil neuf cent vingt-deux dans lequel cette mention est relevée;

Attendu que cet arrêt ayant mis à néant le jugement rendu à la date du seize mars mil neuf cent vingt-deux l'affaire revient entrée devant le magistrat de renvoi; qu'il y a donc lieu d'examiner si tous les Procès-Verbaux ayant fait l'objet de la prévention relèvent des faits contraires à cet arrêté; l'avis du Ministère Public sur l'abandon de poursuite ne liait pas le juge, lorsque ce magistrat estime que le fait relevé par le Procès-verbal doit être réputé contravention. (Cassation criminelle 30 Juillet 1921).

En fait, attendu que du Procès-Verbal dressé le sept février mil neuf cent vingt-deux, il résulte, que le sieur Rachet a fait représenter à Toulon au Kursaal dont il est le Directeur, un film intitulé *Deux Mains dans l'Ombre*, dans lequel un individu est assommé dans un but de vol et ensuite étranglé par deux mains mystérieuses.

Attendu que du procès verbal dressé le dix-huit février mil neuf cent vingt-deux il résulte aussi, que le sieur Binet a fait représenter dans la même ville au cinéma Gaumont dont il est le Directeur un film intitulé *L'Île Perdue*, dans lequel des scènes de meurtre, d'enlèvement et suicide sont filmées.

Attendu que du Procès-Verbal dressé le même jour contre Lucchini il résulte encore que celui-ci a fait représenter à Toulon, dans une seule et même séance, au « Cinéma Pathé » dont il est le Directeur un film intitulé *L'Aviateur Masqué* dans lequel un aviateur est abattu et volé, et un autre film intitulé *Le Porion* dans lequel un ingénieur se livre à des agissements criminels en arrachant des fils du téléphone pour laisser périr par inondation des hommes dans la mine, brutalise un homme qui crie au secours, et sur les menaces de la foule qui vers lui se rue, se suicide avec son revolver; et le Procès-Verbal dressé le vingt-quatre février quivant dans la même salle, un film intitulé *Le Crime du Bouif* dans lequel un individu est tué et volé d'une perle de valeur, vendue à un usurier par un sieur Bourdon lequel est tué d'un coup de revolver par le Bouif inculpé à sa sortie de prison.

Attendu que tous ces faits relevés dans les dits procès verbaux sont contraires à l'arrêt de Monsieur le Préfet du Var, en vertu duquel ont été dressées ces contraventions sans qu'aucune preuve contraire n'ait été faite ni tentée.

Attendu en conséquence que les dits prévenus doivent être déclarés atteints et convaincus de contravention à l'arrêté préfectoral sus-énoncé et punis par les peines prévues par l'article quatre cent soixante-et-onze, numéro soixante-quinze du Code Pénal ainsi conçu : « Seront punis d'amende depuis un franc, jusqu'à cinq francs inclusivement, numéro quinze, ceux qui auront contrevenu aux règlements légalement faits par l'autorité administrative et ceux qui ne se seront pas conformés aux règlements des arrêtés publics par l'autorité municipale en vertu des articles trois et quatre, titre onze de la loi des seize et vingt-quatre août mil sept cent quatre-vingt-dix et de l'article quarante-six, titre premier de la loi des dix-neuf, vingt-deux juillet mil sept cent quatre-vingt-onze.

Vu l'article cent soixante-deux du code d'Instruction Criminelle et les lois du vingt-deux juillet mil huit cent soixante-sept et dix-neuf décembre mil huit cent soixante-et-onze.

Par ces motifs statuant publiquement contradictoirement et en premier ressort;

Condamne Rachet et Binet chacun à une amende de cinq francs et Lucchini à deux amendes de cinq francs. Les condamne, en outre, aux dépens dans les proportions ci-après :

Rachet et Binet à un quart chacun et Lucchini aux deux quarts restants.

Fixe la durée de la contrainte par corps au minimum prévue par la loi.

Ainsi jugé et prononcé à l'audience publique du Tribunal de

simple police des cantons d'Aix, tenue à l'ancien archevêché par Nous, Monsieur Boudil (Prosper), Juge de Paix, président, assisté de Monsieur Savournin (Thomas), Greffier du dit Tribunal, le sept mars mil neuf cent vingt-trois.

Signé : P. BOUDIL et Th. SAVOURNIN, Greffier.



A TOULON

*Les Directeurs de cinéma en lutte
contre le Préfet*

demandent l'aide de la Chambre Syndicale

M. Binet que j'ai eu le plaisir de trouver en compagnie de plusieurs de ses collègues a bien voulu se faire leur interprète.

M. Binet qui dirige le « Cinéma Gaumont » avec une inlassable activité et une indiscutable compétence, s'est déclaré enchanté de l'appui que jusqu'ici a apporté à la cause des Directeurs du Var, la presse corporative et tout particulièrement la *Cinématographie Française*. Il ne m'a cependant pas caché qu'à son avis, à Paris, on n'avait pas tout d'abord entièrement compris le sens et la portée de la lutte entreprise par les Directeurs des Cinémas de Toulon, contre le Préfet du Var.

« Notre premier avocat à la Cour de Cassation, M^e Lardet, ne saisit pas lui-même selon nous, les répercussions que pouvait avoir sur notre corporation la décision de la Cour de Cassation. Aussi commit-il, je crois, une lourde erreur en s'embarquant dans une discussion juridique sur la légalité de l'arrêté de M. Barnier, en insistant notamment sur le fait qu'une telle mesure eut pu être prise par un officier municipal mais non pas par un délégué du pouvoir central. Tout l'échafaudage de ses arguties juridiques fut pulvérisé par le jugement de la Cour de Cassation. Il ne pouvait guère en être autrement: le Préfet, à défaut du maire, peut prendre toute mesure propre à sauvegarder l'ordre et la morale publics. C'est seulement l'abus de pouvoir qu'il fallait attaquer en l'espèce, lorsque les Commissaires de Police ou sous-officiers de police prétendaient appliquer l'arrêté préfectoral en dressant contravention contre tel ou tel film. Le terrain juridique était là beaucoup plus solide. Aussi est-ce sur celui-ci que s'est placé notre second avocat à la Cour de Cassation.

Malheureusement nous avons quand même été battus. Ce qu'il y a de plus regrettable, c'est que si le dernier jugement rendu par le Juge de Paix de Brignoles sur renvoi par la Cour de Cassation nous avait été favorable, nous eussions pu retourner devant la Cour de Cassation siégeant toutes Chambres réunies, et alors, ma foi, nous ne savons pas si nous n'aurions pas fini par avoir gain de cause.

Peut être pourrions-nous cependant arriver à ce but

si le Juge de Paix d'Aix, jugeant en tribunal de simple Police, et devant lequel nous avons été renvoyés par le dernier arrêt de la Cour de Cassation nous donne gain de cause.

Nous allons peut être connaître l'issue du procès, si vous voulez bien m'accompagner à deux pas d'ici chez nos habiles défenseurs, M^e Lesperon, ancien Bâtonnier, des avocats de Toulon, et son collaborateur M^e Miot, qui n'ont cessé de nous prodiguer dans cette affaire, le concours le plus talentueux et le plus dévoué.

CHEZ LES AVOCATS

M^e Lesperon est absent, mais nous trouvons M^e Miot qui nous accueille d'un air navré.

Sitôt les présentations faites :

« Vous connaissez la nouvelle, dit-il? Nous sommes condamnés de nouveau par le Juge de Paix d'Aix: vraiment — ajoutez M^e Miot, — je ne sais comment nous sortirons de tout cela, car maintenant tout serait à recommencer pour obtenir d'être jugés en Cassation, toutes Chambres réunies, et, ma foi, cela n'en finira plus, et pendant ce temps les contraventions continueront à pleuvoir sur les pauvres Directeurs du Var.

— Vous savez, maître, qu'un espoir vous est permis : celui de voir annuler par le Conseil d'Etat l'arrêté de M. Barnier.

— Oui, Malheureusement quand cette solution se produira-t-elle? Voyez-vous, ici, à Toulon, une grosse

TOUT

LE MATÉRIEL CINÉMATOGRAPHIQUE

APPAREILS & ACCESSOIRES

PROJECTION & PRISE DE VUES
INSTALLATION COMPLÈTE DE SALLES
AMÉNAGEMENT DE CABINES
MATÉRIEL ÉLECTRIQUE
LAMPES À ARC & À L'INCANDESCENCE
CHARBONS
EXTINCTEURS
OPTIQUE DE PRÉCISION

MAISON DU CINÉMA

50, Rue de Bondy, PARIS

erreur de tactique a été commise au début. Nous eussions dû faire prendre par le Maire l'arrêté qu'a pris le Préfet.

Le magistrat municipal en avait parfaitement le droit. Dans ces conditions, c'eût été à lui, et uniquement à lui qu'eût incombé le soin d'appliquer son arrêté ou de le laisser lettre morte. C'est un conseil à donner aux Directeurs de Cinéma qui sont en bons termes avec leur Maire; un arrêté municipal sera un excellent paratonnerre contre les foudres préfectorales.

— A quoi, Maître, croyez-vous que l'on puisse attribuer cette vindicte de M. Barnier contre les spectacles cinématographiques?

— A un puritanisme exagéré, M. Barnier est protestant; or, bien que connaissant beaucoup d'esprits libéraux parmi les protestants, je constate que trop souvent on rencontre encore parmi les fidèles de cette religion des sectaires qui considèrent tout spectacle comme immoral. Je crois donc que M. Barnier est tout simplement l'apôtre d'un cléricisme protestant en lutte contre le film. Comment expliquerait-on autrement que son collègue de Marseille, M. Thibou, après avoir pris un arrêté semblable n'ait jamais eu l'occasion de l'appliquer?

« Quand on songe que le Commissaire de Police de Toulon a verbalisé contre *Les Trois Mousquetaires* et contre *Pariselle* et qu'en ce qui concerne *Pariselle*, ce film excommunié à Toulon a été projeté sans attirer contravention à Saint-Jean-du-Var, à quelques kilomètres d'ici! Voilà à mon sens les raisons de l'attitude de notre Préfet. Cette intransigeance lui est d'ailleurs je crois, plus nuisible qu'utile, il est bien rare qu'en haut lieu on aime les gens qui font du zèle et M. Barnier en fait vraiment beaucoup.

« D'aucuns affirment que l'attitude de M. Barnier lui aurait été inspirée par certaines personnalités du Ministère de l'Intérieur et qu'on aurait ainsi voulu tâter s'il était possible de restreindre la liberté du Cinéma en engageant la lutte dans un département éloigné de Paris. Je n'en crois rien; d'autres encore déclarent qu'il sert les rancunes du Théâtre et du Music-Hall contre leur rival heureux le Cinéma. Je ne crois pas davantage à cette explication.

« Attendons les événements, dit en souriant M^e Miot, et ne perdons pas courage ».

ET L'ATTITUDE DE LA CHAMBRE SYNDICALE ?

En sortant du cabinet de M^e Miot, M. Binet ne me cache pas le désappointement qu'il a éprouvé à la lecture du jugement du Tribunal de simple police d'Aix.

— Je suis désolé de la situation, me dit-il; que d'argent gâché! C'est 10,000 francs que nous coûte déjà

Dans votre intérêt
N'ACHETEZ PAS DE FAUTEUILS
 sans avoir demandé le dernier
 prix-courant illustré de
LA MAISON DU CINÉMA

l'effort que nous avons fait depuis quelques mois. 10,000 francs gâchés en vain. Vraiment cela ne peut plus continuer. Nous avons mené le bon combat en faveur et dans l'intérêt de tous les exploitants cinématographiques. Si on veut que nous continuions à rester sur la brèche, il faut qu'on nous y aide.

C'est dans ce sens que j'ai écrit à M. Demaria, Président de la Chambre Syndicale. Sans réponse de lui, je vais lui confirmer télégraphiquement dans quelques instants notre décision d'abandonner la lutte. Vraiment, il est navrant de songer à l'indifférence avec laquelle la corporation cinématographique assiste à un combat que nous menons pour elle. Ce n'est pas ainsi qu'on encourage les dévouements. Et quels que soient le dévouement et le désintéressement que nous apportons depuis des mois dans cette affaire, nous ne pouvons plus longtemps supporter seuls tout le fardeau. Dites-le bien dans votre journal: sans aide, nous nous retirerons sous notre tente ».

Gaston PHÉLIP.



Les Auteurs de Films réclament la censure unique

D'autre part, la Société des Auteurs de Films nous communique la délibération suivante :

La Société des Auteurs de Films, dans sa séance plénière de mars, a procédé à une révision des nombreuses questions, d'importance capitale, à l'étude desquelles son Comité avait jusque-là consacré son travail.

Parmi ces questions, celle de la censure retint particulièrement l'attention de l'Assemblée.

Les Auteurs de Films, au nom de tous ceux qui vivent de la production cinématographique française, avaient une première fois protesté, sans résultat d'ailleurs, contre la reconnaissance du droit de censure des Préfets et des Maires, que leur confère la loi de 1884, loi déclarée intangible.

Ils protestent non moins énergiquement aujourd'hui

LES FILMS PIERRE MARODON

Tél. : Elysées 17-43, 17-44, 25-97

118, Avenue des Champs-Élysées

Tél. : Elysées 17-43, 17-44, 25-97

BURIDAN

le héros de

“ LA TOUR DE NESLE ”

Epopée d'Amour et de Combats en 6 Epoques

par

MICHEL ZEVACO

Reconstitution Historique et Mise en Scène de
PIERRE MARODON



Les femmes mystérieuses de la Tour de Nesle

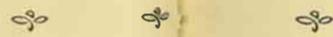


L'Orgie commence...

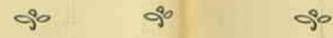
ÉDITIONS JULES TALLANDIER

LES FILMS PIERRE MARODON

UNE ACTION
ECHEVELEE



9.000 ARTISTES



25.000

COSTUMES DIFFERENTS



Les sœurs de Margurite de Bourgogne



Le Guet-Apens



Les frères d'Aulnay vont être cousus dans un sac



La Malédiction de Gautier d'Aulnay

ÉDITIONS JULES TALLANDIER

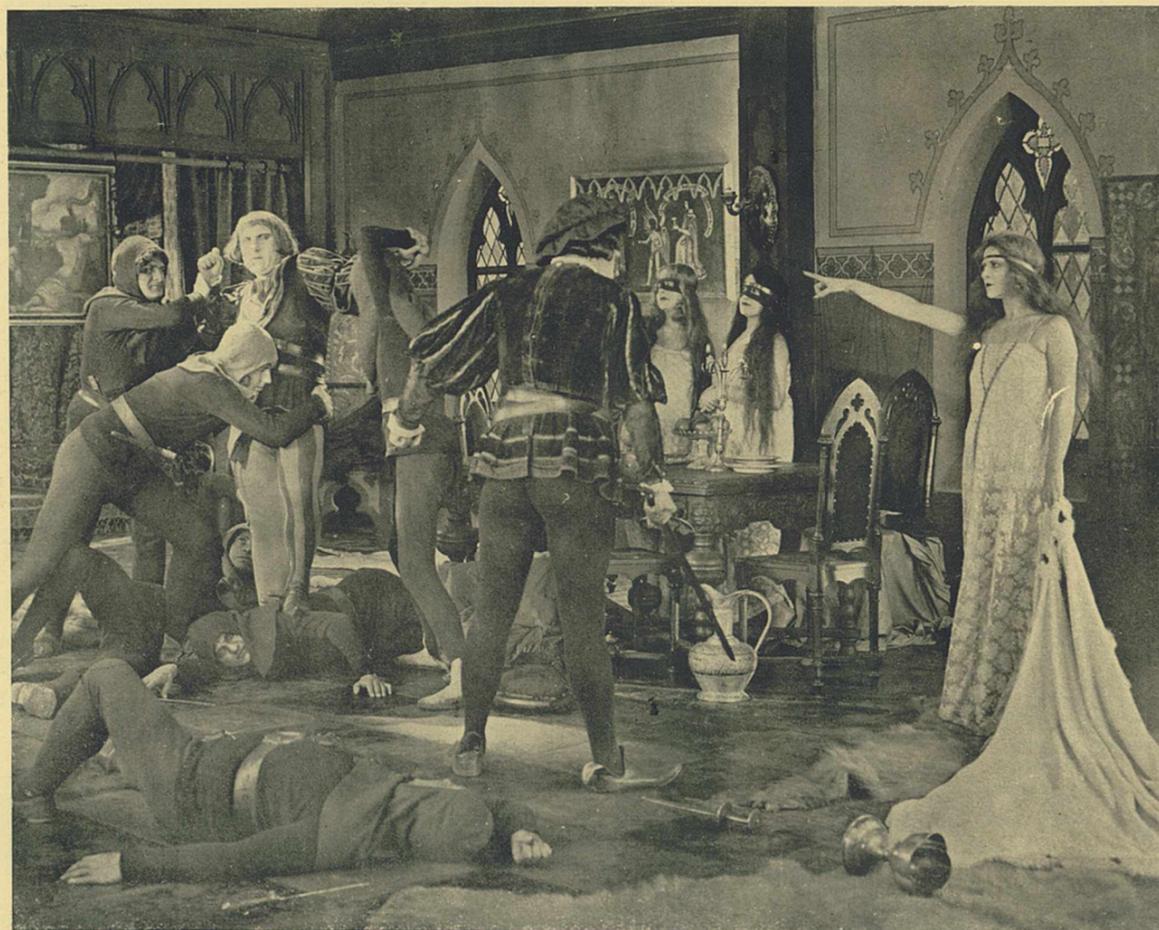
118, Avenue des Champs-Élysées

Tél. : Élysées 17-43, 17-44, 25-97

LE PLUS FORMIDABLE SUCCÈS



La Reine tragique



Emparez-vous de cet homme !

contre l'entrée en jeu d'une censure nouvelle : la Censure corporative, la Censure professionnelle.

Un des membres de la Société, et non des moindres, Abel Gance, auteur de *La Roue* a dû subir l'intervention des cheminots, mécontents de certaines parties du film, qui les met en scène et réclamant, dans l'œuvre, des mutilations auxquelles Gance s'est refusé de toute l'autorité de son talent. Mais a-t-il vraiment eu gain de cause ?

Il s'agit de défendre ici un principe.

Nous connaissons déjà l'intervention des ingénieurs des mines après *Le Porion* de Champavert. Allons-nous avoir demain celle des fonctionnaires, à propos de *Son Excellence le Bouif* de La Fouchardière ?

Après la Censure d'Etat, fonctionnant à Paris, celle-là reconnue et admise, bien qu'elle maintienne arbitrairement le Cinéma sous sa férule, et l'entrave d'une tutelle dont sont libérés, le livre, le théâtre et la presse; après cette autre Censure des Préfets et des Maires — et que nous n'admettons pas — qui oblige à un visa nouveau, déclarant nul et non avenue le visa délivré à Paris et pourtant accordé, moyennant redevance, par le Ministère des Beaux-Arts; après ces deux Censures, qui déjà paralysent grandement l'exploitation d'un film devons-nous subir, en outre, la Censure professionnelle?...

A proprement parler plus rien désormais ne sera possible : ni action dramatique, ni (moins encore) action comique, si la susceptibilité, le pseudo amour-propre de chacun peuvent à leur tour, remettre en question l'existence d'un film, faisant intervenir efficacement le groupement constitué de sa corporation à laquelle un réalisateur audacieux aura osé toucher !

Ce n'est pas admissible.

Il est de la fonction même de la Censure d'Etat, d'interdire tout ce qui attente à la morale, tout ce qui pourrait troubler l'ordre social; par définition cette Censure est donc la sauvegarde de l'honneur des corporations, ceci parce qu'elles sont des collectivités, des foules, dont il importe, pour le bon ordre, qu'elles ne soient ni diffamées, ni atteintes dans leur dignité, aux yeux du public qui, somme toute, est le seul juge qui compte pour le producteur dont l'intérêt élémentaire est de ne pas le blesser.

Une Censure, de grâce, une Censure, mais qu'il n'y ait que celle-là !

Si non, à quelles incertitudes, à quelles continuelles expectatives, à quels « bon vouloir » va-t-on, insupportablement, soumettre l'existence des producteurs de films ?

Par cette crainte de ne pas obtenir le visa de quelque part; de se savoir refuser ici, ou là, en application d'imprévisibles principes, le bénéfice de leur travail, à quelles « innocences », à quelles lamentables et plates banalités, à quelles niaiseries va-t-on forcer les pauvres réalisateurs à descendre ?

De toute leur énergie et forts du droit qu'ont tous les écrivains de défendre la pensée française, les Auteurs de Films s'opposent à cette multiplicité de Censures, à ces déplorables chinoïseries administratives, qui entravent la libre et pleine recherche des moyens d'expression nouveaux, décourageant les initiatives et feront promptement, si l'on n'y prend garde, disparaître du monde le cinéma français.

Les Membres du Comité de la S. A. F.

M. Michel CARRÉ, Président; M^{me} Germaine DULAC; MM. G. BOURGEOIS, René HERVIL, Ch. BURGNET, A. CAILLARD, H. ETIEVANT, H. FESCOURT, R. LEPRIEUR, H. KRAUSS, C. de MORLHON, Roger LION, R. SAIDREAU, H. ROUSSEL, Daniel RICHE.

ON TOURNE

M. Louis Feuillade a incendié, à Nice, le navire qui joue un rôle important dans son film *La Revenante*. Un nombreux public se pressait sur le port pour assister à ce remarquable travail cinématographique, qui eut lieu à la nuit tombante. L'explosion et l'incendie avaient été préparés par M. Ruggieri qui s'y connaît en « artifice ». Le navire, entièrement sacrifié, avait été acheté en Espagne.

— Au studio de Vincennes, M. André Hugon tourne les intérieurs du *Petit Chose*. Voici la distribution du film : Irma Borel, M^{lle} Claude Méréille; Camille Pierrotte, M^{lle} Alexianne; la vieille fée, M^{me} Béragère; le Petit Chose, M. Max de Rieux; Jacques, M. Debucourt; Viol, M. André Calmettes; le père Pierrotte, M. Dalleu.

— M. Jean Epstein a terminé au studio de Vincennes les intérieurs de *L'Auberge Rouge*.

— M^{lle} Denise Legeay sera la principale interprète du *Cachet Rouge*, que va commencer M^{me} Germaine Dulac, d'après l'œuvre d'Alfred de Vigny. L'action se passe sous le Directoire.

— M. Donatien est rentré du Tyrol ayant tourné les extérieurs de *La Chevauchée Blanche*, dont il a écrit le scénario avec M. C. F. Tavano. *La Chevauchée Blanche* est une légende émouvante du seizième siècle, l'action presque tout entière se passe dans les neiges. Les principaux interprètes sont MM. Donatien, Jean Dax et M^{lle} Lucienne Legrand.

— Voici la distribution de *L'Espionne*, le film que va commencer M. Henri Desfontaines, d'après le drame de Victorien Sardou : M^{me} Claude Méréille, comtesse Ziska; M. Mendaille, André de Mauriac; M^{me} Jalabert, la comtesse Rio Zarès; et M^{lle} Madys, Dora.

La Fédération des Directeurs de Spectacles
de Province en appelle au
Comité Républicain du Commerce et de l'Industrie

M. G. Mauret-Lafage demande à M. Chaumet d'intervenir

Le président de la Fédération générale des associations de directeurs de spectacle de province vient d'adresser à M. Charles Chaumet, sénateur de la Gironde et président du Comité républicain du Commerce et de l'Industrie, la lettre suivante :

Monsieur le président,

Vous n'avez pu rester indifférent aux graves décisions qui ont été prises par le Spectacle de France au cas où ses réclamations aux pouvoirs publics ne seraient pas écoutées. C'est la fermeture générale à une échéance prochaine. Le théâtre, le music-hall et le cinéma ont une part si considérable dans l'activité générale et dans la marche du progrès qu'on ne peut envisager sans une réelle crainte la possibilité même d'une telle mesure. Cependant, les conditions qui régissent aujourd'hui toutes les exploitations théâtrales ont amené une crise cruelle dont les répercussions, à l'heure actuelle, atteignent déjà bien des branches du commerce et de l'industrie. Elles seraient anéanties si le théâtre fermait ses portes.

Le Comité républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture dont l'unanimité des suffrages vous a fait le président, ratifiant ainsi l'opinion générale qui vous sait le plus qualifié, le plus actif et le plus indépendant, nous paraît directement intéressé à défendre la cause à laquelle bien des parlementaires donnent leurs efforts multipliés.

Vous savez que, sans justification autre que celle de prendre de l'argent dans une caisse qui paraît inépuisable, le fisc a successivement imposé le spectacle d'impôts, de taxes, de prélèvements qu'il ne saurait justifier au nom de la seule logique. Seuls d'entre tous les commerçants, les directeurs de spectacles sont assujettis à la taxe des pauvres, à la taxe d'Etat, à la taxe municipale, qui, ajoutées à des frais généraux beaucoup plus importants que ceux de l'industriel ou du commer-

çant le mieux achalandé, rendent aujourd'hui les exploitations impossibles.

Bien des théâtres ont dû fermer, plusieurs sont à la veille de la faillite, d'autres languissent.

A Bordeaux, dont le renom artistique méritait meilleur sort, les Bouffes viennent d'annoncer l'interruption forcée de leurs spectacles, bien que le directeur ait fait un effort surhumain pour assurer une saison d'opérette cet hiver; l'Alcazar, à la Bastide, a abandonné la partie; l'Apollo s'ouvre seulement à des troupes de passage. Plus de cinquante établissements ont renoncé à continuer dans l'année 1922-1923.

Terrible perspective pour tous les autres qui voudraient garder à la France le privilège si durement gagné du foyer artistique le plus intense du monde.

Pour qu'il ne meure pas, que tous les spectacles qui sont les propagateurs directs de l'Art sous toutes ses formes, et les clients les plus importants du commerce et de l'industrie puissent encore vivre, il faut que les pouvoirs publics fassent droit à leurs légitimes demandes.

Un projet de M. le député Taurines, qui satisfait le cinéma, n'a pas eu l'agrément de la Chambre. Un amendement Barthe, qui est aujourd'hui devant le Sénat, ne lui donne pas entièrement satisfaction. M. le député Henri Auriol a déposé une proposition de loi qui semble être le minimum des exigences que puisse réclamer le spectacle de province, 50 % de diminution des taxes payées à Paris.

C'est à la suite de réunions nombreuses de divers représentants du spectacle tout entier, embrassant à la fois les métiers les plus infimes jusqu'aux plus importants des groupements, en passant par les machinistes, les musiciens, les artistes, les directeurs, les éditeurs, etc..., à la suite du Congrès de Strasbourg, où se firent jour les plus éclatantes démonstrations de solidarité, que le Spectacle de France a décidé de porter ses justes revendications devant la Chambre. Elles attendent une solution. C'est pour elles que nous demandons votre appui. Votre haute personnalité, l'importance considérable de votre Comité, l'intérêt immense qu'il peut avoir dans l'issue de ce conflit, nous permettent de penser que votre intervention serait de grande valeur auprès des pouvoirs publics et, reconnaissants de toutes les marques d'intérêt que vous nous avez données jusqu'ici, nous mettons encore en vous notre confiance et vous assurons de notre plus entière et plus sincère gratitude.

Le Président de la Fédération :

G. MAURET-LAFAGE.

DIRECTEURS, OPÉRATEURS,

N'hésitez pas à passer toutes vos Commandes d'Appareils & Accessoires
A LA MAISON DU CINÉMA

GASTON JACQUET
MAUD RICHARD

dans

LE REFLET
DE CLAUDE MERCCŒUR

Mise en scène de J. DUVIVIER

UN EXCELLENT FILM FRANÇAIS

1.900 mètres

PUBLICITÉ IMPORTANTE

PROCHAINEMENT

FRANCE DHELIA et JEAN TOULOUT

dans

La Garçonnette

d'après le Roman célèbre de Victor MARGUERITTE

Pour la Vente :

EXCLUSIVE AGENCY, 23, Rue Richer, PARIS

UN GRAND FILM FRANÇAIS

Léonce PERRET achève "KœNIGSMARK"
au studio de Vincennes

Ce sera un beau et grand film français que ce *Kœnigsmark*, dont Léonce Perret achève de tourner les dernières scènes. Quiconque a assisté à des séances de travail dans l'intimité du studio lorsque Perret reconstituait à sa manière certaines scènes capitales du roman de Pierre Benoit ont pu aisément se convaincre des espoirs que l'on a le droit de fonder sur une œuvre cinématographique de cette envergure et de cette qualité. Elle fera honneur, certes, à la production française.

Ce n'est cependant pas sans peine que Léonce Perret aura réussi à mener à bien sa réalisation. Les obstacles se sont multipliés devant lui avec une continuité dont il n'a triomphé qu'à force de patience et d'ingéniosité. Mais enfin sa persévérance est récompensée et la pellicule a enregistré fidèlement les brillantes conceptions de l'artiste.

Léonce Perret au travail est bien intéressant à observer. Le promptitude du coup d'œil, la rapidité de la décision, la netteté des instructions données, des remarques faites, affirment une maîtrise absolue dans un art où il excelle, à vrai dire, depuis de longues années déjà et où il s'est perfectionné, comme l'on sait, dans les studios américains jusqu'à complète assimilation de toutes les ressources et de tous les secrets de la technique américaine. *Kœnigsmark* permettra à Léonce Perret, de donner, à cet égard, toute sa mesure.



Pendant le repos au studio : P. de la BORIE, Jaque CATELAIN, Huguette DUFLOS, Léonce PERRET

C'est au nouveau studio Pathé à Vincennes qu'ont été tournés les intérieurs de *Kœnigsmark*.

Des décors d'une somptuosité et d'un art raffiné encadrent l'intrigue romanesque dont le charme captivant commença la réputation de M. Pierre Benoit. Vous admirerez, notamment ce boudoir de la duchesse Aurore où le jeune Français dont Pierre Benoit a fait le héros de son roman, lit des vers, des vers d'amour avec un accent si passionné que la jeune femme en est profondément troublée et qu'il s'en faut de bien peu que la scène ne s'achève sur un baiser plus éloquent que tous les poèmes du monde. Huguette Duflos et Jaque Catelain jouent cette scène à merveille, avec une sincérité et un tact incomparables. Mais, hélas, un fâcheux survint, un fâcheux qui n'a même pas l'excuse d'être photogénique! Et, pendant un intervalle de repos, tandis que Léonce Perret se délassait de son travail au pied du divan où est étendue Huguette Duflos, le fâcheux voulut connaître ce livre de poésies d'où Jaque Catelain tirait de si vibrantes ondes d'idéalisme et de sentimentalité amoureuse. Horreur! c'était un des plus... réalistes romans de Zola pris au hasard dans le magasin des accessoires! Toute la poésie dont il énivrait Huguette Duflos, Jacques Catelain la tira de lui-même!

Telles sont les surprises du studio et tant pis pour les fâcheux qui s'y exposent... en même temps qu'ils s'exposent à être surpris par les appareils, toujours braqués, des habiles opérateurs de Léonce Perret!

P. de la B.

LES GRANDS FILMS

PASTEUR

Présenté par l'ÉDITION FRANÇAISE CINÉMATOGRAPHIQUE



PASTEUR reçoit les félicitations des savants le jour de son Jubilé à la Sorbonne le 27 Décembre 1892

Lorsque, au mois de décembre dernier, à l'occasion du centenaire de l'illustre savant, fut présenté à la Sorbonne le film *Pasteur*, nous avons exprimé le vœu que cette œuvre, à la fois émouvante et magnifique, fut

soumise à l'appréciation du grand public. Nous écrivions alors : « De tout cœur nous souhaitons qu'une œuvre cinématographique de cette valeur soit divulguée et répandue. Elle le mérite parce qu'elle glorifie

•CINÉ-SACHO•



FIANÇAILES

— Tout cela est fort beau, cher vicomte, mais vous apportez-t-elle une dot ?
— Superbe, baron... son père a loué RISQUETOUT !

un des bienfaiteurs de l'humanité, elle le mérite aussi parce qu'elle fait grand honneur à l'art cinématographique et atteste les immenses services qu'il peut rendre pour le plus grand bien des plus nobles causes ».



PASTEUR à Arbois en 1836

Ce vœu sera bientôt un fait accompli. Le grand public, après cette assistance d'élite qui l'acclama à la Sorbonne, verra le beau film réalisé par M. Jean Epstein, sous la direction de M. Jean Benoit-Lévy, sous le contrôle de M. Adrien Bruneau, Inspecteur de l'Enseignement artistique et professionnel de la Ville de Paris, et d'après le scénario de M. Edmond Eparand.

Déjà la présentation qui en a été faite samedi dernier devant les Directeurs et la presse corporative, a obtenu le plus vif succès. Il n'y a eu qu'une voix pour reconnaître à cette bande des qualités exceptionnelles d'intérêt et d'émotion. Car bien loin qu'il s'agisse d'un documentaire froid et aride, on se trouve tout de suite entraîné par la beauté et la grandeur du sujet. A cet égard, il faut rendre plein hommage à l'adresse du scénariste et du metteur en scène qui ont réussi à créer, en parfait accord de progression calculée, un enchaînement d'épisodes auquel le spectateur ne peut plus échapper.

C'est toute la vie du savant qui se déroule devant nous depuis sa naissance, à l'humble foyer d'un artisan jusqu'à cette journée du 27 décembre 1892 qui marqua, en quelque sorte, l'apothéose de la science française, lorsque le monde entier vint fêter à la Sorbonne le jubilé du plus grand savant des temps modernes.

Rien de plus simple mais, en réalité rien de plus passionnant que l'ascension d'une telle intelligence vers la plénitude de son rayonnement. Pasteur, au surplus, ne fut pas seulement un grand savant, un grand décou-

vreur de vérités scientifiques, il fut aussi un brave homme, un cœur généreux et tendre et les réalisateurs du film ont très bien su mettre en lumière — c'est le cas de le dire — cette face de sa physionomie. Les scènes qui relatent la guérison du petit Alsacien Meister sont, notamment tout à fait touchantes.

Quant à l'authenticité, au sérieux de la reconstitution des démonstrations scientifiques qui tiennent naturellement une grande place dans le film — et qui n'en forment pas la partie la moins captivante — M. Adrien Bruneau s'est, en des termes forts nets, porté garant du scrupule, de la conscience qui ont été constamment observés à cet égard :

« Toutes les vues, en dehors des expériences et opérations prises à l'Institut Pasteur sous la direction des docteurs, chefs de services, ont été prises en ma présence. Je puis donc garantir l'authenticité de tous les extérieurs, ainsi que la vérité des restitutions en atelier. Ces dernières d'ailleurs avaient été exécutées sous la direction d'un artiste consciencieux doublé d'un archéologue fervent, l'architecte décorateur Eugène Belleville. Quant à la qualité de la photographie, il suffit de savoir que le premier opérateur était M. Floury ».

Il s'agit donc bien là, comme l'on voit, d'un document de premier ordre, d'un film dont la tenue et la portée méritent une considération toute spéciale et qui, à juste titre, attirera la foule.



La Naissance de PASTEUR à Dôle

En même temps qu'une bonne action et qu'une bonne œuvre, de propagande morale et de vulgarisation scientifique, tout Directeur de cinéma qui passera le film *Pasteur* fera donc — nous en sommes persuadés — une excellente affaire.



IN' CH' ALLAH !

Présenté par la COMPAGNIE FRANÇAISE DU FILM

L'un des plus beaux films français de ces derniers mois est incontestablement *In' Ch' Allah* ! dont la

présentation au Gaumont-Palace fit sensation. Il s'agit, en effet, d'un film d'une qualité rare, puisque le scénario et la mise en scène ont été réalisés par un des représentants les plus éminents de l'Art moderne, M. Franz Toussaint. Et ce Maître de la Décoration a choisi pour décor de son film le Maroc, pays de splendeurs ensoleillées et de passions farouches. De ce pays merveilleux il a rapporté un véritable poème d'images, mais un poème qui est aussi un drame. Et toute l'âme de l'Islam, vibre et palpite au long de cette odyssée du désert.

Cependant l'admirable conscience artistique de Franz Toussaint, n'était pas satisfaite encore du résultat obtenu. D'accord avec l'Editeur du film, « La Compagnie Française », il a remanié son scénario et repris complètement

le montage de la bande en s'imposant les directives les plus rigoureuses d'expression dramatique et d'impression visuelle. Sacrifiant délibérément tout ce qui ne contribuait pas essentiellement à l'effet voulu

et cherché, il a créé, en vérité, une œuvre nouvelle dont la sobriété même fait mieux ressortir les multiples beautés et décuple la puissance d'évocation et d'émotion.

Une nouvelle présentation du film a été, à cet égard, tout à fait décisive. *In' Ch' Allah* ! dans sa nouvelle version a littéralement émerveillé et empoigné ceux qui ont eu la bonne fortune d'assister à la projection de cette belle œuvre.

Il est juste de reconnaître, que l'interprétation concourt grandement à ce succès. Stacia Napierkowska, n'a jamais trouvé un rôle mieux dans ses moyens. Souple, féline, coquette, voluptueuse, elle est bien l'Orientale. Fabienne Fréa, très belle et très émouvante, l'indigène Brahim El Hadjeh, sincère, si ardent, si pittoresque, tous les artistes que Franz Toussaint a animés de sa conviction communiquent à ce film le rythme de la vie.

La « Compagnie Française du Film » en éditant cette nouvelle version d'*In' Ch' Allah* ! a bien mérité de l'art français.



STACIA NAPIERKOWSKA, dans *IN' CH' ALLAH* !

Assurez-vous sans tarder de la Nouvelle Production des

ETABLISSEMENTS CH. BANCAREL

CONCESSIONNAIRES

de l'UNION-ÉCLAIR et de la C^{ie} F^{se} des Films Artistiques JUPITER

12, rue Gaillon — PARIS

LES GRANDES ESPÉRANCES

Un grand film artistique d'après l'œuvre de Ch. DICKENS

interprété par MARTIN HERZBERG

EDITION JUPITER

FILM NORDISK

Les Maîtres de l'Océan

Scènes d'aventures avec M. VARCONI
le merveilleux interprète du *Sixième Commandement*

René CRESTÉ dans

UN COUP DE TÊTE

Comédie

Fanny WARD dans

RÉDEMPTION

Comédie dramatique

Un Grand Malfaiteur

Grand film d'aventures

avec Luciano ALBERTINI

— et —

LE SIXIÈME COMMANDEMENT

Cinétragédie moderne adaptée du récit biblique de *Sodome et Gomorrhe*

interprétée par LUCIE DORAINE

Le Film le plus formidable édité à ce jour — Plus de deux ans de travail

15.000 FIGURANTS

20 MILLIONS DE DÉPENSÉS

AMOUR

Présenté par l'Exploitation des films ÉCLIPSE

La présentation spéciale d'*Amour* par la firme « Eclipse » a vivement intéressé le nombreux public qui se pressait dans la belle salle du Grand Cinéma et qui a fortement applaudi ce beau film. *Amour*, en effet, est une comédie dramatique dont le scénario délicieux et charmant, possède de belles scènes tantôt sentimentales, et tantôt douloureuses. Mais il offre, en outre, l'attrait très sensible d'être un film en couleurs.

Nos yeux sont habitués à se satisfaire des photographies uniteintes, et l'art du cinéma est devenu si parfait que nous avons devant elles l'illusion du vivant.

Illusion lointaine, la réflexion nous le montre devant un film comme *Amour*, où le jeu des couleurs contribue heureusement à réjouir nos yeux. Nous nous apercevons en effet que la couleur est un des éléments mêmes de la vie à représenter. C'est, dans le monde ordinaire, la diversité indispensable des tons. C'est au cinéma l'infinité des détails que la couleur précise.

Dans *Amour*, outre la scène qui eut été la même dans un film en blanc et en noir, on s'intéressait à des précisions qui apparaissaient : la couleur des costumes portés par l'exquise Louise Glaum, par exemple. Quand s'ouvre la garde-robe, au lieu d'une rangée indécise, nous apercevions nettement chacune des toilettes, différenciée par la couleur comme par la façon; toute la vie d'une femme. Les chevelures, ou blonde, ou blanche, ou rousse, restituent également leur vérité aux visages des acteurs. Le mobilier, les tentures donnent la vie aux intérieurs.

Quand aux paysages, faut-il souligner le grand éclat que leur donnent les couleurs ? On peut dire qu'ici elles sont indispensables, bien qu'on s'en passe à force d'art et d'accoutumance. *Amour*, offre des vues de parc, de jardin, de campagne, des vues de mer dont la beauté réelle reste inoubliable. Devant ces vues, nous comprenons qu'elle est l'illusion à laquelle nous cédon devant les films ordinaires, et à laquelle d'ailleurs, l'habitude nous fait demeurer attachés. Si curieuse, si artistique et intéressante que soit la réalisation en couleurs d'*Amour*, il n'est pas à craindre qu'on se désintéresse du film unicolore. Mais attention ! Comme il faut éviter avant tout aux spectateurs de cinéma de se fatiguer par la satiété du toujours pareil, *Amour* passionnera par la vision colorée qu'il apporte, et parce qu'il rompra utilement la monotonie des bandes habituelles. En attendant que le progrès donne au cinéma un supplément de vie par la couleur définitivement conquise.

Nous avons dit que le scénario d'*Amour*, était d'une douceur charmante. C'est une histoire d'amour, comme

son titre l'indique, et qui sait tirer d'une intrigue simple, une émotion et un intérêt qui ne faiblissent pas.

Au début, nous voyons la gracieuse Louise Storm, qu'on appelle « Cousette », travaillant dans un atelier de confection, puis rentrant chez elle après son travail. Elle vit avec sa vieille mère et sa jeune sœur. Ici se placent quelques scènes intimes du plus délicieux détails.

Louise a un fiancé qui lui apporte une bonne... et triste nouvelle; il vient d'obtenir une place d'avenir, mais à l'étranger. L'y suivre? comment abandonner la sœur et la maman? On convient de s'attendre.

Mais William parti, la mère de Louise meurt, la petite (six ans environ, et dont le jeu offre des scènes charmantes) est malade et a besoin de la campagne... Bref, voici Louise mariée à un banquier, Dunning.

Ce mari n'a pu lui offrir que la richesse, car il n'a point renoncé à ses habitudes de vie facile. Nous le voyons emmener sa femme dans un music-hall et aller flirter avec une ancienne amie. Les scènes, très bien étudiées et émouvantes, sont, d'ailleurs, un excellent prétexte pour introduire un ballet et quelques attractions choisies et d'un luxe heureux.

Tandis que Louise rêve de s'affranchir en jouant à la Bourse, William revient; il est invité précisément chez le banquier, intéressé dans les affaires pour lesquelles il vient de voyager. La scène où William et Louise se retrouvent est d'une grande émotion douloureuse. A noter encore, les scènes où Louise, qui a donné des ordres d'achat, est affolée par la nouvelle d'un accident arrivé à sa sœur, et fait fortune ainsi à peu près inconsciemment...

Les scènes de la fin sont d'une grande beauté et d'un excellent mouvement. Louise veut divorcer; son mari refuse. Elle est partie dans sa propriété à la campagne et il l'y rejoint. A mi-route, l'auto de Dunning a une panne, il téléphone à Louise qui vient elle-même en auto; elle est décidée au suicide s'il refuse le divorce.

Une des réalisations les plus émouvantes qu'on ait vues se place ici : Le mari et la femme discutent; sur refus du premier, la femme accentue la vitesse et dirige droit vers la mer; combat dans la voiture pour la direction et chute dans les rochers; cette dernière scène particulièrement bien amenée.

Cousette ne meurt pas et peut épouser William. Ainsi le dénouement est heureux dans ce beau film, remarquablement interprété, qui offre par ses différents attrait une satisfaction complète des yeux, de l'esprit et de l'imagination. *Amour*, sera un grand succès.

Avec *Amour* a été présenté le *Mariage de Dédé*, un comique de premier ordre et dont tout le début est d'une originalité des plus appréciables. L'écran, à demi-voilé, ne révèle que les pieds des personnages et les scènes ainsi jouées sont pourtant sans sous-titres, n'en demandant point pour se faire comprendre.

Dédé cherche une âme sœur... cela ne va pas sans déboires et même cela le conduit au poste et en prison. Mais l'âme-sœur s'est laissée toucher par tant de persévérance et Dédé est marié.

Son beau-père un plombier, a vite fait de lui trouver de l'ouvrage. Une scène d'inondation provoquée par l'inexpérience du nouvel apprenti, une scène d'erreur judiciaire comique, une scène d'évasion, quelques autres où Dédé cherche en vain à se faire remettre en prison

pour y rejoindre sa jeune épouse qui avait pris sa place, sont de celles qui peuvent le plus sûrement faire naître un fou rire. Les jeux comiques de Dédé sont excellents.

Pour terminer la séance, « l'Eclipse » donnait *Les Guerriers Polissons*, dessins animés dont l'exécution est particulièrement réussie.

Nous ne pouvons que féliciter M. Matras l'auteur de cette bande amusante.

Il ne faut pas oublier dans cette séance, la part de succès qui revient à l'orchestre du Grand Cinéma. On sait que sous la direction de M. Raynal, la musique de cette salle est toujours particulièrement bonne et le public, encore une fois, ne lui a pas ménagé les applaudissements.

LA FOLIE DU DOUTE

Présenté par PATHÉ CONSORTIUM CINÉMA



Une émouvante scène jouée par Jean DAX

Le cinéma, comme son nom l'indique, vit et vivra de mouvement. Il exige d'abord des faits, des événements, des péripéties. Il est indispensable que sans cesse, il s'y passe quelque chose, qu'à chaque pas l'action se modifie en une autre action, qu'il y ait à peu près autant

de gestes qu'il y a de secondes dans le déroulement du film.

De là le succès légitime de la bande d'aventures, où tout est mouvement et action. Mais on a remarqué que les scénarios de ce genre, s'ils offraient aux yeux

un plaisir indiscutable, satisfaisaient peu au total l'esprit, et que leur monotonie risquait de devenir lassante. Là, comme ailleurs, l'intelligence de l'homme exige l'idée; le spectateur cherche l'esprit avec lequel son propre esprit communiquera.

L'idée, peut-elle rendre au cinéma d'une façon suffisante? Oui, si vous avez un scénario habilement conçu, et un metteur en scène averti. *La Folie du Doute*, par exemple, n'est pas loin d'être un film qui se rapproche, par la psychologie, de la comédie de caractères. On y étudie le jaloux.



Jean DAX dans *La Folie du Doute*

La jalousie et le doute sont, en effet, présentés ici comme des maladies de la volonté dont on nous convie à voir les terribles effets.

L'auteur du scénario qui est en même temps, le metteur en scène, a su illustrer cette idée et cette démonstration au cours d'un drame fortement bâti.

Voici le principal personnage, Jean Villars, dont la valeur intellectuelle est grande, mais qui a le terrible défaut de douter de soi et de tout. Son ennemi, Paul Nervier, aura beau jeu à le faire tomber dans ses pièges; il lui fait croire notamment que Becker, leur chef à

tous deux, est amoureux de sa femme... et bientôt que sa fille Germaine est la fille de Becker.

Ces tourments s'agitent en ce malheureux Villars, tandis qu'il poursuit les travaux du percement d'un tunnel sous la Manche. Des scènes très importantes, et d'un très grand effet nous montrent l'inauguration de ce tunnel.

Nervier a saboté l'opération, en sorte qu'on se trouve en face d'infiltrations abondantes qu'il faut combattre d'urgence. Le voyage du train inaugural est plein d'émotions. Villars est blessé au cours d'un accident qui survient et sa femme meurt de la rupture d'un anévrisme.

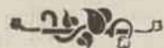
Tandis qu'on l'emportait, Villars a vu Becker penché sur sa femme. L'odieuse jalousie le traverse, et sa blessure aidant, il perd à demi la raison. Une rage le prend contre sa fille sur laquelle il veut se venger: il va dans sa chambre, avec la pensée de l'étrangler, et n'y trouvant que la grande poupée que Germaine y a mise, il imagine que c'est celle-ci qui est morte. Il devient fou tout à fait. La terrible maladie a fait son œuvre.

Les scènes subséquentes du film nous montrent Germaine grandie, élevée par Becker, désireuse de retrouver son père, et celui-ci qui peut guérir enfin à la suite d'une forte émotion bien ménagée. Et Nervier, qui continuait ses agissements est enfin confondu...

La Folie du Doute, tant par ses scènes dramatiques que par le fond du sujet, est destiné à un succès réel. Le metteur en scène a bien traité sa matière, dont il a surtout, du point de vue technique de la réalisation, admirablement tiré les meilleurs effets. L'interprétation de son côté est supérieure. Il suffit de citer l'excellent comédien Arquillière, dont l'éloge n'a plus besoin d'être fait, et qui incarne magistralement M. Becker. Le rôle de Villars est tenu par M. Jean Dax, qui lui a donné un caractère d'anxiété profonde, très émouvante, et qui sait, point essentiel, se garder la sympathie jusque dans les épisodes les plus cruels de sa folie. Germaine, lorsqu'elle est petite encore, est incarnée délicieusement par la gentille Baby Christian, et plus tard par M^{lle} R. Dupré qui lui donne tout son charme réel et prenant. Son amie Simonne, la fille de Becker, rôle tout épisodique, est bien mis en valeur par M^{lle} Valmont.

M^{me} Delaunay a été remarquée dans le rôle de M^{me} Villars; nous nous devons de citer encore M. Jean Ayme, très habile à composer son rôle du peu sympathique Nervier et qui en fait quelqu'un, et M. Maupain, qui trace bien sa silhouette dans le personnage du docteur.

Avec *La Folie du Doute*, nous avons vu une comédie très agréable: *Au voleur!* Ce sont des jeunes filles qui s'amuse à jouer aux pick-pockets, et qui sont victimes d'un vrai voleur. Cela fera rire.



LES GRANDES ESPÉRANCES

Présentée par LES FILMS ARTISTIQUES JUPITER

Mardi après-midi, au Cinéma Artistique, la « Compagnie Française des Films Artistiques Jupiter » présentait un film danois: *Les Grandes Espérances*, tiré du roman de Charles Dickens. Chacun sait combien est touchante cette simple histoire de Pip qui, tout enfant,



Martin HERZBERG dans le rôle de Pip

a donné son cœur et ne saurait le reprendre malgré le dur traitement auquel il est soumis.

Pip a dix ans. Pip est orphelin. De son vrai nom Philip Pirrip, il vit à Barmsea chez sa sœur Mrs. Gargery et son beau-frère le forgeron Joe.

Colèreuse et méchante, Mrs. Gargery mégère malapprivoisée, fait la vie dure à ses proches et le pauvre Pip

victime sans défense, subit plus que les autres les à-coups de son éternelle mauvaise humeur.

En mer, à quelques encablures de la côte, deux bateaux pénitenciers sont à l'ancre. Ces pontons abritent quelques douzaines de forçats.

Certain soir, l'un deux s'évade et le hasard le met en présence de Pip. Mourant de soif et de faim, le pauvre diable tempête et menace. Pip le prend en pitié et le ravitaille.

Aux environs de Barmsea une étrange vieille fille Miss Havisham mène entre les murs vétustes d'un mystérieux manoir une existence recluse. Des chagrins intimes l'ont conduite à haïr les hommes et pour se venger dans l'avenir du mal que l'un d'eux lui a fait, elle a adopté une orpheline Estella dont elle s'efforce de modeler le cœur à l'image du sien. Quelques visites de Pip permettent à Estella de faire ses premières armes. La coquetterie de la petite fille triomphe aisément de la candeur de son sentimental compagnon.

Et les années passent... Un mécène inconnu s'est intéressé à l'éducation de Pip et a pris en charge les frais de son entretien. Pip a quitté les Gargery et vit à Londres. L'ex-petit paysan a conservé sa candeur et son cœur à gardé ses préférences. En dépit de l'indifférence qu'elle lui témoigne Estella occupe uniquement ses pensées et au fond de soi-même Pip n'a pas perdu l'espoir qu'elle lui appartienne un jour.

Les années passent... et certain soir Pip apprend enfin le nom de son mécène anonyme. Hélas! ce mécène n'est pas Miss Havisham dont il avait lieu de se croire l'obligé; mais le misérable forçat qu'il a secouru naguère. Les Grandes Espérances dont il se nourrissait malgré tout s'écroulent en bloc. Estella déjà si lointaine est à jamais perdu pour lui.

Mais les malheurs de Pip agissent au contraire sur le cœur de la jeune fille à la façon d'un réactif salutaire. La cruauté de son attitude passée lui fait soudain horreur. Elle maudit Miss Havisham, renie ses conseils néfastes et quitte le pays...

La mort dramatique de Miss Havisham suit de peu la fuite de sa pupille.

A son tour le forçat évadé, puis repris, meurt à l'hôpital.

Pip et Estella que les circonstances ont rapproché connaissent enfin le bonheur qu'ils n'espéraient plus.

Le film est joué dans les costumes du temps; la crinoline et les corsages très ouverts, montrant les épaules délassent des costumes modernes et la scène du bal avec toutes les robes à volants et les boucles encadrant de charmants visages, a été très appréciée.

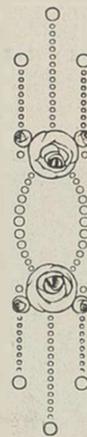
Le metteur en scène a choisi des vues exquises et qui forment le plus grand contraste avec la doulou-

Martin est, en effet, doué de qualités émotives tout à fait extraordinaires; son joli visage expressif reflète aussi bien la joie que la douleur, mais dans ce rôle de Pip c'est surtout les larmes que nous lui voyons verser. Dans la scène avec le forçat évadé, si parfaitement jouée par Emil Helsengreen, Martin Herzberg est particulièrement touchant. Cet enfant reste enfant et semble ignorer la présence d'un appareil de prises de vues.

Pip jeune homme a toutes nos sympathies, encore que le scénario nous le montre d'un caractère un peu faible et ne pouvant même essayer de réagir contre



Pip rencontre un forçat évadé et lui porte secours



reuse réalité des bateaux pénitenciers, mouillés dans la baie.

La mort tragique de Miss Havisham qui depuis vingt ans a été abandonnée par son fiancé le matin même de son mariage et qui, depuis lors, s'habille en mariée est admirablement réalisée. La vieille fille pleure auprès du feu en pensant au mal qu'elle a fait à Pip : soudain une bûche tombe sur ses voiles... la voici environnée de flammes, et, vivant brasier, elle court dans la salle où, depuis vingt ans, est préparé le repas de noces. Pip, attiré par ses cris ne peut la sauver!

Il faudrait citer mille détails qui montrent quel soin fut apporté à la réalisation de cette excellente production.

L'interprétation est digne des plus grands éloges : d'abord il y a Pip enfant, représenté par Martin Herzberg que l'on nomme, à juste titre, « le Jackie Coogan Danois »

un sentiment qui envahit son cœur et sa pensée. Harry Homodrup porte élégamment le gilet à fleurs et la cape et son sourire mélancolique rappelle étonnamment celui du petit garçon d'autrefois.

Quant à M^{lle} Olga d'Org elle est tout bonnement délicieuse et bien qu'elle soit la femme sans cœur dont le rire frais doit blesser, sa grâce naturelle révèle une douceur qui ne demande qu'à fleurir. Aussi ne peut-on lui en vouloir et n'est-on pas trop surpris du changement survenu dans son caractère à la fin du film.

Il serait injuste d'oublier les artistes qui interprètent le rôle de Joe le bon géant, la gentille Betty et le terrible Orlick. Bien qu'ils ne soient pas nommés leur talent accompagne bien les vedettes.

♦ Nous ne doutons pas que *Les Grandes Espérances...* soient réalisées et que ce film ait une longue carrière sur nos écrans.

LE REFLET DE CLAUDE MERCCŒUR

ET

JIM BOUGNE, BOXEUR

Présentés par l'AGENCE GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE

.....

LE REFLET DE CLAUDE MERCCŒUR

La technique du cinéma a permis de développer d'une manière souvent heureuse le vieux thème des sosies qui avait déjà fourni une si belle carrière théâtrale. M. Julien Duvivier vient de tirer d'un roman de M. Frédéric Boutet un scénario qui, en s'appuyant ainsi sur un personnage double, réussit à en obtenir des effets saisissants, curieux et même nouveaux.

Claude Mercœur est ministre et il a une vie mondaine

se sent conquise. Qu'y a-t-il donc? Son instinct de femme a senti la personnalité nouvelle que la raison ne s'explique pas.

La rivalité amène entre les deux sosies la haine et cause un meurtre. Qui est mort? Berjean. Mais le vrai Mercœur ne peut se faire reconnaître. Il n'y parvient que parce que Germaine se détourne de lui : elle ne se trompe pas, c'est Berjean qu'elle aimait. Ce moyen de théâtre est excellent et eut fort réjoui Darcey. Il donne au scénario habilement découpé par M. Julien Duvivier une pleine et entière valeur. M. Duvivier a fait de l'ensemble une réalisation très remarquable et heureuse en tous ses détails.

Cet excellent scénario a permis à M. Gaston Jacquet qui interprète le double rôle de Claude Mercœur et de Raoul Berjean, de donner une juste mesure de son talent, qui est remarquable. Dans l'un et l'autre de ses personnages, M. Jacquet sait faire sentir toutes les nuances assez fines qu'exigeaient l'interprétation.

Nous avons vu, avec plaisir, auprès de lui M. Camille Beuve, qui a mis beaucoup de maîtrise à représenter le docteur Vautier, et MM. Violette (Jérôme de Préven) et Jean Prevost (Jacques Benoît) qui sont excellents. M^{lle} Maud Richard, dans le rôle de Gilberte Heurlize, qui offrait des difficultés particulières, a été remarquablement émouvante, dans des attitudes qui font valoir sa beauté et son talent.

Voilà un film extrêmement *public* et qui est assuré de la plus fructueuse carrière.



JIM BOUGNE, BOXEUR

Jim Bougne, boxeur a été accueilli avec autant de satisfaction que *Le Reflet de Claude Mercœur*. C'est un sketch de M. Jacques Bousquet que M. H. Diamant-Berger a réalisé avec sa compétence et sa valeur habituelles. Disons tout de suite que c'est extrêmement amusant, et que Maurice Chevalier y est particulièrement drôle.



M. Gaston JACQUET et M^{lle} Maud RICHARD

et politique très absorbée. Quelqu'un demande à le voir, c'est un M. Raoul Berjean. Mercœur est stupéfait de voir qu'il lui ressemble à s'y tromper.

On conclut donc, ce qui est classique, le pacte de remplacement. Berjean remplacera Mercœur dans les corvées.

Mais Mercœur aime la charmante Germaine Heurlize, sa fiancée, qui demeure assez froide. Il se trouve que Germaine rencontre Berjean, qu'elle croit Mercœur, et

EXPLOITATION DES FILMS

50, Rue de Bondy
2, Rue de Lancry
- PARIS -



Tél. NORD

19-86
40-39
76-00

PRÉSENTE

Le LUNDI 26 MARS, à 2 heures, au PALAIS DE LA MUTUALITÉ (Salle du Rez-de-Chaussée)

La Muraille Hantée

DRAME D'AVENTURES

avec

WARREN KERRIGAN

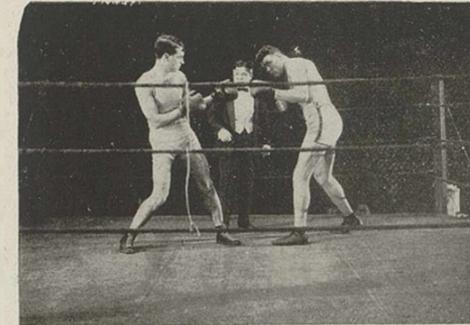


LES VACANCES DE DÉDÉ

COMIQUE EN 2 PARTIES

Série DÉDÉ

L'histoire est vaudevillesque. Chevalier aime Lulu. Le père de celle-ci les surprend à fleureter. Lulu présente Chevalier comme le boxeur Jim Bougne qu'on attendait



Maurice CHEVALIER sur le ring.

précisément, et dont on ignore la tête. Mais le père de Lulu prend la chose au sérieux, et voilà Chevalier obligé, bon gré, mal gré, d'agir comme un champion de boxe.

Et il lui faut monter sur le ring, combattre un japonais

au jui-jitsu, puis boxer... Il y a une Providence pour les amoureux disaient nos anciens. C'est grâce à cela sans doute que Chevalier sort vainqueur de ces combats.

Le vrai Jim Bougne arrive furieux. Mais on l'apaise en lui versant le cachet, et il ne peut se plaindre que la besogne soit faite. Il ne reste à Chevalier qu'à épouser Lulu, qu'à un tel homme son bourgeois de père ne peut raisonnablement refuser.

Tout cela est plein de péripéties fort drôles et d'incidents comiques dont l'effet a été assez souvent expérimenté pour être certain. L'entraînement du faux boxeur, par exemple, renouvelle des scènes qui ont toujours fait rire.

Chevalier continue à se montrer un de nos meilleurs comiques. Son talent est en pleine forme. Il a réellement le rire du public à sa disposition, et c'est une force. M^{lles} Florelle et Jane Myro ont ajouté leur agrément et leur talent très réels. Les boxeurs Journée, Ray Dupé, Donis sont excellents sur le ring de l'écran, ainsi que M. Vylé, le speaker, et M. Philippe Roth, l'arbitre. M. Martinelli s'est montré artiste parfait et il faut louer aussi de leur réalisation MM. Préfils et Stacquet, ils complètent une interprétation qui réalise, par l'habile jeu de chacun, une harmonie très heureuse.

AU FILM DU CHARME

A propos d'audace.

Chacun se rappelle la fin tragique de Locklear et la campagne de presse qui suivit la mort de cet excellent et téméraire artiste. En règle générale, la critique fut d'avis que même sous prétexte de plaire au public, il ne fallait pas risquer à tout propos et hors de propos de faire rompre les os à des acteurs trop consciencieux, trop présomptueux ou trop avides de gros cachets.

Durant quelques mois le film eut l'air de s'assagir et les firmes cinématographiques firent semblant de se repentir... commercialement. L'épidémie renaît, tel le sphinx, de ses cendres. On lance en ce moment des exclusivités acrobatiques effrayantes.

Et la publicité nous les annonce dans ce style grandiloquent :

« Quand on voit de telles prouesses apparaître à l'écran on se demande où s'arrêtera le courage et la témérité des interprètes. Sans truquage, sans chiqué, le célèbre et sympathique athlète X... se joue des difficultés les plus périlleuses et tient dans ce film un rôle des plus

« brillants, et nul doute qu'il n'obtienne un grand et légitime succès auprès de tous les sportifs ».

Eh bien ! c'est une erreur. Les sportifs aiment la prouesse sportive et déplorent le... casse-gueule. J'en parle en bonne connaissance de la cause.

Mon avis définitif est qu'il est criminel de tourner des films pouvant et devant fatalement entraîner mort d'homme. On ne joue pas plus avec le danger qu'avec des armes à feu.

Et je trouve absurde la mort de Howard Young s'abattant, il y a quelques jours, à New-York, devant l'hôtel Martinique, aux pieds de sa femme, du haut d'un gratte-ciel de 20 étages, où il avait grimpé par la façade, tel un lézard.

Et je trouve inqualifiable la pensée de l'opérateur, offrant à la veuve, revenue de son évanouissement, mille dollars pour « singer » un deuxième évanouissement « à tourner ».

Ces mœurs et ces coutumes ne sauraient rentrer dans le cadre d'aucune morale, même la plus bestialement utilitaire et j'estime que nous devons prêcher une croisade contre ces « barbares ».

A. MARTEL,



LE PRIX VIRGINIA DE CASTRO est attribué à M. Léon Poirier pour son film "Jocelyn"

Ainsi que nous l'avions fait prévoir le prix de 5,000 fr. destiné par M^{me} Virginia de Castro au plus beau film français présenté au cours de l'année 1922, a été attribué au *Jocelyn*, de M. Léon Poirier.

nettes et hardies le mirent rapidement en vedette dans le monde théâtral de Paris.

C'est lui qui supprima la morte saison des scènes parisiennes, en instaurant les fameuses saisons d'été qui



M. Léon POIRIER

Né en 1884 dans une famille de vieille souche française où les arts furent toujours en honneur et qu'illustra Berthe Morisot, une des gloires de l'école impressionniste en peinture, Léon Poirier fut de tout temps destiné à l'activité intellectuelle. Après de brillantes études, son initiative, la sûreté de son goût, ses conceptions

sont maintenant chose courante: lui qui, en 1910, connut l'un des plus grands succès de direction théâtrale en faisant jouer sur trois théâtres à Paris (la Renaissance, le Théâtre Réjane, les Bouffes Parisiens) le célèbre *Mariage de M^{lle} Beulemans*. En 1911, la saison d'opérette qu'il organisa au Vaudeville réunit des cham-

brées où se pressait toute l'aristocratie parisienne. En 1913, il inaugura enfin le Théâtre Léon-Poirier (Comédie des Champs-Élysées) situé dans le même immeuble que le Théâtre des Champs-Élysées de Gabriel Astruc, et à la construction duquel il avait collaboré de tout son effort pendant des années. L'éloge de ce monument prestigieux, qui reste classé comme le plus beau théâtre de Paris, n'est plus à faire.

L'échec de cette vaste entreprise, puis la guerre, — pendant laquelle Léon Poirier, engagé volontaire, gagna devant l'ennemi ses galons et sa croix, mirent un point d'orgue dans cette carrière exceptionnellement fertile et agitée.

En 1919, Léon Poirier revient à la vie civile avec la même activité, mais d'autres intentions. Le cinématographe, qui n'avait jamais cessé de l'intéresser, s'est développé d'une façon considérable, est devenu un art, mais un art jeune, encore inculte, où il faut défricher, bâtir, innover. Le théâtre, au contraire, s'est assoupi dans les reprises perpétuelles de l'ancien répertoire, semblant de moins en moins adéquat à la vie démocratique nouvelle. Léon Poirier n'hésite pas et résolument se tourne vers le cinématographe.

Il se met ardemment au travail et le succès tout de suite couronne heureusement ses efforts. Successivement il a donné :

1913-1914. — *Ces demoiselles Perrolin, Cadette, Monsieur Charlemagne*, de Léon Poirier, avec Gabrielle Fleury, Alice Tissot, Gaston Michel, opérateur : Victor Morin.

1919. — *Ames d'Orient*, de et par Léon Poirier, avec Madeleine Sévé, André Nox, Tallier, opérateur : Specht.

Le Penseur, d'Edmond Fleg, avec M^{lle} Madys, Nox, Tallier, opérateur : Specht.

1920. — *Narayana*, de et par Léon Poirier, avec M^{lle} Madys, Myrga, Van Daële, opérateur : Le Curieux.

1921. — *L'Ombre déchirée*, de Jeanne-Léon Poirier, avec M^{lle} Suzanne Desprès, Myrga, Madys, M. Roger Karl, opérateur : Letort.

Le Coffret de Jade, de Pierre Victor, avec M^{lle} Myrga, MM. Roger Karl, Mendaille, opérateur : Letort.

1922. — *Jocelyn*, d'après le poème de Lamartine, avec MM. Tallier, Roger Karl, Blenchar, M^{mes} Myrga, Bianchetti.

La décision prise par le Comité du prix Virginia de Castro sera rectifiée sans contestation. Cette décision honore d'ailleurs, en même temps que la réalisation de *Jocelyn*, les établissements « Gaumont » auxquels revient le mérite d'avoir édité le plus beau film français de l'année 1922.

Les Meilleurs Appareils
sont exposés à la
Maison du Cinéma

LA MISÈRE DES CINÉMAS

Les directeurs de Cinémas ne sont pas comme le croient bien des gens (et notamment nos parlementaires, ces messieurs de l'Assistance publique et les maires et leurs conseillers); des commerçants qui roulent sur l'or. Par suite de l'exagération des taxes beaucoup de directeurs, en effet, loin de se retirer après fortune faite, ferment au contraire leurs portes après avoir versé au fisc leurs derniers centimes.

Voici à titre d'exemples, quelques établissements qui ont dû renoncer à continuer une lutte désormais impossible : cinémas de Guingamp, Quiberon, Auray, Neuilly (de la Poste), Châtillon (Palais des Fêtes), Malakoff (Mirific), Montreuil (Eden), Melun (Palace), Saint-Ouen (Artistic), Saint-Maur (Family), Bois-Colombes (Salut), Neuilly-Plaisance (Victor-Hugo), Argenteuil (Le Pélican), Villemonble, Gagny, Saint-Germain (Bizin), Combes-la-Ville, Villeparisis, Ecouen, Lyon, (Fantasio), Strasbourg (Madelon et Polygone), Nice (Fleuri), Cannes (Royal), Moulins (Majestic), Besançon (Nouveautés), Douai (des Ferronniers), Villeurbanne, Saint-Aubin-Boulleng, Forges-les-Eaux, Haulme, Bonneval, Epernay, (Eden), Saint-Servan (Sévigné), Elbeuf (Mévisto), Beaune (Familia), Rinchamp, Lézignan, Serquigny, Beaumont-sur-Sarthe, Paray-le-Monial, Beauvais, Hénin-Liétard, Montbizot, Argelès, Ruel, Castres, Belfort (Eldorado), Epinal (Excelsior), Mayenne, Pont-Audemer, Guise, Thillot, Alfortville (Casino des Fleurs), etc. Et cela sans compter les cinémas qui transforment leurs salles en bals ou en concerts !

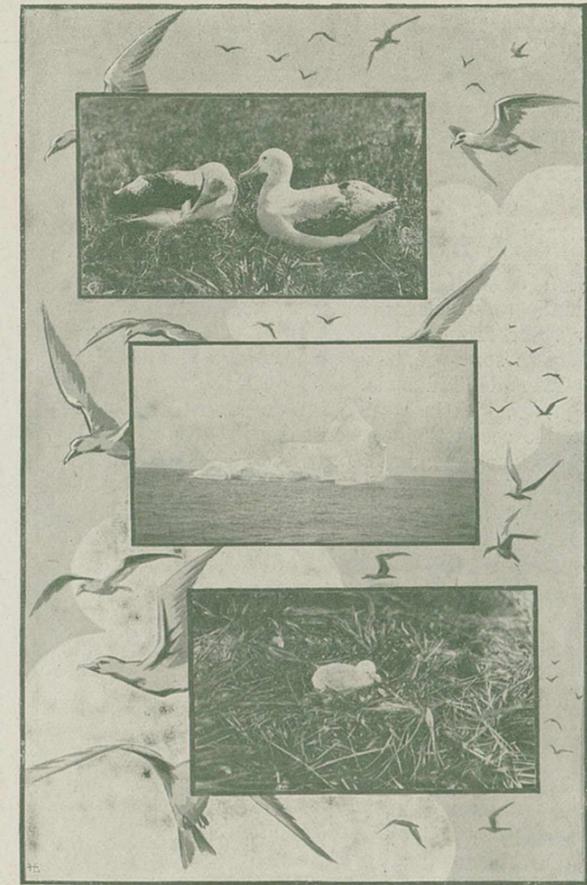
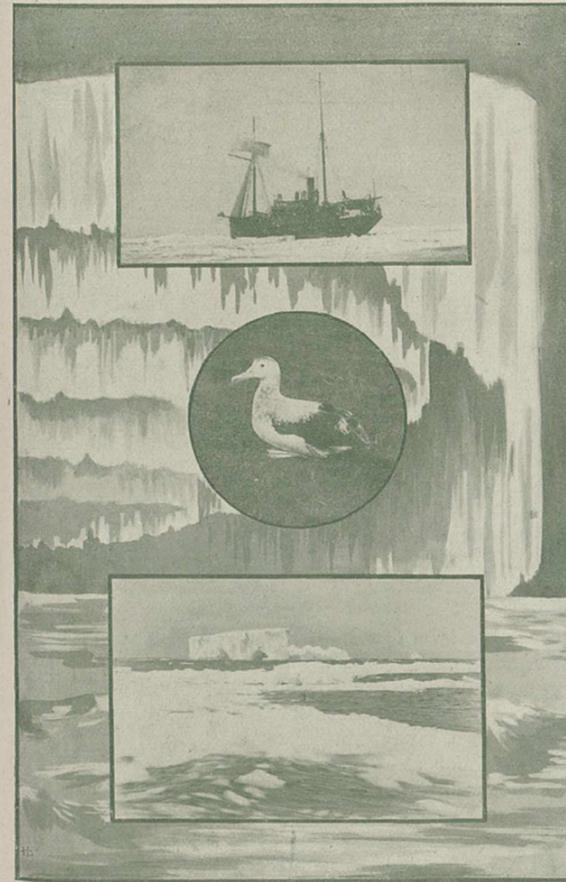
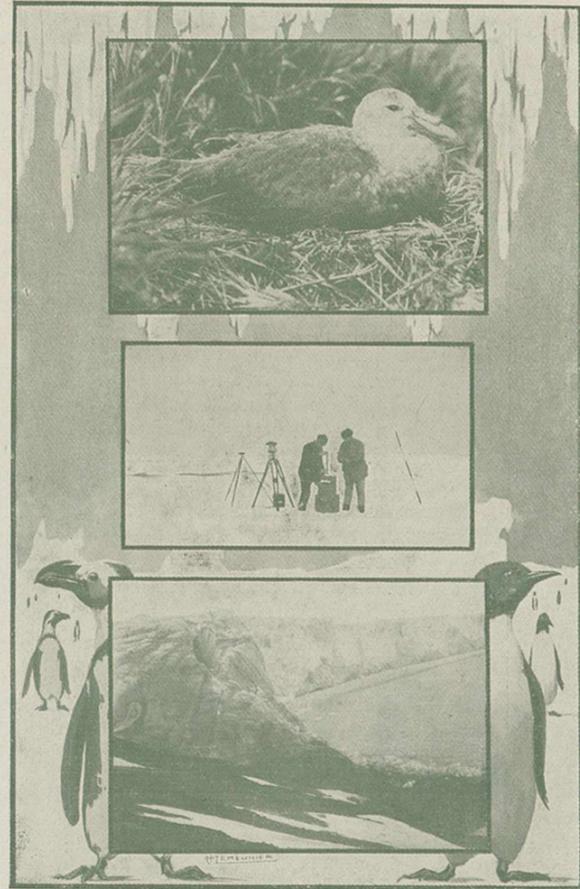
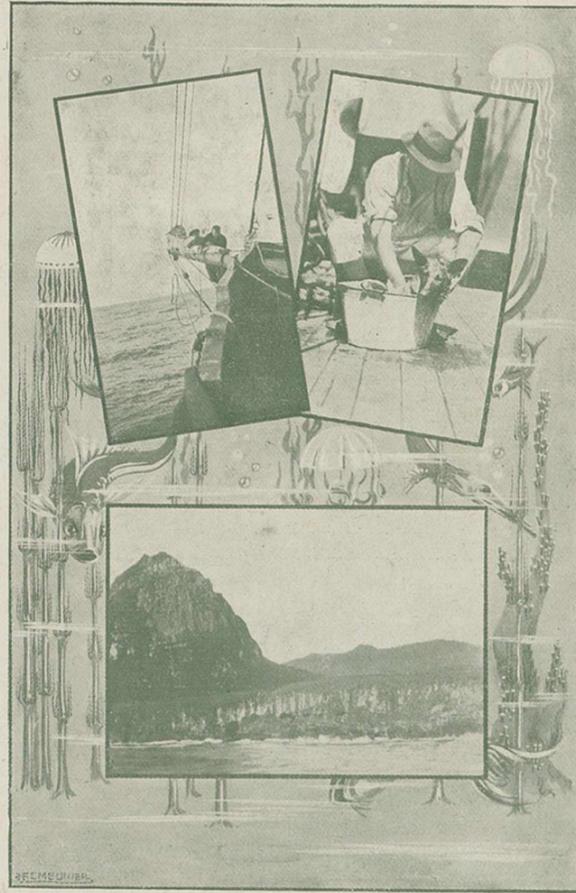
Quand l'Etat, l'Assistance publique et les municipalités auront complètement fait disparaître « la matière imposable », ils se décideront peut-être à adoucir enfin le sort de leurs victimes. Mais comme toujours en pareils cas, le remède arrivera trop tard.

(ECHO de Paris).

LA MORT DE SHACKLETON

Dernière Expédition du Vaillant Explorateur

A BORD DU "QUEST"



LES DIFFICULTÉS
VAINCUES POUR RÉALISER CE FILM
EN FONT UNE ŒUVRE EXTRAORDINAIRE

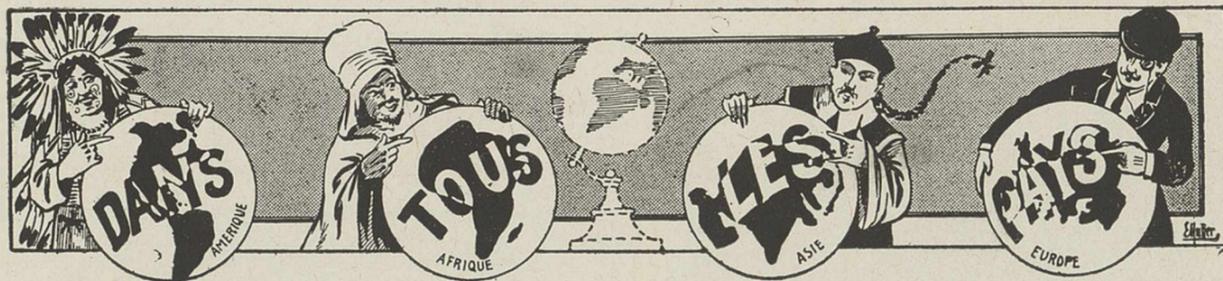


CINÉMATOGRAPHES

8, Rue de la Michodière, PARIS
36, Rue de Rome, MARSEILLE

PHOCÉA





LETTRÉ D'ANGLETERRE

Le monde cinématographique anglais s'émeut de ce que l'Amérique, comme la France, a fixé à 1925, l'introduction obligatoire du film non-inflammable. On se demande anxieusement si le Parlement anglais ne va pas voter la même loi, et toutes les plus noires conséquences sont prédites par certains qui voient en cela, la ruine de l'industrie. Mais on semble complètement ignorer, que la fabrication de la pellicule non-inflammable a constamment fait des progrès et que le degré de perfection auquel on est déjà arrivé promet — à brève échéance — la perfection complète. La seule différence, sera donc une légère hausse sur le prix de la pellicule. C'est du moins l'opinion des fabricants.

**

Le nouveau président de la « C. E. A. » (Association des Directeurs de Cinémas) n'a pas caché son intention d'essayer de toutes ses forces de réduire les prix de location de films. Nul ne saurait l'en blâmer, mais certains trouvent qu'il va un peu loin, lorsqu'il demande que les présentations de films se fassent dans la salle du loueur, sans musique, sans effets de lumière, enfin sans tous les avantages qu'une jolie et confortable salle peut offrir au public. Il est de fait qu'un film ainsi présenté perdra de son charme et sera jugé plus sévèrement par les Directeurs; le prix offert en sera par là même diminué et le loueur devra se contenter d'un gain beaucoup moindre. Mais si l'on examine la question sous un autre jour, il est évident que les loueurs ne peuvent consentir à présenter leur marchandise sous le jour le moins favorable : cela ne se fait dans aucune industrie, non plus que dans aucune exposition artistique. Les personnes qui considèrent un film comme une marchandise quelconque, voudront le présenter comme un épicer, par exemple, présente ses biscuits — dans de jolies boîtes. Celles qui ont la conviction que le cinéma est un art ne penseront pas à dépouiller le

film de son environnement artistique — bien au contraire.

Le président Gale aura fort à faire s'il veut changer la coutume des « présentations de luxe ».

**

Il semble que chaque fois qu'un nouveau film de Griffith est présenté, il soit tout à fait impossible de trouver une salle de cinéma assez belle ou assez vaste pour contenir la foule qui s'y presse. *One Exciting Night*, vient d'être visionné au « New Oxford Theatre » : encore si les Directeurs de salles étaient dans les favorisés. Mais beaucoup se plaignent de n'avoir même pas eu la possibilité d'apprécier le film.

La Presse corporative est généralement désappointée par cette nouvelle Griffith production, si peu en rapport avec le travail habituel du grand metteur en scène.

One Exciting Night est un mélange de comédie, de burlesque et de drame, le tout enveloppé d'un mystère qui ne parvient pas à intéresser. Pendant la production du film survint un terrible ouragan que Griffith s'empressa de filmer et qu'il intercala dans le film : cet ouragan en est vraiment tout l'intérêt et l'on ne cesse de se demander comment le talent du metteur en scène a pu s'égarer sur un tel sujet. C'est là qu'est le mystère.

**

Nouvelles. — « Graham Wilcox Productions » annonce que ses deux grands films : *Flames of Passion* et *Paddy the Next Best Thing* (Paddy, faute de mieux), sont vendus en Amérique et seront distribués par les Artistes Associés. On se souvient que c'est la vedette américaine Mae Marsh, qui est la protagoniste de ces deux productions lesquelles sont, d'ailleurs excellentes, mais on est en même temps assez tenté de se demander, si les Américains ont enfin reconnu les mérites d'un bon film anglais ou bien, si c'est le nom de leur « star » sur l'affiche qui — en leur promettant une bonne location — a poussé les Artistes Associés, à favoriser ainsi une production étrangère?

Quoiqu'il en soit « Graham Wilcox Productions » prépare *Chu Chin Chow*, que Herbert Wilcox va mettre en scène et qui aura comme protagoniste Betty Blythe, la belle interprète de *La Glorieuse Reine de Saba*. Cette nouvelle étoile américaine sera sans doute une autre mascotte.

**

G. E. Redman et Manning Hays sont partis cette semaine pour l'Amérique, emportant avec eux plusieurs films tirés des histoires de W. W. Jacobs, dont *The Monkey's Paw*, et qui sont mis en scène par Manning Hays. Il y a quelques jours, c'était la « Stoll » qui envoyait Alfred Lever de l'autre côté de l'Océan. Quel sera le résultat de ces différents essais et le marché américain va-t-il enfin s'ouvrir à l'Angleterre comme il est ouvert à l'Allemagne? Cela reste à voir.

**

Les Nouveaux Films. — Cette semaine, je n'ai aucune production anglaise à vous signaler. Dans la jungle des films américains se détachent *One Exciting Night*, dont le principal mérite est le nom de Griffith et ceux des artistes, Carol Dempster en tête. Cette production ne saurait compter dans les grands films.

Shadows (Ombres), présenté par Wallurdaw devra surtout son succès au prestigieux Lon Chaney dans le rôle d'un vieux Chinois, à demi paralysé et qui, à la suite d'un naufrage se trouve dans un village où il est plus ou moins persécuté. Un jeune pasteur arrive et le protège : le Chinois lui en garde une grande reconnaissance. Marié, le pasteur apprend que le premier mari de sa femme n'a pas péri dans le naufrage comme on le croyait, mais est sauvé et demande de l'argent pour se taire. C'est le Chinois qui découvre que tout cela n'est qu'une affaire de chantage. Il prévient son ami, et comme il voit celui-ci pardonner au coupable, la religion lui paraît soudain admirable et il se convertit avant de mourir.

Malgré certaines longueurs l'histoire ne manque pas d'intérêt, mais on peut voir que le film a été fait pour la vedette. Lon Chaney a encore là une superbe création.

Ridin' Wild (Folle chevauchée) est, comme son nom l'indique, un drame du Far-West, mais dans lequel entre une bonne portion de comédie. Hoot Gibson en est le protagoniste.

The Flirt, présenté par « European ». Beaucoup de réclame a été faite autour de ce film qui ne serait pas mal s'il était un peu raccourci. L'histoire est assez mince : une jeune fille veut quitter son modeste milieu pour un mariage riche. Elle ne néglige aucune occasion de se faire valoir, mais à vrai dire on se demande comment un homme sérieux pourrait lui proposer de l'épouser. Cora se laisse bernier par un aventurier qui veut la signature de son père et Cora forge cette signa-

ture qui lui est refusée. Les choses se compliquent et la jeune fille finit par avouer, afin de disculper son père. Son fiancé l'abandonne pour épouser sa sœur dont la simplicité lui présage un meilleur avenir.

Eileen Percy est la protagoniste du film et soutient bien son rôle antipathique, mais il faudrait couper certaines longueurs si l'on veut donner à la production une réelle valeur commerciale.

Manslaughter (Meurtrière). — Présenté par « Famous-Lasky », ce film est l'histoire d'une riche jeune personne qui est condamnée à plusieurs années de prison pour avoir causé — involontairement d'ailleurs — la mort d'un policeman. Cette condamnation est surtout due à un avocat dont elle est aimée et qui veut lui donner une bonne leçon. Mais lui-même est désespéré par son succès et boit pour oublier, c'est la prisonnière elle-même qui le sauve de cette boue et leur amour mutuel les rendra heureux.

C'est toujours le thème — si commun aux films américains — du coupable revenant dans le « droit chemin », mais le film est sauvé par l'excellente interprétation de Thomas Meighan et Leatrice Joy.

**

Deux films allemands ont été présentés cette semaine : *Dr Mabuse et The Golem*.

Le premier est extrêmement long et devra sans doute être donné en deux séances, ce qui est regrettable, car ces deux parties sont également assommantes.

Il y aurait un moyen peut-être de tout arranger, supprimer les longueurs et présenter le film en une fois : il gagnerait beaucoup à cette concentration de l'action. Et il a assurément besoin d'être remanié pour devenir supportable.

Dr Mabuse est un criminel qui se sert de sa science pour hypnotiser ses victimes et les amener à le servir. Sous divers déguisements il fréquente les salles de jeu et, toujours par son pouvoir mystérieux, gagne des sommes énormes. Un Chef de Police, De Witt, a juré de s'emparer de lui, et c'est une lutte acharnée entre les deux hommes. De Witt périrait s'il n'était sauvé à temps par ses amis et lorsqu'il arrive enfin à s'emparer du monstre, celui-ci a perdu la raison.

C'est du méli-mélo compliqué de prétentions futuristes. Un vrai casse-tête qui engendre l'engouement et l'ennui.

The Golem est basé sur une vieille légende : Une statue de plâtre, le Golem est soudain animée par un Rabbi et celui-ci l'emmène à la Cour de l'Empereur, afin de plaider pour son peuple, car il a vu dans les étoiles que de grands malheurs le menaçaient.

Le Rabbi fait voir à l'Empereur, dans une vision, tout ce que le peuple Juif a déjà eu à souffrir : l'Empereur s'en amuse et, aussitôt le toit du palais menace de

s'écrouler. L'Empereur affolé supplie et, sur l'ordre du Rabbi, le Golem soutient le plafond. Après avoir obtenu la faveur royale, le Rabbi s'en retourne avec son étrange compagnon, mais arrivés chez eux, le Golem tombé aux mains du peuple ignorant causerait toutes sortes de malheurs s'il ne prenait dans ses bras un petit enfant qui, innocemment, détruit le symbole magique, et le Golem tombe sans vie.

Comme on le voit, nous sommes ici en plein conte de fées. Mais les Allemands ont une façon de conter qui leur est propre, elle est avant tout, pesante et soporifique.

J.-I. FRENCH.

EN ALLEMAGNE

C'est au début d'avril que *Shylock*, le premier film de la nouvelle Société Pierre Paul Felner, sera mis en scène au studio de l'Efa au Zoo.

Le découpage du manuscrit est dû à M. Felner et il paraît que différentes scènes de cette célèbre comédie de Shakespeare: *Le Marchand de Venise*, seront tournées sur place.

Dès à présent M^{me} Henny Porten a promis sa collaboration.

**

Au sujet de la grande vedette allemande, il convient de signaler ici la résolution qui a été prise par l'assemblée des directeurs de Cinéma de Berlin, de rapporter la mesure de boycottage concernant les films « Porten » en général et celui de l'« Austro-Américain », Film (Gaumont) en particulier.

Une délégation de directeurs s'était mise en rapport avec l'artiste et avait acquis la certitude que le boycottage n'était nullement justifié.

L'engagement de Henny Porten par cette dernière compagnie remontait, en effet, à une époque où personne ne pouvait encore prévoir l'occupation de la Ruhr.

Cette manifestation manquait donc de base, car sans cela il aurait fallu rompre aussi le contrat de fabrication que « Gaumont » possède avec Maxim Galilzenstein.

S'il y avait des reproches à faire à M^{me} Porten, c'est qu'elle délaissait un peu trop sa propre société avec laquelle de nombreux directeurs avaient traité en matière d'exclusivité, pour aller tourner dans d'autres maisons, naturellement à des conditions beaucoup plus avantageuses en raison de la dépréciation du mark allemand.

Les directeurs de cinémas espèrent que M^{me} Porten finira par s'apercevoir qu'elle a fait fausse route en ce qui concerne cette dernière condition, et que tout rentrera dans l'ordre dans le plus bref délai.

Vous voyez donc que j'avais raison de rappeler les promoteurs de ce mouvement nationaliste aux conve-

nances, car l'affaire finit en queue de poisson après avoir porté préjudice aux intérêts allemands, ce qui sera certainement aussi le sort réservé aux farouches « Ruhristes » de Berlin, lesquels, comme le dit fort bien « Der Kinematograph de Dusseldorf », regardent les choses du haut de leur tour d'ivoire.

**

La *Lichtbild Bühne* prend prétexte d'une assertion d'un correspondant parisien de journaux anglais qui dit, que la production allemande ne convient pas au public français, et que l'industrie française peut s'émanciper facilement devant l'allemande, pour citer l'opinion d'un Monsieur Delac, proéminent industriel français du film, qui résume de la sorte ses impressions d'Allemagne : « Paris était avant la guerre l'incontestable marché mondial. Aujourd'hui il faut aller à Berlin si l'on veut rencontrer les acheteurs internationaux de notre production cinématographique. Les États-Unis, l'Amérique du Sud, la Chine, le Japon, sans compter l'Europe centrale et la Russie, envoient leurs acheteurs à Berlin.

S'il faut déplorer cet état des choses, il faut cependant le reconnaître. Il sera difficile à la France de reprendre le marché mondial du film. Dans tous les cas il ne sert à rien de fermer les yeux devant l'évidence, que l'Allemagne nous a battus sur ce terrain. »

Ce Monsieur Delac, est bien mal renseigné, car les bons films allemands ne sont pas aussi nombreux que ça.

Je vois à Berlin des quantités et des quantités de films allemands qui ne valent pas un clou.

Et puis, j'y pense, pour confirmer quelque peu le raisonnement du correspondant anglais; que sont-ils devenus ces films colossaux, tels que le *Tombeau Hindou*, *la Fille du Pharaon*, *Anne de Boleyn* et d'autres encore qui devaient révolutionner Paris et la France?

En Allemagne, dans les milieux corporatifs, on avoue le fiasco. Comment des Français peuvent-ils le contester?

**

La nouvelle pellicule de lignose s'annonce dans de bonnes conditions. Les essais ont réussi. Cependant le nouveau produit ne pourra pas être mis sur le marché à de meilleures conditions que celui de l'« Agfa ». On espère seulement qu'il ébrêchera le monopole de cette compagnie.

F. LUX.

Si vous voulez
acheter . . . **UN CINÉMA**
PARIS-BANLIEUE-PROVINCE
Adressez-vous à
LA MAISON DU CINÉMA
50, Rue de Bondy - PARIS

EN AMÉRIQUE

A propos du Contrat. — L'entente qui semblait sur le point de se faire est maintenant bien loin, semble-t-il. Les Directeurs de Cinémas — en général — ne se sentent pas protégés par les différentes clauses qui y sont comprises. Sydney Cohen, Président de la « M. P. T. O. » (Propriétaires de Cinémas) a envoyé à Will H. Hays une lettre dans laquelle il déclare briser les relations existant entre leurs deux organisations et terminer les négociations au sujet du contrat. Il accuse formellement M. Hays d'être tout dévoué à la cause des producteurs-loueurs — desquels il reçoit son énorme salaire — et de ne pas avoir tenu compte des intérêts des directeurs de Cinémas. Il prétend que Hays n'a pas tenu sa promesse de ne faire connaître aucune des décisions prises au sujet du contrat avant que tous les meetings ne soient terminés; que les abus discutés au début des négociations n'ont fait que progresser au lieu de diminuer et que ce contrat s'il était adopté ne protégerait en rien les dépôts d'argent et les paiements faits d'avance par les exploitants.

La lettre de M. Cohen est certainement d'un style assez violent.

La « Hays Organisation » se borne à faire remarquer que deux ou trois groupes d'exploitants qui assistaient aux conférences ont signé le contrat tel quel.

**

Tout n'est pas rose au Cinéma, surtout lorsqu'on tourne des scènes d'incendie : la preuve en est encore les brûlures reçues par Cathleen Calhoun tandis que brûlait la cabane rustique où elle se trouvait en tournant *The Phantom Fortune*, le nouveau film de « Universal ». Miss Calhoun n'a dû la vie qu'au courage de William Desmond, le héros du film qui s'est jeté dans les flammes pour la sauver. La jeune femme a été sérieusement brûlée au dos et Desmond a été blessé et brûlé en la sauvant. Les autres artistes, opérateurs ainsi que le metteur en scène Robert F. Hill ont tous reçu quelques brûlures plus ou moins graves. Peu de temps après l'émouvant sauvetage de Miss Calhoun la cabane s'est effondrée, complètement détruite, si rapide a été l'incendie.

**

John Fairbanks, le frère de Douglas, qui a eu une attaque de paralysie il y a quelques semaines est maintenant en bonne voie de guérison. On espère qu'il pourra reprendre son poste de « general manager » de la « Douglas Fairbanks Pichtu Organisation » dans deux mois. En attendant c'est Doug qui le remplace dans son travail.

**

Messieurs les Directeurs,

Dans votre intérêt et pour vous éviter bien des ennuis.

Confiez la concession du programme de votre établissement à

**La Cinématographie
Française**

qui vous en donnera les meilleures conditions.

Thomas Meighan a eu l'heureuse et charitable idée d'envoyer aux lépreux de l'île de Canilos — près de Panama — une machine de projection. Des arrangements sont pris avec Senor Parray, Président de la République de Panama, et des films leur seront envoyés régulièrement par la Paramount de New-York.

**

Un film qui promet d'être sensationnel est la nouvelle production de Maurice Tourneur *The Isle of Lost Ships*. Ceux qui l'on vu soutiennent que jamais encore ce talentueux metteur en scène n'avait atteint pareil degré de perfection artistique.

L'histoire se passe en grande partie sur cette « Ile des Vaisseaux perdus » où tant de naufrages ont eu lieu que des centaines de bateaux y sont échoués. Pour ces scènes Maurice Tourneur a dû se procurer des bateaux de toutes sortes, anciens et modernes, depuis le chaland jusqu'au transatlantique et au sous-marin. Les habitants de cette île sont tous des naufragés soumis à la loi d'une sorte de géant : cette loi est celle du plus fort. S'il y a une femme parmi les nouveaux naufragés, elle doit, selon la coutume de l'île, prendre un époux dans les 24 heures. Une jeune millionnaire est la seule survivante d'un nouveau naufrage avec un détective et un officier de marine qu'il accuse de meurtre. Elle doit donc choisir entre deux hommes qui la demandent : le chef de l'île et l'officier de marine.

C'est Anna Q. Nilsson et Milton Sills qui sont les héros du film.



UNE
MERVEILLE
AU CINÉMA

AMOUR

Le film en couleurs

LE PLUS PARFAIT PRÉSENTÉ JUSQU'À CE JOUR

Retenez-le avant qu'il ne soit trop tard

Exploitation des Films ÉCLIPSE

50, Rue de Bondy et 2, Rue de Lancry — PARIS

Les artistes de Hollywood veulent mettre fin une bonne fois à tous les racontars concernant leur colonie; aussi ont-ils décidé de faire un film montrant le côté sérieux de leur existence et comment le travail y occupe la plus grande part.

Un scénario bâti à cet effet montre un jeune Américain partant pour Hollywood afin de mener la vie joyeuse dont les journaux lui ont fait un si alléchant récit. Sa déception est grande en arrivant dans cette immense ruche où chacun et chacune s'empresse à sa tâche et n'a pas le temps de penser aux récréations! Nous verrons avec lui quelle vie exemplaire est obligatoire pour tous ces piliers du cinéma qui sont forcés de se coucher comme les poules afin d'être prêts à se mettre au travail lorsque Chanteclair fait entendre sa voix.

James Cruze a dirigé la production dans laquelle paraissent : Pola Negri, Gloria Swanson, Jack Holt, May Mac Avoy, Agnès Ayres, Jacqueline Logan, Conrad Nagel, Théodore Roberts, Walter Hiers — le nouveau Fatty — et incidemment bon nombre d'artistes paraîtront dans la figuration, parmi lesquels Wallace Reid, sa femme et son enfant.



EN HONGRIE

La révision du régime des cinémas. — L'essai qui avait été tenté par le gouvernement hongrois d'asservir le cinéma à la politique a échoué complètement. Soit pour procurer à ses adhérents des sinécures agréables ou comme conséquence d'un mouvement antisémite, le gouvernement Horty avait dépossédé les propriétaires de cinéma d'origine israélite et avait donné leurs salles aux anciens soldats et à d'autres individus jouissant de protections influentes.

Cependant, au bout de peu de temps, on se rendit compte que la fonction de directeur de cinéma n'est pas une chose aussi simple qu'il ne paraît au premier abord. Ne le devient pas qui veut, et, en tout cas, il faut beaucoup d'intelligence et de travail pour faire rapporter à une salle de cinéma les intérêts et la rente du capital investi. Ce dernier manquait du reste totalement aux nouveaux privilégiés. C'est pour cette raison qu'ils cherchèrent, dans la plupart des cas, à se rapprocher de leurs devanciers et à conclure avec eux des combinaisons secrètes tendant à une association de fait. Le gouvernement a fini, malgré tout, par avoir connaissance de ces pratiques, et par sanctionner, au moyen d'une nouvelle loi, un état de fait existant en réalité depuis plusieurs mois déjà. D'après cette loi chaque exploitant est autorisé à prendre pour associé un autre capitaliste ou technicien. La loi dit « quelconque », ce qui est une forme jésuitique d'admettre la rentrée des anciens exploitants dépossédés.

La fabrication du film en 1922. — Il n'en demeure pas moins vrai, malgré cette retraite tardive, que l'attitude du gouvernement hongrois vis-à-vis de la cinématographie, a paralysé l'essor de cette industrie nationale pendant toute l'année dernière. C'est ainsi que la fabrication de films hongrois a été insignifiante en 1922. Le capital s'est montré, en effet, très réservé et n'a participé à aucune fondation nouvelle. Il s'est retiré également des entreprises existantes. Les banques qui se trouvent derrière la Star et la Corvin, les principales maisons hongroises, ont fait de même. La banque qui soutenait la Corvin, s'est même complètement retirée à la fin de l'année. La majorité des actions de cette société a passé entre les mains du groupe Barna-Engel qui se prépare à réorganiser la fabrication de cette société. MM. Barna et Engel se trouvent actuellement à Berlin où ils négocient une aide financière émanant de la cinématographie allemande.

Cette situation instable a, en effet, engagé les maisons productrices hongroises à chercher le financement de leurs films à l'étranger. C'est ainsi que M. Richard Geiger, directeur de la Star, a négocié successivement à Paris et à Berlin, pour s'assurer le concours de plusieurs consortiums étrangers. La société va procéder prochainement à une augmentation de capital résultant de ces arrangements.

La Orion-Film travaille surtout avec du capital américain, tandis que la Continental-Film subit l'influence de Pathé-Consortium-Cinéma.

On le voit, l'industrie cinématographique hongroise dépend étroitement du capital étranger et des affaires extérieures. C'est également à Budapest qu'on fabrique actuellement le meilleur marché, aussi nombre de maisons étrangères tournent leurs intérieurs là-bas.

Les perspectives de fabrication en 1923 sont meilleures qu'en 1922.

La nouvelle loi sur la concurrence déloyale. — La nouvelle loi hongroise sur la concurrence déloyale qui vient d'être promulguée contient aussi un certain nombre de dispositions intéressantes pour l'industrie du film. Elle prévoit notamment :

1. L'interdiction d'annoncer publiquement une marchandise de façon contraire à la vérité ou d'une manière pouvant prêter à confusion.
2. L'interdiction d'indiquer une firme n'appartenant pas à la maison en question.
3. Une maison ne doit pas soutenir publiquement, concernant un concurrent, quelque chose de nature à diminuer la réputation de ce dernier, son crédit ou la considération dont il jouit.
4. Il est interdit d'offrir à un employé d'une maison concurrente un avantage financier quelconque pour se procurer de la sorte des privilèges commerciaux.
5. La loi considère comme concurrence déloyale le fait pour un employé de divulguer des secrets commerciaux; mais va plus loin encore et punit même la tierce

personne ayant appris des secrets commerciaux concernant une maison, soit par hasard, ou ensuite de recherches et qui dévoile ces secrets.

Il résulte de ces diverses dispositions une série d'inconvénients pour la cinématographie. La réclame d'un film devra en particulier être faite soigneusement, parce qu'une maison qualifiant un film importé de « grande attraction » ou autre qualificatif de ce genre, pourra être recherchée si son film n'est considéré en réalité que comme une production moyenne.

Le point 4 constitue aussi une disposition dangereuse, attendu que la maison qui donnerait par exemple une certaine commission à un exploitant d'un grand théâtre pour passer de préférence ses films pourrait, si la chose venait à être connue, être condamnée à trois ans de prison au maximum et à 500,000 couronnes hongroises d'amende.

Il sera donc nécessaire à l'avenir de se renseigner exactement sur les conditions de commerce avec la Hongrie et notamment sur les dispositions exactes du nouvel arrêté.



EN YUGO-SLAVIE

Les taxes de luxe. — Les exploitants yougo-slaves, qui ne sont pas encore organisés, souffrent grandement de la taxe de luxe sur leurs entreprises. Cette taxe comprend 40-45 % sur la recette brute totale.

Une action vient cependant d'être entreprise. Le coup d'envoi a été donné par M. Richard Richter, de la Bosnia-Film à Zagreb, dans son dernier article paru dans la « Jugoslavenska-Filmska Revija ». A la suite de cet article une certaine agitation s'est manifestée dans les milieux d'exploitants et, tout en négociant actuellement avec le gouvernement, ces derniers prennent contact actuellement en vue d'une fermeture simultanée et générale de leurs salles.

**

L'interdiction des films de sensation. — La censure de Zagreb a interdit, à partir du 1^{er} janvier 1923, la projection des films sensationnels. On vise surtout, par cette décision, les sérials-films américains. Les loueurs de Belgrade et de Zagreb, qui sont lésés par cette décision, attendu qu'ils ont déjà importé un certain nombre de ces films et que, la décision étant intervenue subitement, ils n'ont pas eu le temps d'en tenir compte, négocient actuellement avec le gouvernement en vue d'obtenir pour le moins une tolérance transitoire qui leur permette d'écouler les films importés avant la fin de l'année dernière. Il ne semble pas pourtant qu'ils aient obtenu jusqu'ici un résultat appréciable à cet égard. La conséquence de cette mesure a

été que le film allemand a repris une avance assez appréciable à Belgrade. Pour satisfaire à la fois le goût du public et les exigences des autorités, les exploitants yougo-slaves ont transformé des films historiques allemands en films sensationnels à épisodes. C'est ainsi que **Lucrèce Borgia**, de la Richard Oswald-Film à Berlin, a été coupé en deux parties. **Le Docteur Mabuse** a été divisé en trois. Mary Walcamp a été remplacée par Ruth Roland, qui a été naturellement baptisée Américaine pour l'occurrence.

Comme en Pologne, cependant, et pour les mêmes raisons, le film français traverse actuellement en Yougo-Slavie, une période d'offensive victorieuse. On passe actuellement, à Belgrade : **Les Deux Orphelines**, de la « Gaumont », **Cœur Magnifique**, en deux parties et **Vérité**, en plusieurs tronçons. Chaque pays a ses goûts particuliers.

A. P.

UNE FÊTE AU CINÉMA

Le Syndicat Français des Directeurs de Cinémathographe organise, le mercredi 28 mars, à l'issue de son assemblée générale annuelle, un banquet, dans les salons du Palais d'Orsay, qui sera présidé par un membre du Gouvernement.

Cette partie officielle sera suivie d'une grande soirée artistique, à l'éclat de laquelle concourront Raquel Meller, Huguette Duflos, Tramel, Langlois, Dranem, Georgius, etc... etc. La musique militaire du 31^e de ligne prêter également son concours.

Un grand bal de nuit (deux orchestres, jazz band) suivra, auquel toutes les jolies vedettes de l'écran ont promis d'assister. Cette partie de la fête qui promet d'être fort brillante sera menée par M. André de Fouquières, qui fêtera ainsi ses débuts dans la partie artistique et mondaine de la mise en scène. L'aimable dessinateur humoristique Joe Bridge prêter également son concours et a promis des surprises.

Le nombre des cartes étant limité, on peut se les procurer d'avance au prix de 10 francs, dans tous les cinémas, et 199, rue Saint-Martin, au siège de la Mutuelle du Cinéma, au bénéfice de laquelle cette fête est organisée.



L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE à l'Exposition de Turin

Les journaux italiens rendent compte en ces termes des négociations qui ont déterminé la participation française à l'Exposition de Turin.

Au Ministère du Commerce, à Paris, eut lieu le 22 février une réunion présidée par M. Charmeil, directeur à ce Ministère, en présence du Commissaire général de notre Exposition M. Giuseppe Ratti, accompagné du secrétaire de la Commission exécutive, M. G. Colla, et des présidents et délégués des organisations suivantes: Chambre syndicale française de la Cinématographie; Chambre syndicale des fabricants d'instruments de précision; Chambre syndicale des fabricants et négociants de la photographie; Chambre syndicale de l'optique, des fabricants de jumelles, des fabricants de plaques et papiers photographiques.

La réunion avait été décidée à la suite des vifs encouragements que l'attaché commercial français à Turin, M. Craponne-Bonnefon avait prodigués à son gouvernement et aux associations susdites afin que toutes les catégories de l'industrie française représentées à l'Exposition eussent à y assumer un large participation.

Puis, de la part, soit du Président général de l'Exposition S. E. Théophile Rossi, Ministre de l'Industrie, soit de la Chambre de Commerce de Turin, une active campagne était menée dans le même sens, tandis que le Commissaire général M. Ratti, prenant un contact immédiat avec lesdites autorités et personnalités françaises, avait bientôt rendu pratique l'œuvre ainsi préparée.

En fait, le premier résultat fut la constitution d'un Comité de la section française à l'Exposition de Turin avec mandat de représentation des syndicats et organisations françaises. L'importance des adhésions rendit nécessaires un contact immédiat avec les organes directeurs de l'Exposition et le Comité en signala l'urgence absolue : d'où la réunion qui s'est tenue à Paris le 22 courant.

M. Charmeil, saluant chaleureusement M. Ratti, lui exprima la plus vive gratitude pour avoir accueilli avec sollicitude le désir des syndicats français d'une rencontre avec lui, et lui confirma la ferme décision prise par son gouvernement de faire participer officiellement à l'Exposition l'industrie photographique, optique et cinématographique française. Et cela, non seulement pour les grands profits qu'elle en retirerait dans le champ économique, mais aussi pour confirmer la sympathie fraternelle qui unit la France à l'Italie, surtout après les sacrifices accomplis ensemble sur les

champs de batailles pour la cause de la liberté. M. Ratti lui répondit, se disant vivement flatté d'un aussi cordial accueil qu'il considérait comme le bon augure d'une large adhésion française à l'Exposition de Turin, au nom de laquelle il apportait ses plus vifs remerciements et son ardent et cordial salut.

M. Charmeil s'étant retiré et la Présidence effective étant assumée par M. Jules Demaria, furent données par M. Ratti toutes les informations et les précisions de caractères général dont le syndicat avait besoin pour commencer leur propagande parmi leurs adhérents. Il fit valoir, surtout les adhésions déjà recueillies, les avantages ferroviaires, les facilités douanières, les commodités d'assurances, de personnel et donna les détails sur les diverses manifestations qui accompagneront l'évènement.

A la suite de ces informations, commença l'examen des questions d'intérêt particulier à chaque syndicat, dont les représentants, se déclarèrent bientôt satisfaits et promirent de commencer sans plus attendre, à accueillir les adhésions. Cependant des indications de principes furent données par chacun d'eux, permettant les meilleurs pronostics sur l'importance de l'intervention française à l'Exposition de Turin, soit au point de vue officiel, soit quant au concours des maisons particulières.

M. Demaria terminant par cette constatation, et ayant remercié M. Ratti de sa présence à la réunion se déclarait heureux d'annoncer à ses collègues que M. Ratti resterait quelques jours à Paris à leur disposition pour faciliter la solution immédiate des questions spéciales qui se poseront éventuellement, tandis que dans une réunion qui sera tenue par le Comité au commencement de mars, on pourra en arriver aux décisions concrètes.

Enfin le Président Demaria, au nom de ses collègues, envoya à S. E. le Ministre Théophile Rossi, un télégramme d'hommage et de bon augure pour la participation française à l'Exposition de Turin.

Editeurs — et — Loueurs

Confiez l'impression de vos
AFFICHES LITHO

La Cinématographie Française

SERVICE DE PUBLICITÉ

50, Rue de Bondy, PARIS

M^{me} SARAH BERNHARDT tourne un film chez elle

La grande tragédienne joue un rôle de voyante paralysée vivant dans une mansarde en compagnie d'un chimpanzé.

On tourne actuellement un film chez M^{me} Sarah Bernhardt, et on le fait dans le plus grand secret, pour lui éviter les fatigues de l'interview et des visites inutiles. Tous ceux qui participent à la prise, y compris les mécaniciens, se sont engagés par contrat à observer le plus rigoureux silence à ce sujet. C'est donc un secret bien gardé, mais l'illustre tragédienne ne peut s'isoler du monde sans éveiller la curiosité professionnelle des journalistes, dont le métier est précisément d'être curieux et indiscret.

Des confrères américains remarquèrent à la porte de son hôtel du boulevard Pereire les camions fournissant la lumière électrique avec les câbles, qui étaient une suffisante indication. L'un d'eux se mit sur cette piste. On tenta de l'en éloigner en lui parlant d'une simple opération de nettoyage par le vide. Il voulut connaître le metteur en scène, son compatriote, mais il perdit son temps. Après trois semaines de travaux d'approche, il avait un plan assez romanesque pour intéresser ses lecteurs, assez simple pour réussir. M. F. K. Abbott se contenta de revêtir une combinaison bleue d'électricien et il se présenta en disant qu'il faisait partie de l'équipe. Devant le chef de celle-ci, il demanda du travail et se fit embaucher à raison de 20 francs par séance. Il n'était pas sans émotion. C'est que, d'autre part, il a la plus grande admiration pour M^{me} Sarah Bernhardt, et que, de l'autre, il ne possède en matière d'électricien que des notions insuffisantes pour faire figure d'électricien. Par bonheur, on se borna à le charger du maniement d'un petit projecteur, et on ne jugea pas utile de lier cet « extra » par le secret professionnel.

Dès qu'il fut un peu à l'aise dans la place, il put constater que la grande pièce appelée « le conservatoire » avait été aménagée en studio, non sans avoir été sensiblement modifiée. Une fenêtre est devenue une porte, une fausse fenêtre donne sur un décor représentant Montmartre avec le Sacré-Cœur.

— Je me suis mêlé au groupe des électriciens avant le travail, comme cet ingénieux confrère. Nous avions tous le chapeau sur la tête et la cigarette à la bouche. Au moment où l'on annonça : « Madame vient », les cigarettes disparurent et les chapeaux furent enlevés. Le silence remplaça le bruit des conversations et ce fut une minute impressionnante. Ce que l'on respectait le plus, c'est l'exemple de travail que donne encore un être qui a derrière lui toute une vie de gloire et de labeur

quotidien. Léon Abrams, qui est son propre metteur en scène, a composé pour elle un scénario qui la présente telle qu'elle est. Elle joue un rôle de voyante paralysée, vivant dans une mansarde, et elle n'a qu'une seule compagne, qui est en même temps sa servante : Jacqueline. Jacqueline se tient sur le dossier de son fauteuil et elle est aussi preste que sa maîtresse est prisonnière de son mal. D'un bond, elle descend, ouvre la porte ou la fenêtre, et d'un bond elle se réinstalle sur le sommet du siège, car Jacqueline est un chimpanzé. Le maître de cet intelligent animal se tient en dehors du champ et se fait obéir rien qu'avec la parole, mais il arrive, qu'il faut tourner la même scène cinq ou six fois avant d'être sûr du résultat. Jamais M^{me} Sarah Bernhardt ne se plaint. Lorsque sa secrétaire, M^{me} Normand, dit : « Vous ne croyez pas qu'elle est un peu fatiguée ? » Elle intervient pour que la séance continue : « Mais non, je suis si contente de travailler ! »

» Dès qu'elle ne tourne plus, on lui met des lunettes bleues pour reposer les yeux qui subissent la dure épreuve de la lumière. Elle s'intéresse à toutes choses autour d'elle et s'émerveille, par exemple, de l'accent du metteur en scène qui n'est en France que depuis deux mois.

« Les deux serviteurs qui la transportent sur sa chaise sont parmi les dévouements qui l'entourent. L'un d'eux, Arthur, est à son service depuis plus d'un demi-siècle. Pour qu'elle entre dans le studio, on retire la barre de la fausse fenêtre et elle arrive toute prête, maquillée. Elle est vêtue d'une robe de chambre bleue aux longues manches de dentelle qui recouvrent les mains jusqu'aux doigts.

« J'ai eu souvent peur de me trahir par un mouvement maladroit, mais je braquais sur elle le projecteur de telle façon que je pouvais la voir sans qu'elle me remarquât. Ce que les lecteurs américains comprendront c'est le courage étonnant de la plus grande tragédienne de notre époque. »

Pour tout ce qui concerne l'installation
d'un

POSTE CINÉMATOGRAPHIQUE

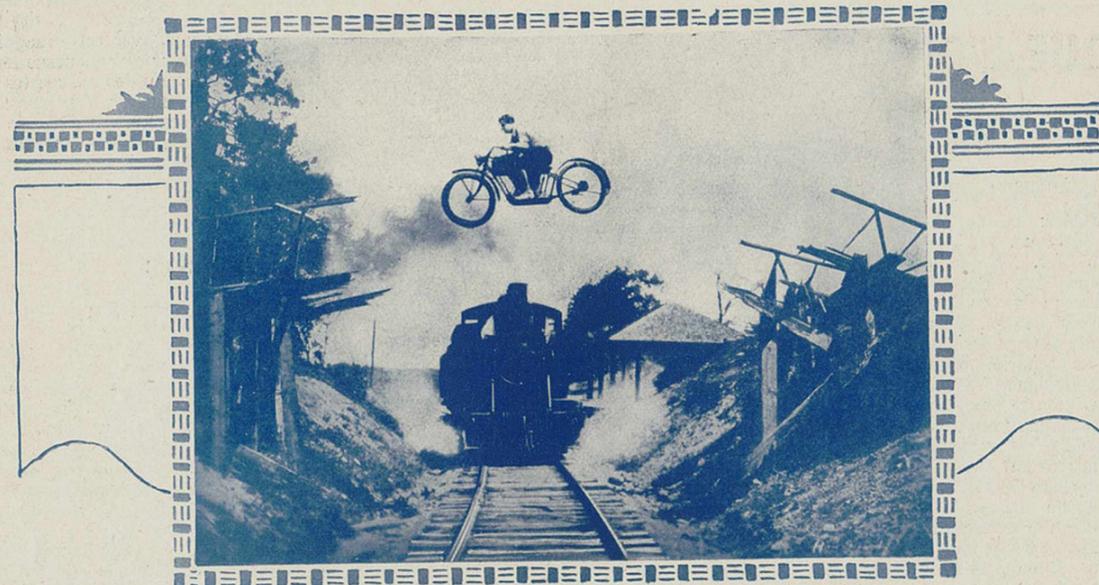
ADRESSEZ-VOUS A

La Maison du Cinéma

SERVICE DU MATÉRIEL

50, Rue de Bondy et 2, Rue de Lancry

PARIS



:: Le prodigieux ::
Ch. HUTCHISON

dans

RISQUE TOUT

Grand film d'Aventures en 10 Episodes

Deuxième Episode : LA COURSE A LA MORT

Edition du 4 Mai

Film C. D.



Exclusivité

Gaumont



CE QUE L'ON DIT DE NOUS

L'Ideé du Scénario

De M. Boisypou dans L'Intransigeant :

Il est entendu que tout le monde peut faire un scénario de film cinématographique.

C'est, en effet, l'idée et non l'habileté technique avec laquelle il est présenté qui fait la valeur d'un scénario.

Pour faire un livre, il faut savoir écrire; pour faire un tableau il faut savoir peindre. Pour faire un scénario, il suffit d'avoir une idée (certains la prennent à un autre). Donc, tout le monde peut faire un scénario, puisque tout le monde peut avoir une idée.

D'où vient donc l'incohérence de la plupart des scénarios qu'on nous montre sur l'écran? Je ne leur reproche pas d'être « pauvres ». La pauvreté n'est pas un vice, même pour un scénario de cinéma, ce n'est qu'un malheur. Il est extrêmement fâcheux pour un metteur en scène d'avoir un scénario pauvre, parce qu'il n'est pas toujours en son pouvoir de l'enrichir, mais si le metteur en scène est un artiste, il saura, soyez-en persuadé, faire quand même une œuvre remarquable.

C'est lui qui est le peintre, qui est l'écrivain. Il demeure maître de la forme, il donne la vie au sujet et le fait passer où il veut. Un scénario pauvre le sert quelquefois mieux qu'une histoire compliquée. Avec un personnage banal, il peut créer un caractère, un type. Tout cela dépend de son talent.

Cela veut-il dire que nous devons rechercher des sujets pauvres? Mais non. Il nous faut seulement des histoires simples, ce qui n'est pas la même chose. Nous ne demandons qu'un peu de logique, une base solide, une situation vraie, un fait contrôlable. Une seule idée vaut mieux que dix idées enchevêtrées ou ajustées bout à bout. Même dans le domaine de l'imagination pure, il faut de la mesure. Il y a une logique de l'in vraisemblable.

Et c'est de tout cela que, jusqu'à présent, soixante-dix pour cent des auteurs scénaristes se sont moqués, mais cette constatation ne s'applique pas particulièrement à la France.

* *

La mentalité américaine

De M. Emile Vuillemoz dans Le Temps :

Les Américains, ou plus exactement les cinématographistes américains, prétendent volontiers que nos auteurs et nos metteurs en scène ne possèdent pas au même degré qu'eux le sens profond du septième art. Cette affirmation m'a toujours paru d'une outrecuidance extrême. Une déclaration du meilleur cinégraphiste d'outre-Atlantique, rapportée par Abel Gance, ne m'engage pas à modifier mon point de vue.

Voici, en effet, ce que D. W. Griffith, le plus audacieux, le plus courageux et le plus artiste des metteurs en scène de là-bas, pense de la vision animée : « Le public, dit-il, a la mentalité d'un enfant de neuf ans, et, pour faire des films qui réussissent, il faut qu'ils soient adaptés à cette mentalité. Un certain pourcentage du public se perfectionne, mais cette minorité est noyée sous le flot croissant des nouveaux venus. Je crois fermement que la moyenne du public a été et restera toujours la même... L'écran ne pourra jamais, du moins avant des générations, atteindre la largeur d'expression permise à la littérature et au théâtre... En résumé, pour le public, il faut : *a gun and a girl* (un revolver et une jeune fille) ».

Voilà un aveu dépouillé d'artifice. C'est bien ainsi, en effet, que l'on peut synthétiser toute l'esthétique américaine. Nous n'aurions pas osé résumer la question avec cette simplicité accablante.

Mais lorsqu'on nous parlera désormais, avec cette magnifique assurance et ce ton doctoral et protecteur qu'encourage le taux actuel du dollar, de la supériorité écrasante des scénaristes américains, nous aurons bien le droit de demeurer sceptiques et de conserver l'espoir que dans cet art-là, comme dans les autres, nos créateurs arriveront probablement, malgré l'état du change, à améliorer l'esthétique « de la jeune fille et du revolver ».

* *

Dans les Couloirs

De M. Lucien Wahl dans L'Information :

L'envers du cinéma a déjà ses historiographes; quelques nouvelles en décrivent des coins et nous avons, lors de leur publication, signalé les romans où, avec plus ou moins de vérité, il était évoqué. Des films même reproduisent des studios, approximativement exacts pour la plupart, mais le plus souvent documentaires. « L'Universal » montrait dernièrement des acteurs au travail, des décors et de véritables monuments construits pour des films. C'est ainsi que, pour *Folies de femmes*, nous avons vu une copie — tout au moins quant à l'extérieur — du casino de Monte-Carlo.

L'autre jour, la « Paramount » inventait le terme « Paramountville » pour la projection d'une véritable cité cinématographique à Hollywood.

Nous y voyons les rues avant huit heures du matin, désertes, et soudain la foule du personnel arrive à pied, en auto, en char-à-banc; voici les vedettes, qualifiées bien entendu fort aimablement; d'autres encore, comme M. C. de Mille, qu'on appelle « le génial metteur en scène »; l'épithète est fort exagérée; on peut rendre hommage au talent d'un artiste avec plus de modération.

Les articles que M. Rollini publie dans *Cinémagazine*, permettent aussi une incursion dans les coulisses du cinéma et même j'entendis à leur endroit des protestations que je ne crois pas justifiées. A propos d'un film interprété par des animaux, des lapins qui jouaient du violon, des poules qui dansaient, M. Rollini dévoilait les méthodes et les trucs qui avaient permis ces tours de force. Or, des directeurs le critiquent amèrement sous le prétexte qu'il a fait perdre l'illusion du public, lequel se montrera moins curieux de ce film, à l'occasion. Pourquoi? Il semble que, tout au contraire, chacun doive s'intéresser aux moyens de réussite et, de plus, on doit être fort heureux d'apprendre que les animaux-acteurs n'ont pas souffert dans leur dressage.

D'autres regrettent que le public connaisse l'usage de la glycérine pour les larmes d'acteurs cinématographiques. Pensez-vous que, si un comédien arrive à émouvoir le spectateur, celui-ci songera aux artifices d'un maquillage?

Les « Amis du cinéma » ont été conviés, il y a quelques semaines à la visite d'un studio où l'on tournait une scène de la *Dame de Monsoreau*. Doit-on le regretter? Le cinéma n'est pas un art secret et mystérieux.

LES MEILLEURS

CHARBONS TRICOLORES DE NANTERRE

DÉPÔT GÉNÉRAL

MAISON DU CINÉMA

50, Rue de Bondy, PARIS

Pour M. Ginisty

Cinéma-Spectacles de Marseille publie, à l'intention de M. Paul Ginisty, Président de la Commission du contrôle des films, la lettre ouverte suivante :

Avec l'autorité qui s'attache à votre personne et à vos fonctions de Président de la Commission ministérielle de censure des films vous assumez devant l'opinion la responsabilité des visas apposés sur les films présentés à votre jugement éclairé et à celui non moins sûr de vos collègues.

Tout le monde pensait que, grâce à ceux-ci, l'édition cinématographique qui en est revêtue pouvait circuler librement par toute la France, conformément à votre opinion, je suppose.

Or, des faits se sont produits qui viennent ôter à votre censure toute valeur, la réduire à néant, et rendre absolument lettre morte les travaux de votre Commission, pourtant instituée par les ministres compétents, et paraissant devoir, de ce fait, rendre des arrêts sans appel.

Or, dis-je, à l'instigation de préfets et de maires, des exploitants se sont vus impitoyablement refuser l'autorisation de passer des films pourtant revêtus de votre visa.

Des fonctionnaires, supérieurs je le veux bien, ou des édiles, ont-ils donc le pouvoir de s'ériger contre vos jugements? si oui, votre action est tout à fait nulle et ne répond plus du tout au but que chacun se proposait.

Il n'est pas possible, monsieur, que vous ne vous soyez ému des faits auxquels je fais allusion et qui, chose grave, ont été légitimés par une des plus hautes cours de justice, en l'espèce la Cour de cassation, qui, par un jugement que je ne puis croire devoir s'élever en jurisprudence, ouvre le champ à l'arbitraire de tous les préfets et de tous les maires. Vous vous êtes donc sagement ému, et, appuyé par tous les membres composant votre Commission, vous avez dû entreprendre auprès de monsieur qui de droit, telles démarches qui vous ont paru le plus susceptibles de faire respecter vos décisions. Car, enfin, il faut qu'elles le soient, et, il n'est pas possible que, plus longtemps, éditeurs, loueurs, exploitants, tout le cinéma en un mot, soient à la merci des fantaisies d'autorités à l'esprit plus ou moins étroit.

La Commission de censure des films a été constituée dans un but très clairement défini; c'est à elle qu'il appartient de décider quelles sont les bandes qui peuvent passer sur tous les écrans de France et les éditeurs paient à tant le mètre ce droit que personne ne doit pouvoir contester.

Votre situation, Monsieur, devient très difficile devant l'opinion publique qui est simpliste parce que jugeant avec son simple bon sens. Elle ne peut admettre que vous soyez discuté et s'étonne un peu de ne pas voir rendues publiques les protestations que vous et les vôtres avez dû manifester.

Si, par impossible, et ce que nous ne voulons pas croire, vous acceptiez tranquillement et sans rien dire que votre manière de voir ne soit pas respectée, vous n'auriez plus, à notre avis, qu'à demander la dissolution de votre Commission devenue, dès lors, sans effet. Du jour où vous admettriez vous-même que d'autres, après vous ont le droit de censurer les films, c'est que vous penseriez qu'il existe une autorité au-dessus de vous, qui veille encore mieux sur la morale publique, dans la limite des attributions qui vous sont conférées, et alors votre Commission ne deviendrait plus qu'un vague sous-ordre, sans objet, et dont l'utilité serait nulle.

Mais je pense bien, Monsieur, que vous estimez, avec nous, que votre Commission répond absolument au but pour lequel elle a été instituée et que vous tiendrez à la faire fonctionner de façon à nous préserver des esprits mesquins qui pourraient vouloir se substituer à votre autorité. Seulement il importe que nous sachions et que le public sache, que vous êtes avec nous contre ceux dont nous avons à nous plaindre dans la circonstance et que, par vos soins, la Commission de censure est, désormais, à l'abri de toute aventure dans le genre de celle dont le héros est M. le Préfet du Var.

Nous avons donc, Monsieur, confiance en votre action éclairée, nous comptons sur elle, faites-vous respecter, faites-nous respecter et ce faisant, vous aurez bien mérité de l'Art Muet.

* *

Faut-il siffler au cinéma?

Belles-Lettres répond dans une spirituelle chronique :

Eh bien oui, et ceci s'adresse au public cultivé, auquel la réserve paraît de bon ton, qui n'applaudit ni ne huc, parce qu'il sait qu'il n'a devant lui qu'un écran. Il ne supporterait pas des ardeurs aussi mauvaises, une action aussi fade au théâtre, et il l'admet au cinéma, se renfermant dans un silence distingué. Qu'il ne s'en prenne qu'à lui, si on le rase, si on le prend pour un imbécile à qui on peut servir n'importe quoi...

Ayez le courage de votre opinion, sifflez sans pitié, applaudissez chaleureusement, selon les cas; la neutralité est coupable parce qu'elle perpétue la sottise. Une belle œuvre, même si l'auteur et les interprètes sont absents, reste une belle œuvre et vaut qu'on l'acclame.

Les directeurs de salles sauront alors ce qu'aime vraiment leur public.

* *

Assez d'Adaptations!

De E. L. Fouquet dans Filma :

On a abusé de ces sujets de théâtre ou du roman remontant aux époques éloignées du mélodrame et du vaudeville à couplets! Qu'on laisse dormir toutes ces reliques. Nous n'ajoutons rien à la gloire de leurs auteurs, et nous creusons chaque jour un plus large fossé entre les producteurs et les spectateurs.

C'est que le public que l'on attire à l'aide d'un titre et d'un nom connu, veut toujours en avoir pour son argent et il part, la plupart du temps, après avoir vu ces adaptations impossibles et bêtement réalisées, mécontent et persuadé que le cinéma ne vaut pas le théâtre ou le café-conc!

Ne tentons pas de nouvelles expériences. Entrons délibérément dans la voie de la raison qui nous dit : A cet art nouveau, il faut des auteurs sans préjugés, sans traditions; pour ce mode d'expression original, il faut composer des œuvres inédites.

Mais alors, aussitôt un problème se pose : Où trouverons-nous des auteurs? Nous en trouverons partout, soyez sans crainte et il suffira d'instituer dans chaque maison, un bureau spécial de réception des scénarii pour les voir affluer. Mais il ne faut pas, comme jadis, mettre à la tête de ce service un bureaucrate somnolent, ayant reçu l'ordre de renvoyer poliment tous ces jeunes auteurs, de les désespérer un peu plus chaque fois.

Oh! je sais qu'il aura beaucoup de travail. Il devra lire des élucubrations extraordinaires, car tous les hommes (les jeunes gens surtout), sont piqués de la tare de l'écrire et quelques-uns ne connaissent ni l'orthographe ni le français. Qu'importe! Une idée originale se cache peut-être derrière cette ignorance de la langue française et il n'est pas juste de jeter au panier tout ce qui n'est pas dactylographié et résumé dans un style châtié!!!

Quand nous voyons la pauvreté des sujets que l'on nous offre depuis un certain temps, nous sommes bien forcés de réclamer des auteurs. Il est surprenant de voir nos éditeurs et nos directeurs s'élever contre ces intellectuels qui sont pourtant, qu'on le veuille ou non, à la base de notre production.

Nous n'arriverons à un résultat intéressant, que le jour où nous aurons, délibérément, abandonné la voie des adaptations, voie dans laquelle nous nous sommes engagés les yeux fermés.

Il faut que nous ayons nos auteurs.

Nous ne pouvons pas nous adresser aux éminents fournisseurs de nos grands théâtres qui ont d'autres occupations et qui ne savent, presque jamais, comment on fait un film !

A l'heure actuelle, les auteurs qui aiment le cinéma, qui travaillent pour lui n'ont trouvé rien de mieux, quand ils avaient de la fortune, que de commanditer un metteur en scène ou de réaliser eux-mêmes leurs scénarii. Ce sont là des mœurs déplorables, qui ont conduit le théâtre à sa perte (j'ai dit de quelle façon dans un précédent article) et qui vont précipiter le cinéma à sa ruine.

Les noms ne sont plus pour nous que des attrape-gogos ! Nous ne les accepterons qu'à la condition de les pouvoir applaudir s'ils nous donnent la pleine mesure de leur talent.

* *

Le film à épisodes

De *Lef Stew* dans *Le Grand Echo du Nord* :

A la suite d'une réclamation collective insérée dans notre « Tribune des Lecteurs », concernant les films à épisodes, je viens de recevoir deux lettres qui m'ont laissé perplexe au plus haut point. L'une, signée « Perpétuel spectateur », m'engage à mener campagne active contre tous les films en dix ou douze parties. « Il est inadmissible, dit ce premier correspondant, que l'on considère le public comme un passionné du roman-feuilleton à outrance, alors qu'en général, il préfère une histoire, voire un conte brodé sur un thème sentimental et ne dépassant pas trente minutes d'intérêt. Je m'étonne, continue-t-il, qu'un metteur en scène croie faire plaisir aux spectateurs en leur imposant la corvée de suivre un mélodrame ou des aventures genre « images d'Épinal » mal filmées, pendant dix ou douze semaines. C'est à croire qu'en notre beau pays de France, il ne reste plus rien à faire tourner que des clowns-acrobates au milieu de sites charentaises ! A quand les idylles à la Victor Hugo, à la Lamartine (voyez *Jocelyn*, cher ami), à l'Alfred de Musset ? »

La seconde lettre, par contre, trouve « navrant » qu'on peste continuellement contre les films à épisodes.

« Certains d'entre eux ont eu une vogue célèbre : *Les Mystères de New-York*, *Fantômas*, *Le Fils de la Nuit*, *Le Grand Jeu*, *Les Deux Gamines*, *Parisette* et beaucoup d'autres sont ancrés en de nombreuses mémoires. Vous ne sauriez, ajoute-t-il, croire combien, en tout individu, il reste inné un besoin, une soif des aventures, des contes de fées. Qui d'entre nous ne s'est pas enthousiasmé à la lecture des voyages d'Ulysse ou de Robinson Crusoe, en sa prime jeunesse ? »

« J'ai passé 40 ans, Monsieur, et mon plus vif plaisir est d'assister encore aux impossibles (je me mâche pas mes mots) péri-péties des gentlemen cambrioleurs.

« Vous connaissez l'attrait du fait-divers ? Qui n'a pas lu, relu et commenté les affaires Steinheil, Gouffé, Bessarabo, celle de l'Empereur du Sahara, et plus récent encore, la tragédie Landru et le crime du « Madelon Cinéma ? »

« Le public, en général, est friand de l'irréel, de ce qu'on ne voit pas souvent dans la vie. Laissez-lui ses films à épisodes — j'entends d'une longueur non exagérée, — laissez-lui l'illusion de vivre éternellement une autre vie factice, mais autrement belle, que celle qu'il poursuit, car la vraie, la nôtre, c'est l'ennui perpétuel — un boulet qu'on oublie face à l'écran qui nous lance dans l'inconnu ! »

Il est évidemment difficile de ne pas rester songeur un instant devant une telle épître.

Et il appert des deux missives dont je donne des extraits, que le film à épisodes, s'il a d'acharnés détracteurs, trouve certainement d'opiniâtres défenseurs. Des goûts et des couleurs... au cinéma, c'est comme dans la vie : on ne les discute pas, on les supporte.

Pour la généralité, j'ai cependant remarqué au cours de ces quatre années dernières que le goût du spectateur français s'affirme en particulier pour le film historique à reconstitutions scéniques grandioses, évocatrices des temps passés tragiques et palpitants de faits sensationnels.

Ce sont les coups d'épées des d'Artagnan, des Pardaillan, des Montsoreau, ce sont les aventures policières des Sherlock Holmes, d'Arsène Lupin, les chevauchées des William Hart, de Charles de Rochefort, les tours de force des Douglas Fairbanks, Lucio Albertini, Maciste, qui priment dans l'esprit d'une grande partie du public.

Pour d'autres, ce sont les tendres historiettes d'amour, les drames mondains, les spectacles genre Châtelet « les féeries de la vie courante » qui plaisent davantage. D'autres encore se complairont à assister aux désopilantes images des Charlot, Max Linder, Lui, le Bouif et C^{ie}.

Bien fol qui voudrait sermonner sur le goût du jour au cinéma.

La mode, dit-on, est difficile à suivre. Le film, c'est un peu ça également.

En cette matière, comme en beaucoup d'autres, il faut rester philosophe. Rapportons-nous-en sagement aux metteurs en scène. Leur intérêt est de faire du cinéma un agent moralisateur toujours en progrès sur les productions étrangères. Plusieurs des nôtres ont montré que le film pouvait devenir en leurs mains un objet d'art.

Gageons qu'ils ne voudront pas ternir la réputation de l'intelligence française qui partout où elle s'est « produite » s'est montrée plutôt un flambeau qu'un éteignoir.

Avant d'établir vos NOTICES, ENCARTAGES, BROCHURES, etc...

demandez à

La Cinématographie Française

(SERVICE DE PUBLICITÉ)

ses spécimens en héliogravure

Un travail irréprochable à des prix défiant toute concurrence

Devis et Maquettes sur Demande



C. BÉNÉDICT

dans le rôle de

PAGNOL

André ROANNES

dans le rôle de

Lucien DUMONT

Juliette MALHERBE

Jeanne CROCHUT

M^{me} M. LEPERS

Dame YVONNE

M. MOUNET

CROCHUT

M. BRACCO

M. BOURGOIN

M^{lle} SIMONE DOIZY

MARIANNE

L'ÉVASION

D'après l'Œuvre de VILLIERS DE L'ISLE ADAM

GRAND FILM FRANÇAIS



Mis en Scène par
G. CHAMPAVERT

Action Dramatique.
:: :: Émouvante

Photographie impeccable

UN MAGNIFIQUE
MATÉRIEL
DE
PUBLICITÉ

a été établi pour ce film

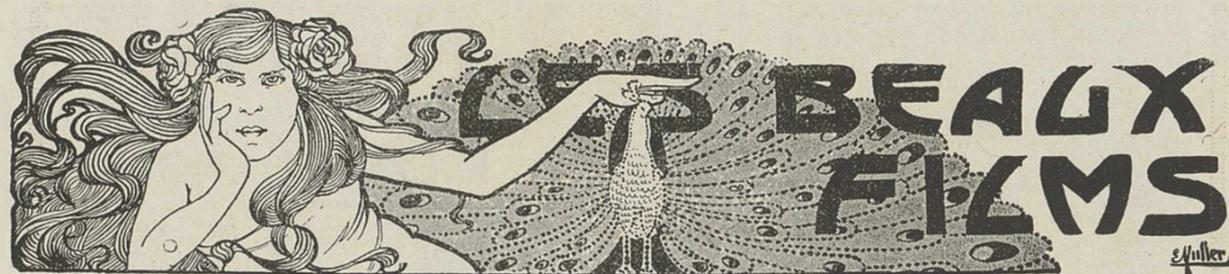
3 GENRES D'AFFICHES ILLUSTRÉES
AFFICHES TEXTE
SÉRIES DE PHOTOS ARTISTIQUES
BROCHURES :: CLICHÉS
ETC.



CINÉMATOGRAPHES PHOCÉA



PARIS -- 8, Rue de la Michodière, 8 -- PARIS



SCENARIOS DES PRINCIPAUX FILMS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

LA FLAMME

Exclusivité « Phocéa »

Hélène Dauvergne, fille du distingué chirurgien, Martial Dauvergne, est pour son père, la collaboratrice la plus sûre et la plus dévouée.

La jeune fille est au courant de tous les travaux poursuivis par son père et elle l'aide de toute sa vive intelligence dans ses laborieuses recherches.

Hélène ne se contente pas de compulser les notes et livres de science du savant mais elle l'accompagne chaque jour à sa clinique et assiste à toutes ses opérations.

Le docteur a un autre collaborateur dévoué, Philippe Granger, jeune docteur dont la science se développe à l'ombre de celle du savant Dauvergne.

Hélène et Philippe n'ont d'autre culte que d'entretenir « la flamme » qui anime le professeur et dont le rayonnement illumine le monde des sciences, aussi le bonheur des deux jeunes gens est-il grand le jour où ils lisent dans un journal que la candidature de Dauvergne a été posée par ses amis à l'Académie des Sciences. Modestement, le professeur voudrait y renoncer mais l'insistance de sa fille et de son élève finissent par le convaincre.

Ce couronnement de la vie de labeur de son père était le but qu'Hélène avait assigné à ses travaux, aussi, à présent qu'il est atteint, elle peut penser à son propre bonheur. Philippe de son côté, et sans rien en dire, attendait ce moment pour déclarer à la jeune fille le tendre amour qui emplissait son âme. Mais ses paroles sont inutiles, depuis longtemps, Hélène a compris ce qui se passait dans le cœur du jeune homme et si jusqu'à présent elle a su lui cacher le doux émoi qu'elle éprouvait à son approche, c'est que sa volonté égale son grand cœur et son grand esprit.

Les deux jeunes gens sont donc fiancés et le professeur Dauvergne ne cache pas le bonheur qu'il éprouve à unir bientôt ces deux créatures de sa chair et de son esprit si bien faites pour se comprendre.

A quelque temps de là, le professeur reçoit une invitation à une Garden-Party donnée par les Cousin-Dubreuil. Il se

prépare à y répondre négativement par une formule de banale politesse mais Hélène serait heureuse d'assister à cette fête et Dauvergne, qui se rend compte qu'il doit bien ce léger dédommagement à sa collaboratrice, s'impose la « corvée » de s'y rendre.

Au cours de la fête, une captivante artiste, Miss Bessie Wilford, exécute des danses anciennes, mais par une inexplicable fatalité elle fait une chute et se brise la jambe. Le professeur se précipite et, se rendant compte de la gravité de l'état de la jeune femme, il la fait aussitôt transporter à sa clinique.

Un mois s'est écoulé, Miss Bessie, est en convalescence, le professeur l'examine une dernière fois et lui déclare qu'elle pourra bientôt reprendre ses danses. Folle de joie, Bessie saute au cou de Dauvergne et l'embrasse follement.

Depuis plusieurs jours déjà, le savant subit le charme pénétrant de la jolie danseuse de ces baisers ont éveillé en son cœur, sevré de tendresses depuis de longues années, des ouragans de passion.

La perverse créature qu'est Bessie n'a pas agi sans discernement, depuis longtemps elle suivait l'évolution des sentiments qu'elle s'appliquait à développer chez cet homme qui bientôt allait toucher à la vieillesse.

Elle avait réussi au-delà de toute espérance, le professeur à présent négligeait complètement ses travaux et se ruinait en folies pour cette jeune femme dont la chair l'affolait.

Hélène avait découvert la cause des négligences de son père et elle se désespérait, « la flamme » qu'elle vénérât et qu'elle avait toujours cherché à faire briller davantage semblait bien sur le point de s'éteindre...

Le professeur ne quittait plus Bessie et l'accompagnait dans tous les lieux de luxe et de plaisirs que comptait le capitale. Sa conduite commençait à être remarquée et causait un certain scandale dans le monde des Sciences. Hélène avait bien essayé d'engager avec son père la conversation sur ce délicat sujet, mais le professeur se mettant aussitôt en colère, lui avait répondu que sa conduite ne regardait que lui et que sa vie de labeurs lui donnait bien droit à un peu de bonheur.

A quelque temps de là, le professeur insista pour présenter Bessie à Philippe et le jeune homme, par déférence pour son maître, accepta.

A partir de ce jour, Philippe changea complètement, il était morne et renfermé jusqu'au jour où il ne reparut ni à la clinique, ni chez le professeur. Le lendemain, Dauvergne recevait une lettre de Bessie lui demandant de lui pardonner sa fuite.

Hélène comprit, car à l'insu de son père, elle avait rendu à Philippe sa parole. Le professeur comprit enfin la grandeur d'âme de son enfant, et il comprit aussi que si la science à la réputation d'une maîtresse ingrate, elle l'est moins que beaucoup de femmes.

Il se remit au travail avec acharnement, se disant que le bien de l'humanité devait l'emporter sur la meurtrissure qui venait de lui être faite au cœur... et Hélène sublime de courage et de volonté reprit simplement le cours de sa laborieuse existence. Elle avait ranimé « La Flamme ».

L'ENFANT DU HOANG-HO

Exclusivité « Gaumont »

Dans une rue du quartier chinois de San-Francisco où la poussette des coolies et la légère voiture à deux roues des marchands de pastèques et d'ananas frôlent les cent-chevaux des millionnaires yankees, un Céleste de basse condition, poussant des cris de désespoir, fend la cohue où se coudoient les échantillons de trois races.

C'est Chan-Wang, l'ex-batelier du Hoang-Ho, du Fleuve Jaune, devenu bûcheron californien. Il recherche son fils, le petit Chan-Toy disparu le matin même du jour où, dans une fête de famille, empreinte de la tradition des ancêtres, on devait célébrer dans la joie le cinquième anniversaire de sa naissance.

Un hurlement d'horreur fige les passants sur les trottoirs étroits, le long des boutiques bariolées. Chan-Wang est devant le corps de son enfant qui vient de se tuer en sautant hors de la fenêtre d'une demeure magnifique, celle du riche Man-Low-Yek...

Et le malheureux père se saisit des mains déjà froides de son fils : « Parle, parle, lui dit-il, les jouets et le gâteau entouré de cent bougies t'attendent ». Hélas ! l'enfant est mort.

Alors un prêtre de sa religion, un bonze, pose sa main sur l'épaule de Chan-Wang. « Malheureux, profère-t-il, ton fils était trop beau pour connaître les peines de cette misérable vie. Il n'a vu que l'envers du ciel, et il est parti contempler l'autre côté ».

Chan-Wang sent sa raison l'abandonner. Dans un éclair, il reçoit le fleuve Hoang-Ho, le « Fleuve des Larmes », pour lui si bien nommé, sur lequel, naguère, il poussait sa jonque à la carène peinte en rouge et à la voile couleur de safran...

Sa fiancée, la gracieuse et si jolie Loey Tsing, ne lui a-t-elle pas été enlevée ? Et son père à lui, son vieux père, au front rasé et à la natte grise, ne l'a-t-il pas forcé de s'unir, par la suite, à une femme acariâtre qui, sur la terre étrangère lui reproche

sa misère et se rit de ses courageux efforts pour lutter contre l'adversité ?

Quel est le misérable auteur de ce premier forfait ? Et quel est le monstre responsable de la mort si mystérieuse de son enfant ?

Comme le malheureux, jadis perdu dans les catacombes de Rome, retrouvait parfois, après une longue angoisse, le fil conducteur qui devait le ramener à la lumière, l'intelligence de Chan-Wang, secondée encore par la puissance de son amour et le besoin de vengeance, finira par le guider dans l'arcane ténébreuse où se sont réfugiés les criminels. Face à face avec eux, dans une scène finale d'une tragique beauté, il leur broie le crâne comme ses compatriotes du Chan-Toung natal broient du talon le crâne des serpents.

Une suite ininterrompue de tableaux éblouissants, où éclate la féerie des paysages exotiques et le pittoresque des curieuses cités du Pacifique, est déroulée par l'écran. Le scénario ne le cède en rien aux plus dramatiques qu'il ait été donné de voir et il a sur eux cette supériorité d'être tout imprégné du charme oriental.

Avec Sessue Hayakawa, le grand artiste japonais, qui interprète le rôle du batelier du Fleuve Jaune, les spectateurs vivront sa propre angoisse, participeront à son bonheur reconstitué, après qu'au dénouement ils auront connu, avec lui, dans toute sa plénitude, le sentiment de la justice satisfaite.

UN COUP DE TÊTE

Exclusivité « Bancarel »

Marc Renaud, peintre de grand talent, mène une vie simple et laborieuse. En dépit d'une grosse fortune, l'artiste est d'un commerce charmant, d'une modestie rare et d'une parfaite courtoisie. Marc, cependant n'est pas heureux. Sa femme Lucienne, petite snob dont l'agrément de la vie est le but constant, ne songe qu'à s'amuser, à flirter sans interruption d'un bout de l'année à l'autre. Cela finit par constituer une exigence trépidante et inutile dont Marc souffre en silence.

Le peintre Gérard, ami et maître de Marc Renaud, conseille à l'artiste de résister un peu plus aux caprices de sa femme, et l'engage à réagir énergiquement pour la défense de son foyer.

Marc annonce à Lucienne qu'ils vont partir en Ecosse pour un voyage d'étude. Lucienne se rebiffe ! Jamais elle ne consentira à quitter le Midi où le temps est idéal pour s'embarquer dans les brumes humides des pays du Nord. Sans compter que les nombreuses toilettes qu'elle veut exhiber risqueraient de dormir dans leurs cartons !

Lucienne confie sa peine à André Lérés, son flirt. Lérés est un jeune oisif, inutile, dont le seul mérite est de savoir danser. Mme Renaud, petite âme moutonnière, s'est laissée prendre aux jolies phrases soigneusement prononcées dans l'intention de lui plaire, et Lérés à l'impression d'avoir fait une conquête.

Furieuse de la décision de son mari, Lucienne se retire dans une de leurs propriétés, à 15 kilomètres de la ville, suivie par Lérés qui loue également une maison en face de la villa de la

HEMBÉ CONSORTIUM

PRÉSENTERA PROCHAINEMENT

Mademoiselle

X

dans

LA GAR..... ?

PARISIENNE FILMS

21, Rue Saulnier, PARIS (IX^e) -:- Téléphone : Bergère 42-19

CONCESSIONNAIRE POUR LE MONDE ENTIER

jeune femme. Mme Renaud a prévenu son mari qu'elle préférerait divorcer plutôt que d'obéir à ses caprices tyranniques!

Marc, philosophe, laisse Lucienne s'engager dans cette voie difficile. Au bout de quelque temps, Lucienne a des remords. Son coup de tête menace de devenir dangereux. D'abord, Lérès, repoussé, doit abandonner une conquête difficile, et Gérard, le peintre ami de Marc, vient la prévenir de l'intention de Marc de divorcer.

Lucienne comprend sa faute. Tardivement, elle essaie de revenir au bercail, mais Renaud a donné des ordres formels. Lucienne doit faire demi-tour! Désespérée, la jeune étourdie veut en finir par un coup de folie... arrêté à temps par Marc qui n'a voulu lui donner qu'une bonne leçon et dont l'intransigeance était feinte.

Le jeune couple signe un acte d'association avec le bonheur, valable pour 99 ans au moins, et le coup de tête de Lucienne reçoit son pardon.

LE VOL

Exclusivité « Pathé »

Maud, nièce du banquier Grahame, aime secrètement le jeune Pierre Darroy.

Malheureusement, Pierre Darroy riche d'amour est pauvre d'argent.

Aussi lorsqu'il se décide à demander la main de Maud, à son oncle et tuteur, ce dernier froidement refuse et engage Darroy à ne plus se présenter chez lui, à moins que, rompant avec ses habitudes d'oisiveté, il ne travaille et fasse fortune.

Tandis que le banquier Grahame converse avec l'amoureux éconduit, le caissier de la banque, introduit, rappelle à son patron qu'il y a une échéance de 200.000 francs qui tombe le lendemain.

Grahame ouvre son coffre-fort, constate que l'argent est à sa disposition, referme le coffre et met la clef dans un tiroir, puis il continue à prodiguer à Pierre Darroy les bons conseils.

Pierre se retire pensif et dans un couloir, avisant Fanny la femme de chambre de Maud, il la charge d'un message pour sa maîtresse.

Ce message lu, après le départ de Pierre, par l'indiscrette soubrette, est communiqué à Favier, riche banquier, ami de Grahame, très amoureux de Maud qui, à plusieurs reprises, a refusé de l'épouser.

Et le soir au cercle où Grahame et Favier ont coutume de se rendre, pendant une partie qui absorbe l'attention de Grahame, Favier s'éclipse, écrit une lettre en déguisant son écriture et fait parvenir ce mot anonyme à Grahame.

Il le prévient ainsi que pendant qu'il perd son argent, Pierre Darroy est chez lui en train de flirter avec Maud, malgré sa défense.

Furieux, Grahame se rend aussitôt chez lui.

Pierre et Maud sont surpris par la brusque rentrée de Grahame.

Pierre n'a que le temps de se cacher dans le bureau du banquier, qui constate avec plaisir que sa nièce est seule et profite de l'occasion pour la chapitrer, essayer de la décider à épou-

ser Favier, lui avouant que par ce mariage, sa situation financière à lui Grahame serait consolidée.

Un coup de feu...

Le gardien de la villa a tiré sur un inconnu qu'il a vu s'enfuir du bureau du banquier.

Emotion de Maud.

Le banquier et les domestiques recherchent l'homme, mais en vain.

Des traces de sang permettent de constater qu'arrivé jusqu'au mur, il a pu le franchir et se sauver.

Grahame rentre à la villa et machinalement se rend à son bureau.

Le coffre-fort est ouvert...

Les 200.000 francs ont disparu.....

Maud s'évanouit.

Pierre Darroy était donc un voleur !

C'est ce que soutient Grahame, c'est ce que croit Favier et c'est hélas ce que pense Maud qui, poussée par son oncle, navrée d'avoir accordé son amour à un être indigne, consent à épouser Favier qui s'associera avec Grahame et le sauvera de la ruine...

Pendant ce temps, Pierre blessé est recueilli sur la route par Sydney Pratt et sa charmante femme Mary.

Or Sydney a connu Pierre pendant la guerre et Pierre eut la chance de lui sauver la vie.

Heureux de payer sa dette, le riche Sydney transporte chez lui Pierre et le fait soigner.

La blessure était grave... la guérison est longue...

Lorsque Pierre est guéri, il apprend le mariage de Maud et fou de désespoir suit en Amérique ses amis...

Des mois s'écoulent.

Favier n'est pas heureux, car si Maud l'a épousé, elle ne l'aime pas, elle ne l'a jamais aimé.

Son cœur est toujours resté fidèle à Pierre et proteste contre sa raison qui accuse d'une infamie le pauvre amoureux éconduit.

Pendant ce temps, Grahame court les tripots et après avoir perdu au jeu sa fortune, commence à dilapider celle de son associé, qui préoccupé par le souci que lui donne l'incroyable froideur de Maud, délaisse ses affaires.

Après une forte culotte au bac, Grahame qui a fait la connaissance d'un riche Américain offre de se charger de ses intérêts et de lui faire faire des placements avantageux.

Cet Américain n'est autre que Sydney Pratt qui, navré de voir Pierre Darroy inconsolable, est revenu d'Amérique et ayant projeté de faire rencontrer Pierre et Maud a imaginé d'entrer en relations d'affaires avec Grahame.

Il feint d'écouter les propositions du banquier, l'invite avec son associé à une soirée que donne Mistress Mary Pratt et naturellement Maud Favier et Pierre Darroy se rencontrent.

En une scène d'une poignante émotion, Maud finit par avouer à Pierre que si elle a consenti à épouser Favier, c'est parce qu'elle ne pouvait devenir la femme d'un voleur.

Pierre écrasé par cette accusation s'écroule dans un fauteuil tandis que Maud bouleversée et doutant plus que jamais de la culpabilité de Pierre s'enfuit.

Rentrée chez elle, Maud a à subir les reproches de son mari qui se fâche parce qu'elle a eu un entretien avec un voleur....

Grahame intervient, déclare que sa nièce a bien agi, que par Darroy on peut espérer avoir les Américains, et comme Favier outré, réclame la liquidation de leur association et la remise de ses fonds, Grahame, goguenard, avoue avoir tout perdu au jeu, la veille.

Fureur de Favier, qui prend son associé au collet et l'injurie. Il va le frapper.

Maud intervient, arrache son oncle des mains de son mari...

Mais le vieux Grahame exaspéré déclare alors que Pierre Darroy n'a jamais été un voleur, que c'est lui Grahame qui s'est volé lui-même pour obliger sa fille à épouser Favier dont il convoitait la fortune.

Ayant jeté cet aveu, Grahame se sauve avec un ricanement de triomphe.

Stupeur de Favier et de sa femme.

Ils se regardent épouvantés.

Maud éperdue se réfugie dans sa chambre et pleure sur l'erreur qu'elle a commise.

Favier, courbant la tête, vient la rejoindre, implore son pardon et lui offre de disparaître pour qu'elle puisse épouser celui qu'elle aime...

Lutte atroce dans le cœur de Maud.

Elle songe à son amour.

Elle voit à ses pieds Favier en larmes, vieilli de dix ans...

La pitié et le devoir l'emportent.

Maud écrit à Pierre la vérité, lui conseille l'oubli du passé...

....Et Pierre Darroy ayant lu la terrible lettre, encouragé par ses fidèles amis, s'embarque la mort dans l'âme.

Il est jeune.... la fortune.... l'amour lui sourient...

Mais que restera-t-il à Maud?

La satisfaction du devoir accompli.

Et puis qui sait? Peut-être un jour finira-t-elle par aimer aussi celui dont l'amour pour elle ne s'est jamais démenti...



AMOUR

Exclusivité « Éclipse »

Louise Storm, surnommée Cousette, est une pauvre petite ouvrière dont le maigre salaire suffit à peine à la nourrir et cependant, malgré ses modiques ressources, il lui faut subvenir aux besoins matériels de sa mère et de sa jeune sœur Betsy, toutes deux de santé délicate, toutes deux à sa charge.

Cousette est fiancée à un jeune ingénieur, William Chandler, travailleur honnête et courageux mais pauvre. Ce dernier vient de signer un engagement à l'étranger, engagement modeste qui lui permettrait d'épouser Cousette si celle-ci était seule au monde. Mais Cousette consciente de ses devoirs envers sa mère et sa petite sœur Betsy, conseille à son fiancé de partir sans elle et de se créer une situation qu'elle saura attendre, fidèle à la parole donnée.

William parti, la mère de Cousette tombe gravement malade et mourut bientôt. Le docteur constatant les pâles couleurs et la faiblesse de Betsy, déclare à Cousette qu'elle ne sauvera

sa sœur qu'en la soumettant à un régime réconfortant au bon air de la campagne.

Cousette ne peut travailler davantage. Sur le chemin aride de la vie misérable qu'elle mène, elle tombe bientôt épuisée. A ce moment un riche financier débauché s'éprend de sa beauté et lui offre de devenir sa femme. Cousette sacrifie son amour pour William au salut de Betsy. Elle épouse Alvin Dunning et, grâce à la fortune de son mari, Betsy élevée à l'insu de ce dernier, dans une villa confortable, recouvre rapidement la santé, récompensant ainsi sa sœur aînée de son sublime sacrifice.

Cependant, à part cette satisfaction que donne l'accomplissement du devoir, Cousette connaît toutes les tristesses. Cette vie de plaisirs factices au côté d'un mari qu'elle méprise, l'écœure. Elle pense à son cher William dont elle n'a pu attendre le retour et verse d'amères larmes sur son bonheur brisé, sur ses espérances anéanties.

Seule, la fortune, une fortune qui serait sa propriété personnelle pourrait la délivrer du filet doré dans lequel elle se débat vainement. Un jour elle apprend que son mari va tenter un coup de bourse sur un renseignement donné par un étranger dont l'arrivée est attendue avec impatience.

Cousette surprend une conversation où il est question de la hausse d'une valeur de cuivres. Elle décide de tenter sa chance et donne l'ordre à son agent de change d'acheter les actions de cette valeur. Le renseignement était bon et Cousette gagne une fortune. Mais elle se rencontre avec l'étranger dans lequel elle reconnaît William. Elle lui explique ce qui s'est passé. William s'enfuit désespéré.

Cousette s'est retirée à la campagne. Elle a notifié à son mari son intention de divorcer. Ce dernier s'y oppose et vient la chercher pour la reconduire chez lui. Son automobile ayant une panne, il téléphone à Cousette de lui envoyer une voiture. Cousette prenant une grave résolution décide d'aller elle-même à la rencontre de son mari pour lui déclarer que sa décision de divorcer est irrévocable.

Prenant le volant de son automobile elle arrive rapidement à l'endroit où son mari l'attend.

William ayant appris de Dunning lui-même l'endroit où Cousette s'est réfugiée et ses intentions de divorcer s'est également mis en route pour rejoindre la jeune femme.

Dunning est monté dans l'auto de sa femme conduite par elle-même. Au cours du voyage il ordonne à Cousette de reprendre le chemin du domicile conjugal prétendant l'y contraindre en vertu de ses droits d'époux. Cousette préférant la mort à l'esclavage dont elle a tant souffert, donne un coup de volant qui précipite l'auto dans un ravin.

William a assisté, de loin, à l'affreuse chute. Il pousse sa machine et arrive bientôt sur le lieu de l'accident. Dunning a été tué sur le coup. Quant à Cousette, elle respire encore. Il la transporte avec d'innombrables précautions afin de lui faire donner les soins nécessaires. Cousette n'a que des contusions sans gravité. La mort de Dunning l'a libérée et en ouvrant ses yeux à la vie elle apercevra à son chevet le visage de William qui l'adore et dont rien désormais ne la séparera.



UN FILM SENSATIONNEL

présenté le Samedi 24 Mars, à l'ARTISTIC CINÉMA

L'HOMME AU MASQUE DE FER

d'après l'œuvre d'ALEXANDRE DUMAS

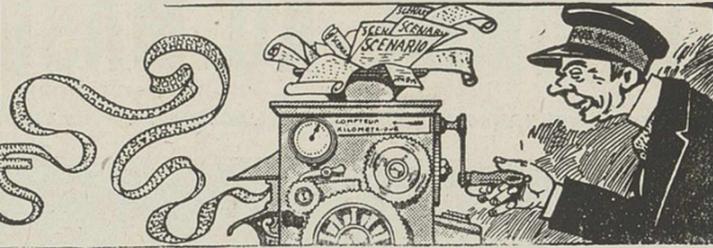
LA PLUS GRANDE MISE EN SCÈNE — L'ACTION LA PLUS VIBRANTE — LES PLUS GRANDS ACTEURS



Exclusivité des **GRANDS FILMS EUROPÉENS**

Provisoirement : 30, Rue Montmartre, PARIS

PRODUCTION HEBDOMADAIRE



Cinématographes Harry

La Fille de l'Autre, scène dramatique (1.745 m.). — Ce film possède de belles scènes, avec une intrigue romanesque riche en péripéties variées.

John Pearce, jaloux du comte Varesi qui aime sa femme Isabelle, le provoque en duel et le blesse. Puis il veut tuer sa femme, mais il tombe frappé d'une attaque; il demeure paralytique.

Vingt ans après, aux États-Unis, le comte Varesi rencontre la fille d'Isabelle : c'est la sienne, il la reconnaît. Il veut la doter, et rompt par une imprudence le mariage qu'elle allait contracter. La jeune fille part pour l'Europe, et trouve enfin le bonheur quand Varesi a épousé sa mère devenue veuve.

Belles photos et bonne interprétation.

Une Tragédie au Village, comique (650 m.). —

Très amusante comédie, spirituellement conçue, et qui fourmille d'incidents cocasses. On veut jouer une tragédie dans un village, et c'est *Cléopâtre* qu'on jouera. La principale actrice a deux prétendants, et l'un l'a entendu promettre sa main à l'autre, si *Cléopâtre* a du succès. Tandis que le premier s'emploie à faire réussir *Cléopâtre* l'autre s'acharne à créer l'échec. Aussi la représentation devient d'un burlesque extrêmement drôle.



Paramount

Dans une pauvre petite Rue, drame (1.550 m.). — Dans la note triste, ce film est susceptible de plaire par les qualités sentimentales qui y sont déployées. La pauvre Bessie, qui a promis à sa mère mourante de lui amener son fiancé, et qui se désespère parce que ce fiancé la repousse, intéressera et émoionnera. Son frère Jim est un gavroche réjouissant.

A Fond de Cale, comédie Mack Sennett (600 m.). — Aventures d'un émigré américain à qui on a fait passer de l'alcool en fraude sans qu'il s'en doute, et qui a la chance d'en être le bon marchand. Agréable.



Rosenvaig Univers Location

Le Prince de la Montagne, grand film d'aventures. — Quatre épisodes sur six ont été présentés : *Le Guel-Apens*, *Le Double Amour*, *Le Mystère du Lac Noir*, *Le Prince de la Montagne*.

Les péripéties sont remarquables, ingénieuses et violentes. Il s'agit d'une bande de contrebandiers dans laquelle notre personnage Harry Pilsen est incorporé d'une manière fort pittoresque. La bande a un chef inconnu de la plupart, et qui loge dans un coin mystérieux de la montagne.

La lutte s'engage entre Harry, qui veut protéger une caravane de touristes, et le lieutenant du Prince de la Montagne, Rodrigo. Parmi les scènes capitales, citons la chute d'un cheval et de son cavalier du haut d'une montagne dans un lac. La mise en scène est très impressionnante. Harry est sauvé de la noyade par le Prince de la Montagne, qui est une femme. Le film, avec son attrait mystérieux et son parfum d'aventures, présente de l'intérêt.



Fox-Film

Son Maître, comédie dramatique (1.570 m.). — William Russel remporte toujours son succès, très légitime d'ailleurs. Son talent est mis en valeur ici par un scénario habile et agréable : Jim Conan, qui est un mineur enrichi, a épousé la fille d'un lord ruiné. Celle-ci dépense la fortune de son mari qu'elle n'aime pas. Quand il arrive à ses derniers billets, Jim décide de retourner au Colorado, et qu'il emmènera sa femme. Là-bas, les événements se succéderont, et l'orgueilleuse patricienne verra qu'elle a trouvé *son maître*.

Des scènes dramatiques d'un grand intérêt, quelques scènes d'un effet comique excellent, comme celles où Jim apprend de son valet de chambre comment on demande une fille en mariage et comment on lui dit : « je vous aime », garantissent le succès de *Son Maître*.

Barbes et Frictions, burlesque (600 m.). — Sunshine comédie, où l'on voit des économies placées à la banque

EXPLOITANTS, SONGEZ QUE : STAR FILM

PRÉSENTERA

Le Lundi 26 Mars, à 2 heures

PALAIS DE LA MUTUALITÉ (Salle du rez-de-chaussée)

le sang bleu

NOUVELLE DRAMATIQUE EN 6 PARTIES

d'après H. DE BALZAC

UN FILM PASSIONNANT

que tout le monde voudra voir (2.200 mètres environ)

IMPORTANTE PUBLICITÉ :

:: 1 Affiche 135x220 ::
:: 1 Affiche 120x160 ::
:: 12 Photos 24x30 ::
:: 15 Photos 18x24 ::
Notices, Articles de Presse, etc.

STAR FILM

ÉDITION

19 - Rue Richer - 19

PARIS

Téléphone : BERGÈRE 40-32 — Télégr. : FILSTARIF

LOCATION : 21, Rue Saulnier (Berg. 42-19)

:: :: :: HEMBÉ-CONSORTIUM :: :: ::

D'ADMIRABLES :: ::

:: :: :: PHOTOS

DU SENTIMENT :: ::

DU DRAME :: ::

DE L'HISTOIRE :: ::

DE LA RÉALITÉ :: ::

En fin de séance, à la demande de nombreux Directeurs, le grand film
:: français MIREILLE sera représenté avec musique et chant ::

Dumollet frères, — une banque qui ferme avec des jarrettières.

L'Hôtel des Tempêtes, comique (575 m.). — Amusante histoire d'un grand groom amoureux de la fille du patron de l'hôtel, et qui est amené pour l'épouser à des aventures extraordinaires. A signaler, le plongeon de Rosalinde.



Etablissements Gaumont

L'Ascension du Mont Everest. — Il ne s'agit plus ici de fiction ni de merveilles provenant d'un studio luxueusement aménagé et pouvant fournir toutes les ressources nécessaires à la production, mais bien d'une œuvre vécue, dont les héros ont dû traverser bien des dangers et supporter bien des souffrances.

Le Gaurisankar, auquel le colonel Everest donna son nom, en 1855, se dresse dans la chaîne de l'Himalaya, à la frontière du Népal, aux confins de l'Empire anglais des Indes. Cependant, malgré le courage des explorateurs, nul n'a encore foulé la neige du sommet qui s'élève à plus de 8,800 mètres au-dessus de la mer.

Pour se rendre compte des difficultés éprouvées par ces hardis explorateurs, il faudrait des volumes; et c'est pourquoi les visions attendues ont été saluées du plus enthousiaste accueil. Les opérateurs n'ont point cherché à nous éblouir d'exploits acrobatiques, mais leur version est le récit d'un voyage passionnément intéressant, où le merveilleux se rencontre à chaque pas. La première partie du film se passe au milieu de cette fabuleuse végétation de l'Asie; c'est la ligne du chemin de fer que l'on suit en traversant un pays de rêve. Puis c'est le point terminus du train: alors commence une série de visions inoubliables où se succèdent les pittoresques populations asiatiques et qui ne cesseront plus jusqu'à l'arrivée sur le haut des plateaux tibétains. Des forêts sont traversées, des rivières aussi, et toujours se déroule le long convoi des hommes et des animaux.

C'est alors l'assaut de la montagne, et de loin, à l'aide du téléphot on peut suivre les péripéties de la montée et de la descente; l'intérêt fait souvent place à

l'émotion car les vues sont précises et la photographie très claire.

Ce documentaire est d'une variété rare et le public en goûtera les différents clous dont les moindres ne sont pas la bénédiction d'un grand lama et les danses sacrées tibétaines.

Risquetout, 3^e épisode: *Le Guel Apens* (870 m.); 4^e épisode: *Le Phare de l'Épouvante* (1,000 m.); 5^e épisode: *L'Olage* (800 m.). Risquetout continue sa carrière mouvementée et pleine d'intérêt.



Universal Location

Au Pied du Mur, vaudeville (1,335 m.). — Amusantes aventures de deux fiancés qu'on a présentés comme mariés à un certain Bradford, apôtre de la repopulation, et qui les invite sans cesse à aller se coucher. Quelques équivoques, qui feront rire dans certaines salles, mais plairont moins aux publics de familles.

Pour un Sourire, comédie dramatique (1,400 m.). — Un gouverneur qui envoie un officier à un poste périlleux pour lui prendre sa femme. Le courage de celle-ci fait tourner mieux l'aventure qu'il n'arriva sous David. Scènes touchantes.

Peggy fait des Siennes, comique (552 m.). — La petite Peggy, si mignonne et si jeune avec ses trois ou quatre ans, est délicieuse. Ses aventures, quand elle se décide, si tôt dans la vie, à courir le vaste monde plairont indubitablement.



Monat Film

Vanina, drame (1,500 m.). — Ce film, tiré d'une des plus curieuses nouvelles italiennes de Stendhal, offre quelques scènes sensationnelles, celles de la bataille, de la fête chez le gouverneur notamment, et se voit avec intérêt.

A. TENEVAIN.

POUR TOUT CE QUI CONCERNE L'INSTALLATION D'UNE SALLE DE PROJECTION

ADRESSEZ-VOUS A

LA MAISON DU CINÉMA

SERVICE DU MATÉRIEL

PARIS. — 50, Rue de Bondy et 2, Rue de Lancry. — PARIS



LES ADAPTATIONS

Une firme américaine va filmer le chef-d'œuvre de François de Curel, *Terre Inhumaine*. Est-ce une idée heureuse? On en pourrait discuter. On conçoit mal certaines œuvres dramatiques amputées de leur dialogue et celui de *Terre Inhumaine* est si riche de sens!

Les Américains sauront-ils au moins garder à *Terre Inhumaine* son interprète principale qui est, précisément, une admirable tragédienne de l'écran français, Eve Francis?



LE PRIX DE COMEDIA.

M^{me} Virginia de Castro a donné le branle. A son tour *Comedia* fonde un prix — qui sera décerné cet hiver — au meilleur film français présenté au public en 1923.

On sait qu'il y aura, en outre, des prix décernés par le Comité français du cinéma créé à cet effet par M. Léon Bérard.

Espérons que tous ces encouragements donneront au film français l'impulsion vigoureuse dont il a si grand besoin!



ENCORE UN FILM HISTORIQUE

Le film historique devient à la mode. On annonce que Louis Mercanton va tourner *L'Affaire du Collier de la Reine*, dont MM. de Nolhac et Funck-Brentano, historiens familiers de la reine Marie-Antoinette, auraient accepté d'établir le scénario.



DE « VIDOCQ » A « FERRAGUS »

M. René Navarre va interpréter *Ferragus*, adapté à l'écran par Arthur Bernède, d'après le fameux roman de Balzac: *L'Histoire des Treize*. M^{lle} Elmière Vautier sera sa partenaire. Ce film servira de prétexte à des reconstitutions curieuses et pittoresques du Paris en 1830.

FILMS D'ENSEIGNEMENT

« Pathé Consortium Cinéma » a donné le 15 mars dernier, à la salle des Centraux, rue Jean-Goujon, une représentation de la nouvelle série de ses films d'enseignement, sur l'histoire naturelle, l'agriculture, la géographie, les exercices physiques, etc. Cette représentation donnée sous la présidence du ministre de l'instruction publique et du sous-secrétaire d'Etat de l'enseignement technique, et qui réunissait quantité de personnalités éminentes de l'enseignement public et privé, a obtenu un vif succès.



POUR LA DÉFENSE DU CINÉMA

Dans toutes les maisons de location on peut lire maintenant la notice suivante:

« Messieurs les Clients sont prévenus que toutes les organisations dont les noms suivent ont décidé la création d'une Caisse de Défense et de Propagande du Cinématographe.

Cette Caisse est alimentée par la perception de 1 % sur toutes les factures de films et de publicité.

Cette perception est faite au moyen de l'application d'un timbre mobile de 25 centimes par fraction de 25 francs.

Tous nos clients syndiqués ou non, sédentaires ou forains, patronages laïques ou religieux, supportent, dans l'intérêt commun, cette perception dont le produit doit assurer la défense et l'indépendance de notre industrie ».



LE FILM DE SARAH BERNHARDT.

Nous parlons d'autre part du film que Sarah Bernhardt tourne chez elle sous la direction du metteur en scène américain Abrams.

Georges Melchior vient d'être engagé pour tourner dans ce film.

Le Grand Combat de Boxe
 DE DUBLIN
BATTLING-SIKI CONTRE MAC-TIGUE
 EST ÉDITÉ PAR LES
CINÉMATOGRAPHES PHOCÉA
 C'EST
 LA MEILLEURE
 GARANTIE

**PUBLICITÉ D'OUTRE-MANCHE**

Nous lisons dans le journal anglais *The Cinema*, au début d'une liste de films allemands, que la « Goldwyn » doit prochainement sortir :

« *Caligari*, le plus étrange des films qui aient été produits et qui a rendu Paris fou d'enthousiasme ». Textuellement !

Et l'on blague les « gesses » de notre Midi parce qu'ils exagèrent quelquefois un peu !...

VEDETTES DE CINÉMA

Sous le titre « Vedettes mondiales de l'écran » le sculpteur et dessinateur Spat, qui est un physionomiste vraiment remarquable, vient de publier un album de portraits de vedettes de cinéma. Étonnants de vérité dans leurs traits les plus caractéristiques, les meilleurs artistes américains et français sont là rassemblés en une galerie unique. L'album de Spat a droit à une place de choix dans la bibliothèque du cinéma.

L'UNION FAIT LA FORCE

Nous apprenons que la Compagnie Française des Films Artistiques « Jupiter » désire consacrer tout son effort à l'édition proprement dite et à la production, vient de conclure avec les Etablissements « Charles Bancarel » une entente au sujet de ses films qui seront exploités en commun par les soins de « l'Union-Eclair » tant dans ses agences en province qu'à son siège à Paris, 12, rue Gaillon.

En conséquence, pour tout ce qui concerne les services de location, s'adresser désormais à « l'Union-Eclair », 12, rue Gaillon.

Pour tout ce qui concerne, la vente, l'achat et la production, s'adresser au siège social de la « Jupiter », 36, avenue Hoche.

HYMÉNÉE

Mardi dernier 20 mars, en l'église Notre-Dame-de-Lorette, a été célébré le mariage de M. Henry Petit, beau-fils de M. Léon Garnier, le sympathique directeur du Barbès-Palace, avec M^{lle} Jane Béraud de la Madeleine.

L'église était trop petite pour recevoir l'affluence considérable qui avait tenu à marquer à M. Garnier la cordialité et les amitiés qu'il a su se créer.

La *Cinématographie Française* joint ses félicitations à celles si nombreuses qui ont été adressées aux nouveaux époux ainsi qu'à leurs parents.

BIENVENUE

De tout cœur nous souhaitons la bienvenue en ce monde à M^{lle} Evelyne Pailhé, petite-fille du directeur de la grande imprimerie parisienne, qui est aussi notre ami, et notre collaborateur.

Et avec nos vœux à l'enfant, nous présentons tous nos compliments à ses parents M. et M^{me} R. Pailhé.

UN RECORD

Étant donné les nombreuses demandes pour le film documentaire, *l'Escalade de la Grande Arête*, la Maison Victor Marcel, Productions 33, rue de Surène, informe les acheteurs étrangers qu'une copie sera mise à leur disposition à partir de mercredi prochain 28 courant. Après sa présentation en Suisse, ce film sensationnel de 650 mètres, a obtenu plus de 20.000 francs de location en trois jours.

LE FILM DE « PASTEUR »

Pour la location de *Pasteur*, film du centenaire, s'adresser pour toute la France à l'édition Française Cinématographique », 29, B^d Malesherbes, Paris.

LES Pochettes-SURPRISES

Nous rappelons que c'est à partir du 1^{er} avril que la vente dans les salles de cinémas de « pochettes-surprises » est interdite.

NOUS RECOMMANDONS

Homme 40 ans, référence de premier ordre, demande emploi de confiance. Ex-chef de publicité de grandes firmes cinématographiques. Également très au courant du commerce en général, ex-chef de personnel d'approvisionnements, administration, caisse, etc. Écrire : H. B. Bureau du Journal.

AVIS AUX INTÉRESSÉS

Contrairement aux bruits tendancieux qui circulent actuellement sur le marché, M. Charles Jourjon, 95, faubourg Saint-Honoré, téléphone : Elysées 37-22, agent pour la France des pellicules Agfa positive et négative, informe les metteurs en scène et opérateurs que, comme par le passé, il peut livrer à lettre vue n'importe quelle quantité de pellicule négative.

LE FILM JULES VERNE

50, rue de Bondy, et 2, rue de Lancry

PARIS

Droits d'adaptation et d'exploitation cinématographique des œuvres de JULES VERNE
pour le monde entier

LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS
VINGT MILLE LIEUES SOUS LES MERS
CINQ SEMAINES EN BALLON
DE LA TERRE A LA LUNE
L'ARCHIPEL EN FEU
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE
L'ILE MYSTERIEUSE
LA MAISON A VAPEUR
HECTOR SERVADAC
AVENTURES DU CAPITAINE HATTERAS

Toute l'œuvre de JULES VERNE est à filmer

ENCORE ELLE!

Encore et toujours Pearl White... Elle est à Saint-Moritz pour l'instant encore avec A. Delysia. Mais elle songe à partir bientôt. Pour le couvent?? Non, non, pour l'Espagne, où elle va, paraît-il, apprendre les danses espagnoles et se familiariser avec les us et coutumes de la péninsule ibérique. En attendant... il peut se passer autre chose.



PETITES AFFICHES

RÉUNIONS DE SOCIÉTÉS

La Société anonyme des Films en couleurs Gorsky, a décidé l'augmentation du capital social, qui était de 100.000 francs, d'une somme de 1.000.000 de francs, pour porter ainsi le capital à la somme de 1.100.000 francs. Cette augmentation a lieu au moyen de la création de 2.000 actions de 500 francs chacune, attribuées au Gorsky Colour-Cinematography Syndicate Limited, en représentation de ses apports, pour 1.200, et à la Société des Films Legrand en représentation de ses apports, pour 600, les 200 de surplus restant à souscrire en numéraire. L'augmentation de capital en numéraire sus-énoncée, a été entièrement souscrite par deux personnes et une Société, et il a été versé par chaque souscripteur, une somme égale à la moitié du montant nominal des actions par lui souscrites, soit au total une somme de 50.000 francs.



CONVOICATIONS D'ASSEMBLÉES

Pathé-Nord. — Assemblées ordinaire et extraordinaire le 23 mars, à 15 heures, boulevard Malesherbes, 13.

— Société Anonyme des Celluloses Planchon. — Assemblée extraordinaire le 26 mars, à 11 heures, au Palais du Commerce, à Lyon.

— Lutetia-Wagram. — Assemblée générale ordinaire le 28 mars, à 11 heures, avenue de Wagram, 33.

— Cinémas Modernes. — Assemblée extraordinaire le 29 mars, à 14 heures, rue des Italiens, 7.

— Société Française des Théâtres Electriques. — Assemblée ordinaire le jeudi 29 mars, à 14 h. 30, rue des Italiens, 2.

— Madeleine-Cinéma. — Assemblée ordinaire le 31 mars, à 11 heures, boulevard de la Madeleine, 14.

— Entreprises Cinématographiques Adolphe Osso. — Assemblée extraordinaire le 5 avril, à 15 heures, rue Saint-Honoré, 416.



VENTES DE CINÉMAS

M. Boéglin a vendu à M. Paz le cinéma, 3, rue Lambrecht, à Courbevoie.

— M. Bouckaert a vendu à M. Gallet le cinéma, 8, place du Marché, à Champigny.

— M. Dubois a vendu à M. Lebrun le cinéma, 12, avenue de la Gare, à Epinal.

— M. Hasenboehler a vendu à M. Guéry le cinéma, 33, rue Nationale, à Beaumont.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Dans notre chronique parue le 3 février dernier, nous écrivions ceci : « Car, il faut bien le dire, la baisse de notre franc qui persiste à peu près sans arrêt, effraie nombre de capitalistes. Comme elle a pour effet de valoriser les actions des Sociétés françaises, tout aussi bien que les titres étrangers, les capitalistes n'hésitent pas à investir dans de bonnes affaires françaises les fonds dont ils disposent. C'est s'engager dans une route bien dangereuse que prévoir un nouvel affaissement du franc. Il faut souhaiter vivement que notre politique dans la Rhur produise l'effet qu'on en attend. La hausse en Bourse perdra immédiatement son caractère factice actuel pour acquiescer une base plus sûre et réelle dans la stabilité de notre crédit et dans une prospérité qui dispose du reste de bien des éléments pour s'affirmer mieux que jamais ».

Ces quelques lignes sont le commentaire de la situation boursière actuelle comme de la situation du début de février. Le marché, surpris par la brusque détente des changes, a commencé par vendre de tout et nous avons assisté à une série de séances qui, sans être franchement mauvaises, étaient empreintes d'une faiblesse réelle. Puis l'on s'est ressaisi, en songeant probablement que la situation n'était pas la même qu'en 1920, tout au moins au point de vue économique. Au cours de la séance de mardi, la dernière dont nous rendions compte, les valeurs internationales ont continué leur mouvement de régression, mais les valeurs françaises ont cessé de les suivre. Les Banques, les valeurs d'électricité, de produits chimiques, et d'autres encore, non seulement ont maintenu leurs cours antérieurs mais ont même parfois progressé. Si la baisse des devises s'accroissait violemment, ce qui n'est pas très probable, il se peut que le marché tout entier en subisse l'effet, mais nous le répétons, il n'y a rien à craindre pour sa solidité. Tout mouvement de régression important doit fournir aux capitalistes l'occasion d'entrer dans les bonnes valeurs en moins-value momentanée.

Les rentes françaises se sont notablement raffermies; les fonds russes et turcs sont soutenus.

Les Banques sont en bonne tendance.

Indécision des grands chemins français; transports en communs fermes.

Lourdeur des valeurs de navigation; une meilleure tendance ne tardera pas à prévaloir, à notre avis, dans ce groupe.

Hausse des charbonnages, avec un marché animé.

Valeurs de produits chimiques soutenues.

Irrégularité des métallurgiques, et baisse des valeurs minières, malgré la bonne tenue du prix des métaux, ces titres étant presque tous tributaires du change.

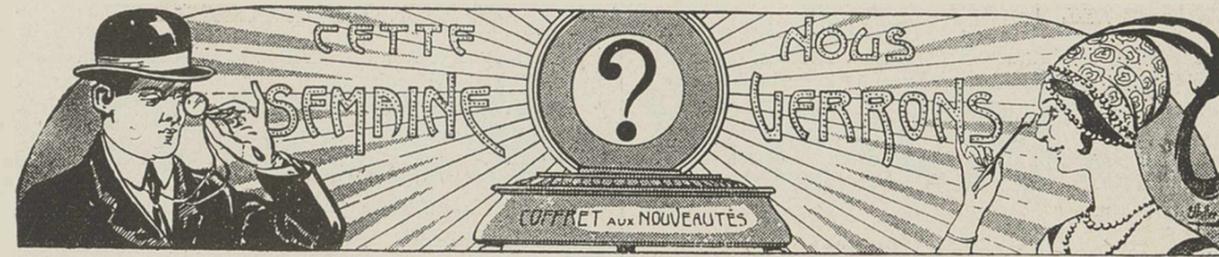
Les valeurs d'électricité sont irrégulières.

Faiblesse des valeurs de caoutchouc dont nous avons dit à plusieurs reprises que leur hausse était prématurée.

Faiblesse de la De Beers; par contre les mines d'or sont soutenues.

Baisse des valeurs de pétroles.

Les valeurs de Cinéma sont irrégulières.



EXTRAIT DU PROGRAMME OFFICIEL
de la CHAMBRE SYNDICALE FRANÇAISE DE LA CINÉMATOGRAPHIE

LUNDI 26 MARS

PALAIS DE LA MUTUALITÉ, 325, rue Saint-Martin

Salle du Rez-de-Chaussée

(à 2 heures)

Exploitation des Films Éclipse

50, rue de Bondy Téléphone : Nord 40-39

Mundus film. — La Muraille hantée, drame d'aventures, interprété par Warren Kerrigan (1 affiche 120/160)..... 1.430 m. env.

Les Vacances de Dédé, comique en 2 parties (série Dédé) 615 —

Total..... 2.045 m. env.

(à 3 h. 25)

Cinématographes Phocéa

8, rue de Michodière. Téléphone : Gutenberg 50-97
50-98

Phocéa. — Denise, grande scène dramatique d'après l'œuvre d'Al. Dumas fils (affiches illustrées, photos artistiques) 1.515 m. env.

Phocéa. — La Provence pittoresque. Marseille et ses quais. Plein air 244 —

Total..... 1.759 m. env.

(à 4 h. 15)

Cinématographes Méric

17, rue Bleue Téléphone : Centr. 47-84

Les Grands Films A. de Giglio. — Le Château de la Terreur, grand drame d'aventures en 6 parties, interprété par le colosse Bualo, M^{lle} Fede Sedino et le singe Muzy (1 affiche litho, texte et photos) 1.850 m. env.

Salle du Premier Etage

(à 2 h. 30)

Star Film Edition

Concessionnaire pour la région parisienne : Parisienne Film

21, rue Saulnier Téléphone : Berg. 42-19

Hembé Consortium Cinéma. — Le Sang Bleu, adapté et filmé d'après H. de Balzac. Importante publicité 2.000 m. env.

Films E. Servaës. — Mireille, de Frédéric Mistral, adapté et filmé par E. Servaës 3.000 —

(A la demande de nombreux directeurs, nous présentons ce film avec musique et chants.)

MARDI 27 MARS

SALON DE VISIONS CINÉGRAPHIQUES

3, rue Caulaincourt

(à 2 h. 30)

Comptoir Ciné-Location Gaumont

28, rue des Alouettes Téléphone : Nord 51-13

Pour être édité le 30 mars

Gaumont-Actualités N° 13 200 m. env.

Pour être édité le 11 mai

Gaumont. — Les Gorges de la Chiffa, plein air. 80 —

First National. — Exclusivité Gaumont. — La Bonne Manière, comédie interprétée par Constance Talmadge (2 affiches 110/150, 1 affiche photo 90/130, 1 jeu de photos) 1.650 —

Exclusivité Gaumont. — RISQUE TOUT (1 affiche 110/150, 1 affiche photo 90/130, 1 jeu de photos).

3^e Episode : Le Guet-Apens 980 —

(Cet épisode ne sera pas présenté à nouveau).

Pour être édité le 18 mai

Swenska film. — Exclusivité Gaumont. — De Stockholm à Cattégat, plein air 150 —

Union Cinématographique Italienne, contrôlée en France par Gaumont. — La Femme Nue, d'après la pièce d'Henry Bataille, interprétée par Francesca Bertini (1 affiche 110/150, 1 jeu de photos) 1.730 —

Gaumont. — Petit Hôtel à Louer, comédie humoristique, mise en scène par Pierre Colombier, interprétée par France Dhélia et Gaston Modot (1 affiche 110/150, 1 affiche photo 90/130)

Exclusivité Gaumont. — RISQUE TOUT (1 affiche 110/150, 1 affiche photo 90/130) 1 jeu de photos) 1.000 —

4^e Episode : Le Phare de l'Épouvante.

(Cet épisode ne sera pas présenté à nouveau).

Total..... 5.790 m. env.

MERCREDI 28 MARS

PALAIS DE LA MUTUALITÉ, 325, Rue Saint-Martin

(à 10 heures)

Pathé Consortium Cinéma

67, faubourg Saint-Martin Téléphone : Nord 68-58

Édition du 8 juin 1923

Pathé Consortium. — Vent Dehout, comédie dramatique en 6 parties, de René Leprince, d'après le roman de Mischip (1 affiche 160/240, 2 affiches 120/160, 1 série de photos) 1.935 m. env.

Édition du 8 juin 1923

Pathé. — Pas d'Enfants, scène comique interprétée par Harry Pollard (1 affiche 120/160).... 335 —

Édition du 11 mai 1923

Pathé. — Pathé Revue N° 19 (1 affiche générale 120/160)..... 200 —

Pathé. — Pathé Journal, actualités mondiales (1 affiche générale 120/160).

Total..... 2.470 m. env.

Salle du Rez-de-Chaussée

(à 2 h. 30)

Universal Film

12, rue de la Tour-des-Dames Téléphone : Trud. 42-32
42-33

Spécial Attraction. — La Rédemption de l'Obèse.

Century Comédie. — Le Truc du Dentiste.

Universal Magazine N° 15.

(à 3 h. 45)

Union-Eclair

12, rue Gaillon Téléphone : Louvre 14-18

Eclair-Journal, actualités du monde entier.

ARTISTIC CINÉMA, 61, rue de Douai

(à 10 heures)

Films Erka

38 bis, avenue de la République Téléphone : Roq. 10-68
10-69

Erka. — Album documentaire Erka N° 34.

Erka. — La Prime de Ploum.

Erka. — Le Contrôleur des Wagons-lits.



JEUDI 29 MARS

SALLE MARIVAUX, 13, Boulevard des Italiens

(à 10 heures)

Société Anonyme Française des Films Paramount

63, avenue des Champs-Élysées Téléphone : Elysées 66-90
66-91

Paramount. — Les Aventures du Capitaine
Barklay.

Paramount. — La Hantise du Désert blanc.

Paramount. — Paramount Magazine N° 83.



SAMEDI 31 MARS

CINÉ MAX-LINDER, 24, Boulevard Poissonnière

(à 10 heures)

Cinématographes Harry

158 ter, rue du Temple Téléphone : Arch. 12-54

Educational. — Une promenade dans Québec... 250 m. env.

Christie Comédies Spécial. — L'Extra, comique
(1 affiche, photos) 600 —

Super Production H. O. Davis. — Hurle à la
Mort, le grand film sensationnel de l'année
(5 affiches, 1 série de photos) 1.854 —

Total..... 2.704 m. env.



Cie F^{se} des Films Artistiques Jupiter

36, avenue Hoche Téléphone : Elysées 05-95
05-97

Pour être éditées en juin

Nordisk. — Les Grandes Espérances, comédie
dramatique, le chef d'œuvre de Ch. Dickens, in-
terprété par le Jackie Coogan danois, Martin
Herzberg (2 affiches 120/160, photos 18/24)... 1.900 m. env.

F. A. J. — Le Massif de l'Otzthal, docu-
mentaire.

Ces films ont été présentés le mardi 20 cou-
rant à l'Artistic Cinéma.

POUR
TOUTES VOS IMPRESSIONS

Affiches litho, typo, notices
encartages, cartes postales
prospectus, billets de faveur
:: :: :: :: etc. :: :: ::

ADRESSEZ-VOUS A

**La Cinématographie
Française**

SERVICE DE LA PUBLICITÉ

50, Rue de Bondy :: PARIS-10^e

Le Gérant : E. LOUGHET.

Imp. C. PAILLÈ, 7, rue Darcet, Paris (17^e)

Pour TOUS vos Imprimés

adressez-vous à

LA CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE

SERVICE DE PUBLICITÉ

QUI EDITE LES TRAVAUX

LES PLUS ARTISTIQUES

et

LES PLUS LUXUEUX



TOUTES

NOS AFFICHES LITHO, PHOTO-LITHO ET TYPO

NOS BROCHURES, NOTICES HÉLIO ET TYPO, ETC.

sont exécutées par les **MEILLEURS DESSINATEURS**

Nos Cartes Postales sont les plus goûtées du Public

EXPLOITANTS. Dans votre intérêt, confiez-nous la concession du programme de votre Établissement

Adresser toute demande de Devis à

LA CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE

50, rue de Bondy
2, rue de Lancry
PARIS

Téléphone : **NORD** }
19.86
76.00
40.39

